

**ETUDES SOCIOÉCONOMIQUES DE BASE
DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET
DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES
EN EAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DES
USAGES À BUTS MULTIPLES DU BASSIN
DU FLEUVE SÉNÉGAL
(PGIRE DUBM BFS)**

**RAPPORT - PAYS
MAURITANIE**

Financement : IDA

AVRIL 2011

RAPPORT DEFINITIF

PREFACE

Le présent rapport a été élaboré par le bureau d'ingénieurs-conseils Mauritanian Consulting Group (MCG) à la demande de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) dans le cadre d'une étude socio-économique de base visant à doter le Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à Buts Multiples (PGIRE DUBM) dans le Bassin du Fleuve Sénégal, à travers une enquête socio-économique dans l'ensemble de ses zones d'intervention dans les quatre Etats riverains du Fleuve Sénégal, d'une situation de référence fiable servant de point de départ pour son dispositif de suivi évaluation.

Ce rapport qui fait partie d'un ensemble comportant quatre rapports – pays et un rapport de synthèse, présente la situation socio-économique de référence dans les zones d'intervention du Programme en République Islamique de Mauritanie.

MCG tient à remercier l'ensemble des institutions et organismes qui par leurs conseils, observations et suggestions ou la communication de documents et d'informations pertinentes, ont contribué à la réussite de ce rapport. Nos remerciements s'adressent, en particulier, au Haut Commissariat de l'OMVS et notamment aux représentants du Service de l'Observatoire de l'Environnement (SOE) et du PGIRE ainsi qu'aux représentants des services nationaux compétents, en premier lieu la Cellule Nationale de l'OMVS en Mauritanie, l'Office National de la Statistique (ONS) et l'Agence d'Exécution du PGIRE, la Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER).

Tous les résultats de l'étude socio-économique de base présentés dans ce rapport comme ceux des autres rapports – pays et du rapport de synthèse, sont consignés dans une Base de données sous Access qui permettra, à travers des enquêtes périodiques, une évaluation des impacts du Programme et son suivi évaluation par comparaison avec la situation de référence établie grâce à la présente enquête socio-économique de base.

RESUME EXECUTIF

Le premier chapitre, l'introduction, résume le contexte général du pays qui, sur le plan administratif, est divisé en 13 Wilayas (Régions), subdivisées à leur tour en 54 Moughataas (Départements) et 205 communes dont 163 rurales.

Il présente, ensuite, un aperçu succinct de la situation générale de la Mauritanie sur les plans administratif, physique (climat, zones climatiques et écologiques, morphologie, ressources en eau), socio-économique, démographique et environnemental.

La justification et les objectifs de l'étude socio-économique de base sont rappelés brièvement et l'introduction s'achève sur des explications relatives à l'organisation du présent rapport.

La méthodologie fait l'objet du **chapitre 2**. Les études de base et l'enquête en particulier visaient à présenter le profil socio-économique de référence de la zone d'intervention du projet. A la lumière des analyses des données collectées, il s'agissait de définir la situation socio-économique de référence dans les zones d'intervention du projet pour qu'il puisse disposer des informations de base fiables. Dans ce contexte, les enquêtes devaient collecter l'ensemble des données relatives à la situation sociodémographique de la population, ses conditions de vie et activités économiques, en premier lieu celles liées à l'usage de l'eau telles que l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'agro-foresterie, les maladies hydriques, etc.

La couverture de l'enquête s'est limitée aux quatre wilayas riveraines du fleuve Sénégal qui s'intègrent, par conséquent, dans l'espace OMVS couvert par le PGIRE. De l'ouest vers l'est, il s'agit du Trarza, du Brakna, du Gorgol et du Guidimakha. Il convient de rappeler que le Trarza et le Gorgol sont les deux régions d'intervention du Programme dans sa première phase pour ce qui est des activités génératrices de revenus, les deux autres régions ont été couvertes à titre de zone Témoin.

Questionnaires : En vue de la réalisation des enquêtes le Consultant avait préparé trois questionnaires dont les deux premiers étaient à administrer et remplir par les enquêteurs et superviseurs lors des enquêtes sur le terrain et le troisième, avec l'appui du point focal national, auprès des services nationaux compétents, en particulier l'Office National de la Statistique (ONS). Il s'agissait des questionnaires dénommés : (i) Fiche d'enquête ménage, (ii) Fiche d'enquête entité et (iii) Focus des données secondaires. Ces questionnaires ont fait l'objet d'amendements et d'améliorations suite aux recommandations de la Réunion de démarrage et de concertation (Dakar, 19-21.11.2009) et à celles de l'Atelier de formation des superviseurs et des représentants des INS des Etats membres (Nouakchott, 25-28.01.2010).

Echantillonnage : Au terme de l'atelier de formation, l'ONS, en concertation étroite avec le Consultant, a procédé à l'échantillonnage des localités à retenir en Mauritanie. Suivant les recommandations de l'atelier, deux strates ont été distinguées : (i) une strate regroupant l'ensemble des localités ciblées par le programme PGIRE. En Mauritanie, il s'agit des wilayas du Gorgol et du Trarza ; elles constituent la zone PGIRE ; (ii) une deuxième strate pour les localités du Bassin du Fleuve Sénégal (BFS) qui ne sont pas touchées par le programme PGIRE dans sa première phase et qui servent de témoins ; elles constituent la zone Témoin. Le rapport fournit la liste définitive des localités retenues en Mauritanie.

La base de sondage utilisée avait été fournie par l'OMVS ; elle regroupait l'ensemble des localités du BFS au niveau des quatre pays. Pour la Mauritanie, elle comprend 610 localités. Après la constitution des deux strates, un découpage géographique a permis de construire, parmi les 610 localités, des unités primaires dénommées lots qui sont homogènes entre elles. Ce découpage a notamment pu regrouper les localités de petite taille en un seul lot et d'éclater les grandes localités en plusieurs lots

La taille de l'échantillon a été choisie afin de parvenir à un nombre de ménages suffisamment représentatif pour chaque groupe dans chacune des deux strates et avec la meilleure précision possible (10%). L'échantillon ainsi tiré pour la Mauritanie comprend 400 ménages dans la zone PGIRE et 140 ménages dans la zone Témoin. Il est représentatif au niveau de la zone PGIRE tandis que pour la zone Témoin, il ne donne que des informations sur les indicateurs socio-économiques. Le tirage de l'échantillon s'est fait à deux degrés dans les deux strates. Au premier degré ont été tirés les lots proportionnellement à leur taille en terme de population et, au second degré, 20 ménages par lot à probabilités égales, donc après dénombrement.

La **Formation** s'est déroulée en deux étapes s'achevant chacune sur une enquête pilote réalisée dans une localité de la zone PGIRE.

Une première formation a été dispensée dans le cadre de l'Atelier de Nouakchott susmentionné. Elle a permis de familiariser les participants avec les outils d'enquête (questionnaires, manuel d'entretien et de dénombrement) ainsi qu'avec l'utilisation du GPS et leur a donné l'occasion de formuler des remarques que le consultant a prises en compte pour élaborer la version définitive de ces outils. Elle s'est terminée par une enquête pilote très courte (une demi-journée) dans une localité proche de Rosso.

La deuxième formation s'est déroulée avant le démarrage effectif de l'enquête sur le terrain. Réunissant les superviseurs et les enquêteurs présélectionnés en vue de la réalisation de l'enquête en Mauritanie, elle a eu lieu, pendant deux jours (17-18.02.2010), dans les locaux du bureau d'études MGG à Nouakchott.

L'ensemble des outils a été examiné et discuté, notamment le manuel de l'enquêteur, les fiches communauté/entité et ménage, le plan de sondage défini pour la Mauritanie, de même que le manuel et la fiche de dénombrement. L'équipe s'est déplacée, ensuite, sur le terrain en vue d'y effectuer une enquête pilote (19-20.02.2010).

Le **Test préliminaire** a été réalisé à travers cette enquête pilote afin d'initier les enquêteurs des deux équipes regroupés ensemble sur la manière de s'introduire au niveau des autorités communautaires et des ménages, d'appliquer la méthode de dénombrement, de procéder au tirage de l'échantillon et, enfin, à la collecte des données. L'utilisation du GPS était un autre thème important, car dans le cadre de l'enquête ils ont dû procéder au levé des coordonnées géographiques non seulement de chaque localité enquêtée (au point considéré comme central par les populations), mais également du logement ou de la concession (devant l'entrée) de chaque ménage dénombré. La localité de Rouéimnd dans la Moughataa de Boghé, située à 13 km de Boghé, a été choisie pour ladite enquête pilote.

Le travail a été conduit de manière à refléter exactement la démarche, les tâches et les comportements tels qu'ils devaient se faire lors de l'enquête sur le terrain : (i) présentation de l'enquête et de ses objectifs à la population, (ii) dénombrement, (iii) levé des coordonnées au GPS, (iv) tirage de l'échantillon (2^{ème} degré), (v) remplissage des questionnaires entité et ménage et (vi) restitution des résultats à la population.

Les enquêtes proprement dites ont démarré le 21.02.2010 avec deux équipes comprenant chacune un superviseur et 3 à 4 enquêteurs, tous familiarisés avec les techniques d'enquête en vigueur à l'ONS (notamment les enquêtes EPCV). Elles ont été achevées le 10.03.2010 après s'être déroulées conformément à la programmation. Toutes les 81 localités ont été enquêtées conformément au plan d'échantillonnage (fiches entités dûment remplies disponibles) et le nombre prévu de ménages a fait l'objet de l'enquête sur la base de la fiche ménage (fiches ménage remplies et contrôlées disponibles).

Aussi bien les coordonnées des localités que la position géographique de l'habitation de chaque ménage enquêté ont été levées correctement au GPS. Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée. La logistique s'est avérée fonctionnelle et adaptée aux besoins des deux équipes constituées (véhicules en parfait état de marche, GPS neufs achetés spécialement pour les enquêtes, fiches d'enquêtes disponibles en nombre suffisant, etc.).

Chaque soir, les questionnaires remplis dans la journée ont fait l'objet d'un examen minutieux avant d'être rangés dans des malles métalliques acquises dans ce but avant le démarrage des enquêtes.

Le traitement des données, au siège du consultant à Nouakchott, a débuté par une formation des agents de saisie de deux jours (22-23.03.2010), puis démarré effectivement le 24.03.2010.

Pour les fiches de la Mauritanie, la saisie, réalisée par quatre Agents de saisie spécialisés suivis en permanence par un Superviseur et encadrés de près par l'équipe du consultant, s'est achevé le 6.04.2010. Tous les agents sélectionnés avaient une bonne expérience de la saisie de questionnaires de ce genre et du logiciel utilisé.

Le programme de saisie des données de l'enquête a été développé sur le logiciel CSPro permettant ainsi de réaliser, de manière optimale, les tests de cohérence des variables au moment de la saisie et de disposer, au terme de cette dernière, d'un fichier présentant un minimum de valeurs aberrantes. Quant à la tabulation, elle a été faite sur le logiciel d'analyse statistique SAS. Parallèlement à l'avancement de la saisie, le consultant a commencé l'exploitation et l'analyse des masques disponibles.

Pour terminer, le consultant a procédé à la vérification des réponses, variable par variable. Si nécessaire, le retour aux questionnaires a permis de corriger toutes les réponses non permises. En dernier recours, il restait la possibilité de comparer les indicateurs douteux avec d'autres sources de données (ONS, départements sectoriels, etc.).

Taux de réponse et pondération : Pour les deux questionnaires administrés (ménage et entité), le taux de réponse est de 100% pour l'ensemble des questions codées. Lors de l'analyse des résultats il s'est avéré toutefois que certaines questions, en nombre très limité, étaient mal formulées et ne pouvaient pas aboutir à des réponses pleinement satisfaisantes (voir ci-dessous les enseignements tirés et les améliorations futures de la collecte des données). Quant à la pondération, elle a été effectuée pour chacune des 27 zones de référence du pays. Suivant les zones de référence, elle s'échelonne entre 38,07 et 244,87.

Fiabilité des estimations : Le consultant estime que la fiabilité des estimations est excellente en ce qui concerne l'ensemble des résultats obtenus au niveau de la zone PGIRE. L'intervalle de confiance est de l'ordre de 10%. Néanmoins, dans certains domaines, tout particulièrement dans ceux de la pêche et de l'appartenance à des structures associatives faisant usage de l'eau, le nombre de ménages et, par conséquent, des réponses, était trop restreint pour permettre d'obtenir des résultats vraiment significatifs.

Par contre, les données relatives à la zone Témoin sont beaucoup moins fiables sinon, dans de nombreux cas, non significatifs, mais on s'y attendait depuis la détermination de la taille de l'échantillon. Par conséquent, pour la zone Témoin, on ne dispose que des informations recherchées en matière d'indicateurs socio-économiques.

Enseignements tirés et améliorations futures de la collecte des données : Au terme de l'exploitation et de l'analyse des données collectées à travers l'enquête, on peut tirer quelques enseignements pertinents et faire des propositions quant aux améliorations à apporter à la collecte future de données, notamment dans le cadre du suivi évaluation du PGIRE.

En effet, si dans l'ensemble l'enquête s'est déroulée dans des conditions tout à fait satisfaisantes sinon excellentes, notamment sur le plan matériel et de l'organisation, des améliorations sont possibles en matière de vérification, en particulier par le superviseur le jour même de l'enquête, du remplissage complet et correct des questionnaires. Dans ce cadre, le consultant insiste sur les priorités suivantes : (i) optimiser la définition des questions des questionnaires afin d'éviter toute interprétation prêtant à confusion ; (ii) éviter les questions non codées (du type : « à préciser : »), car dans une telle situation, ou l'enquêteur ne se donne pas la peine de noter la ou les réponses, ou l'interviewé n'a pas le temps pour trouver tout de suite la réponse ; (iii) les questions demandant à l'interviewé de classer les contraintes par des priorités (gravités) trop nombreuses (supérieures à 3) sont difficiles à gérer par la majorité des chefs de ménage. Les réponses s'en ressentent et les contraintes classées les dernières ne sont plus précises et incomplètes.

Les caractéristiques de la population enquêtée sont exposées dans le **chapitre 3**. Au recensement de 2000, la Mauritanie comptait 2.508.159 habitants. Les projections de l'ONS pour 2010 évaluent la population totale à 3.340.627 habitants. Pour les quatre Régions appartenant au BFS, les projections pour 2010 font état de 1.134.531 habitants. En plus des données démographiques par wilaya, le rapport les présente également pour les 81 localités échantillonnées. Comme dans tout échantillonnage, la taille de ces localités en terme de population connaît des écarts notables, entre 3 et 4.343 habitants dans le cas présent (d'où la nécessité de procéder à la pondération précitée).

La répartition de la population par sexe fait ressortir, en 2000 et au plan national, une légère domination numérique des personnes de sexe féminin (50,49%). Toutefois, selon les projections de l'ONS, le rapport est inversé en 2010, car on estime que les personnes de sexe masculin représentent maintenant 50,24% et celles de sexe féminin 49,76%.

Cette prédominance des personnes de sexe masculin est confirmée par les résultats de l'enquête ménage dans la zone PGIRE où elle aboutit au taux suivants : 51,2% de sexe masculin et 48,8% de sexe féminin.

Par ailleurs, l'enquête a permis de déterminer le sexe des chefs de ménage (CM) interviewés. Ainsi, dans la zone PGIRE, 85,25% des CM sont de sexe masculin et 14,75% de sexe féminin.

La répartition par classes d'âge est disponible pour les ménages de l'échantillon : la moyenne d'âge des membres est de 22 ans et le rapport indique pour la zone PGIRE la répartition par tranches d'âge de 5 ans.

Les liens de parenté : Toujours pour la zone PGIRE, les liens de parenté existants entre les membres des ménages enquêtés nous donnent 15% de chefs de ménage, 13,9% d'époux ou d'épouses et 63,2% de fils ou filles.

Le niveau d'éducation des membres des ménages enquêtés dans la zone PGIRE démontre que 56,7% ont le niveau primaire incomplet (et 4,2% le primaire complet), 5,39% le niveau secondaire incomplet et que 27,2% ont fréquenté l'école coranique. En examinant le niveau d'éducation des CM, une large majorité des CM hommes a fait des études coraniques (55% par rapport à 51% chez les CM féminins), tandis que parmi les CM femmes, le nombre de ceux ayant fait des études primaires complètes est plus élevé (12,5%) que chez leurs collègues masculins (3,3%).

La mobilité de la population : Selon les résultats de l'enquête la mobilité des populations est globalement de 18,7% dans la zone PGIRE et de 25,9% dans la zone Témoin. En différenciant selon le sexe et deux groupes d'âge (moins de 18 ans et plus de 18 ans), on constate que pour les hommes la mobilité, de courte ou longue durée, est plus élevée pour les moins de 18 ans que pour les plus de 18 ans. Pour les femmes, les sorties de courte durée sont plus fréquentes chez les moins de 18 ans, mais les sorties de longue durée sont plus fréquentes chez les plus de 18 ans. De même les entrées de courte durée sont plus fréquentes chez les plus de 18 ans tandis que les sorties de longue durée concernent davantage les moins de 18 ans que les adultes.

En matière de destinations des sortants de courte et longue durée, les sortants de courte durée privilégient des destinations à l'intérieur de la préfecture avant celles dans d'autres préfectures, la capitale ou un pays étranger. Par contre, les sortants de longue durée ciblent, en premier lieu, la capitale, avant des destinations à l'intérieur de la préfecture ou à l'étranger.

Les origines principales des entrants sont l'intérieur de la préfecture pour 45,8%, d'autres préfectures pour 29,2% et les pays de la sous-région pour 25%. Interrogés sur les motifs de la mobilité, la réponse est unanime (100% oui) au niveau de toutes les entités. On sort ou entre de la localité uniquement pour des raisons économiques et nulle part, on ne cite des raisons familiales ou les études.

Les caractéristiques socio-économiques des ménages : Dans le cadre de l'enquête, le consultant s'est intéressé, en premier lieu, aux **activités des populations enquêtées, des chefs de ménage** (CM) et des membres de leur ménage et démontre, en recensant l'activité principale, secondaire et tertiaire des populations que l'agriculture constitue l'activité principale dans toutes les wilayas du BFS.

Les pourcentages de celles déclarant l'agriculture comme activité principale sont de 41,8% dans la zone PGIRE (33,6% au Gorgol, 41,8% au Trarza) et même de 45,0% dans la zone Témoin. La proportion relativement faible au Gorgol résulte du fait que 48,8% des habitants disent être en situation "sans emploi" (contre 29,1% au Trarza et 20,0% dans la zone Témoin).

L'activité secondaire la plus pratiquée est l'élevage pour 30,3% des habitants au Gorgol et pour 12,3% au Trarza, tandis que dans la zone Témoin c'est l'artisanat (pour 1/3 des habitants). Enfin, les activités tertiaires les plus pratiquées au Gorgol sont l'agriculture (4,18%), l'élevage (également 4,1%) et la pêche (1,8%), tandis qu'au Trarza ce sont l'élevage (2,7%), la pêche (1,5%) et l'agriculture (1,1%). Dans la zone Témoin, l'artisanat représente l'activité tertiaire largement prédominante.

En analysant la situation selon le sexe du CM, on constate que l'agriculture est l'activité principale de tous les CM, hommes et femmes confondus, mais que pour les autres activités principales il existe des différences notables selon le sexe. En effet : (i) l'agriculture représente l'activité principale pour près de 50 des CM hommes et pour près de 40% des CM femmes ; (ii) l'élevage et la pêche cités par respectivement 12,5% et 2,8% des CM hommes ne sont pas exercés par les CM femmes ; (iii) le commerce est toujours cité au troisième rang mais pour 13,5% des CM hommes et 18,1% des CM femmes.

Parmi les **autres membres du ménage** qui, dans la zone PGIRE, se compose en moyenne de 6,84 personnes, on compte 2,4 membres actifs au niveau de l'exploitation familiale tandis que 1,4 membres sont actifs en dehors de cette dernière. Les données collectées ne permettent pas de faire ressortir le temps consacré à ces activités hors exploitation, mais la provenance des revenus du ménage moyen (voir ci-après) permet d'évaluer la contribution des activités en dehors de l'exploitation en termes financiers. En 2009, cette contribution s'élève à 3.735 UM/mois.

Revenus des ménages : L'enquête ménage nous donne un revenu moyen du ménage, en 2009, de 31.486 UM/mois soit de 377.832 UM/an. Du fait que le ménage enquêté se compose de 6,84 membres, le revenu annuel par tête est de 55.239 UM, donc nettement inférieur au seuil d'extrême pauvreté (= 96.400 UM). L'importance des dépenses moyennes par rapport à ce revenu permet toutefois de supposer que l'autoconsommation des produits de l'exploitation n'est pas toujours prise en compte dans les revenus déclarés.

Toujours pour l'année 2009, les ménages enquêtés dans la zone PGIRE font état des revenus suivants selon la provenance de ce revenu : (i) revenu de l'exploitation familiale : 14.857 UM/mois ; (ii) autres activités du CM : 10.145 UM/mois ; (iii) activités des autres membres du ménage en dehors de l'exploitation : 3.735 UM/mois ; (iv) revenu généré par des transactions financières : 2.749 UM/mois.

Dépenses des ménages : La dépense moyenne mensuelle déclarée par les ménages pour l'année 2009, nettement plus élevée que le revenu déclaré par ces mêmes ménages, s'élève à 58.684,41 UM ce qui correspond à une dépense annuelle de 704.212,92 UM. Les dépenses pour l'alimentation représentent environ 50% des dépenses totales. Cet écart entre la dépense et le revenu pourrait s'expliquer par la prise en compte incomplète précitée de l'autoconsommation au niveau du revenu.

Profil de pauvreté : Au niveau national, l'indice global de pauvreté est de 42,0% en 2008 et celui de l'extrême pauvreté de 25,9%. Pour les quatre wilayas du BFGS, les seuils de pauvreté et d'extrême pauvreté en 2008 sont respectivement de 66,5% et 43,4% pour le Gorgol, de 37,1% et 22,3% pour le Trarza, de 63,9% et 45,3% pour le Brakna et de 56,7% et 37,5% pour le Guidimakha (source : EPCV 2008).

Pour la zone PGIRE l'analyse (faite sur la base des revenus déclarés par les ménages) fait ressortir que 69,1% de la population touchée à travers l'enquête ménage vit en dessous du seuil de pauvreté fixé, en 2008, à 129.600 UM/tête/an, et même 56,7% en dessous du seuil d'extrême pauvreté (96.400 UM/tête/an en 2008).

Appartenance du chef de ménage à des structures associatives faisant usage de l'eau : L'enquête a voulu connaître les formes d'organisations socio-économiques et notamment celles faisant usage de l'eau, auxquelles appartiennent les chefs de ménage. Les réponses dans ce domaine étaient peu nombreuses et la fiabilité des résultats paraît, de ce fait, souvent douteuse, notamment en matière de pêche et d'élevage. Par ailleurs, les chefs de ménage enquêtés ont généralement de difficultés pour différencier entre une association agréée et un simple groupement entre voisins tout à fait informel en vue de réaliser certaines tâches en commun. Sous ces réserves l'enquête montre que par localité, il existe en moyenne 3,4 associations locales faisant usage de l'eau dont 2,8 agricoles, 0,1 dans le secteur de la pêche et 1,2 dans celui de l'élevage. Aussi, on compte en moyenne par localité 1,8 coopérative féminine travaillant la terre.

L'accès aux infrastructures et services sociaux de base est l'intitulé du **chapitre 4**. Pour les principaux secteurs on peut résumer les résultats comme suit :

Alphabétisation : Le nombre moyen d'adultes alphabétisés dans les localités touchées par l'enquête communautaire est de 126,5 dont 68,4 hommes et 58,1 femmes. Dans une localité de la zone PGIRE sur cinq, il existe un programme d'alphabétisation. Le suivi de ce programme varie suivant les sexes et les groupes d'âge (moins de 18 ans et plus de 18 ans). Ainsi, pour les hommes de moins de 18 ans, le suivi du programme est peu fréquent.

Il est plus fréquent pour les hommes adultes, mais nettement moins que chez les femmes parmi lesquelles la fréquentation est plus importante, notamment chez les adultes.

Education : L'enquête dans les 81 localités enquêtées fournit les moyennes suivantes : (i) Nombre d'écoles primaires par localité : 1 ; (ii) Nombre de salles de classe par école : 3,7 ; (iii) Nombre de sections pédagogiques par école : 2,5 ; (iv) Nombre de maîtres par école : 2,6 ; (v) Nombre moyen d'élèves par école : 155 (dont 78 garçons et 77 filles). Toujours selon l'enquête, parmi ces localités, 35,7% sont dotées d'une école primaire et 64,3% n'en possèdent pas.

Seulement 4,35% des localités enquêtées disposent d'une école secondaire permettant aux élèves de poursuivre leur scolarisation sur place, mais il s'agit de collèges, car jusqu'à présent aucun de ces établissements secondaires ne dispose d'un lycée. Pour les élèves des localités dépourvues de ce type d'infrastructure, la distance moyenne du collège le plus proche est de 16,3 km.

Il existe en moyenne plus qu'une école coranique dans les localités de l'échantillon. En moyenne, chacune est fréquentée par 58 élèves.

Par contre, il n'existe aucun établissement dispensant une formation technique ou professionnelle dans les localités enquêtées.

Santé : L'enquête fait ressortir qu'une localité sur trois (33,3%) parmi les localités enquêtées est dotée d'une infrastructure de santé (CS ou PS). Pour les localités dépourvues d'une telle infrastructure, la structure sanitaire la plus fréquentée se trouve en moyenne à 15,9 km. Environ la moitié de ces infrastructures dispose d'un infirmier, mais chacune compte généralement deux agents communautaires de santé, une sage-femme, une accoucheuse/matronne et un autre employé.

En 2009, le nombre moyen de consultations était de 18 par jour ouvrable. Le nombre moyen des consultants par mois pour les principales maladies est le suivant : (i) Paludisme : 18,5 personnes ; (ii) Bilharziose (ou Schistosomiase): 6,2 personnes ; (iii) Diarrhées : 11,0 personnes et IRA 11,1 personnes.

L'effectif moyen de la population en âge scolaire (6 à 15 ans) ayant bénéficié, en 2009, d'un traitement de la bilharziose est de 21,6 par localité. Par ménage, le nombre moyen d'enfants âgés de 6 à 15 ans ayant bénéficié d'un traitement contre la bilharziose/schistosomiase est de 1,4.

La possession et utilisation de moustiquaires imprégnées dans les ménages sont plus élevées au Gorgol où elles concernent presque deux ménages sur trois, qu'au Trarza où elles ne dépassent que peu les 50%. Toutefois, 1,7% des personnes dit d'avoir dormi la nuit précédente sous une moustiquaire et

le nombre d'enfants de moins de cinq ans ayant dormi sous une moustiquaire la nuit précédente s'élève à 2,7.

Enfin, le nombre moyen de décès dus au paludisme par localité, durant l'année 2009, est de 2 pour les enfants âgés de moins de 5 ans et de 1 chez les femmes enceintes.

L'existence d'une pharmacie ou d'un dépôt pharmaceutique est signalée dans 10% des localités. Pour les 90% de localités qui n'en disposent pas, le dépôt le plus proche se situe en moyenne à 2,8 km. Cependant, selon les réponses obtenues, un tiers seulement (33%) des dépôts pharmaceutiques est approvisionné régulièrement tandis qu'au niveau des deux autres tiers, des ruptures d'approvisionnement sont fréquentes.

Accès à l'eau potable : L'enquête ménage a cherché à connaître les trois modes de branchement ou d'approvisionnement prioritaires des ménages aussi bien dans la zone PGIRE que dans la zone Témoin. Les résultats démontrent que la zone Témoin est mieux équipée en réseaux AEP que la zone PGIRE, et au niveau de cette dernière, le Gorgol est mieux équipé que le Trarza. Il en est de même pour les puits modernes. Il en résulte, d'une part, que plus de 55% des ménages de la zone PGIRE s'approvisionnent en eau dans les puits traditionnels (contre 31,7% dans la zone Témoin) et, d'autre part, que 31,1% des ménages interviewés au Trarza citent les eaux de surface (fleuve ou marigot) comme source principale (contre 10,7% au Gorgol et moins de 5% dans la zone Témoin). Globalement, on signale dans 75% des localités que l'eau est disponible en toutes saisons. Cependant, 25% des localités font état de difficultés saisonnières. Enfin, l'enquête entité démontre que dans un tiers des localités, la population a recours aux eaux de surface.

D'autre part, l'enquête entité permet de mentionner les moyennes suivantes en matière d'infrastructures d'alimentation en eau potable pour les quatre wilaya confondues : (i) nombre de puits traditionnels : 1,7 par localité ; (ii) nombre de puits modernes (à grand diamètre) : 0,1 ; (iii) nombre de forages équipés d'une pompe manuelle : 0,1 ; (iv) nombre de forages équipés d'une pompe thermique : 0,15 ; (v) nombre de forages équipés d'une pompe solaire : 0,1 ; (vi) nombre d'AEP avec réseau de distribution collectif : 0,1 ; (vii) nombre d'AEP avec réseau de distribution collectif et individuel : 0,2 par localité.

Assainissement : L'enquête fait ressortir que près de 39% des ménages du Trarza disposent d'une latrine familiale contre seulement 33,7% au Gorgol mais 54,9% dans la zone Témoin. Par contre, l'existence d'un lavoir est rare partout (max. au Trarza avec près de 10%).

Toujours selon l'enquête, le nombre moyen de réseaux de collecte des eaux pluviales est de: 3,5 par localité dans la zone PGIRE.

Logement : Le logement des ménages enquêtés au niveau de la zone PGIRE comprend en moyenne 2,33 pièces. Le sol est en ciment pour environ 27,4%

des logements et en sable/terre pour 71,6%. Les sols en carreaux ne se rencontrent que dans 0,5% des logements du Trarza. Les murs sont en banco pour 39,7% des logements, en ciment pour 22,8%, en bâche ou tissu pour 14,1%, en bois pour 8,6% et en paille pour 5,3%. Les tôles de zinc constituent la toiture prédominante au Trarza (43,35%), contrairement au Gorgol où la couverture en paille se trouve encore sur un tiers des logements. Enfin, 97,5% des ménages sont propriétaires de leur logement.

Alimentation en énergie : Dans les localités ciblées par l'enquête, partout, l'éclairage traditionnel demeure de loin le mode d'alimentation en énergie électrique le plus répandu. Suivant les régions, entre 88% et près de 91% des ménages n'utilisent pas d'autres sources d'éclairage.

Pour la cuisson des aliments, l'enquête ménage démontre que le bois reste toujours le combustible quasiment généralisé pour préparer les repas (plus de 99% au Gorgol). Toutefois, au Trarza, 6,9% des ménages ont déjà recours au gaz butane (et 5,2% au charbon de bois).

Autres services : Les résultats suivants de l'enquête sont disponibles pour les localités de la zone PGIRE et les ménages qui y vivent : (i) un tiers des localités est accessible sans difficulté, pour 22,2% l'accès présente des difficultés et pour un tiers même des difficultés majeures tandis que 11% des localités sont inaccessibles en hivernage ; (ii) l'enquête révèle que 7,4% des localités sont accessibles par le téléphone fixe et toutes les autres par au moins un opérateur de téléphonie mobile. Des possibilités de recharge des téléphones mobiles existent dans 74% des localités. Toutefois, la stabilité du réseau mobile n'est jugée positive que dans un peu moins de 50% des localités ; (iii) sans prendre en compte les propriétaires d'antennes paraboliques, la réception de la télévision est assurée dans trois localités sur quatre ; (iv) aucune des localités de l'échantillon ne peut faire état d'une bibliothèque ; (v) uniquement 7,9% des localités possèdent une salle pour les jeunes, mais seulement une salle sur trois est considérée comme fonctionnelle ; (vi) l'existence d'un terrain de sport est signalée dans 69% des localités, mais il s'agit rarement d'un terrain aménagé (6% de terrains aménagés).

Les Activités et données économiques sont présentées au **chapitre 5**. Le rapport présente en annexe les données aux niveaux national et régional communiquées par la DPCSE ou les Délégations Régionales du MDR.

L'exploitation agricole : L'enquête fait ressortir que la **superficie moyenne de l'exploitation** par ménage, tous les types de cultures confondus (irrigué, décrue, pluvial, etc.), est de 19,7 ha dans la zone PGIRE et de 9,2 ha dans la zone Témoin. Le **contexte de l'exploitation** moyenne est caractérisé par l'exploitation majoritairement sous forme de périmètres villageois (moins de 50 ha) et, au Gorgol, par une proportion relativement élevée (10% à 13%) d'exploitations au niveau de moyens et grands périmètres.

Les exploitations privées représentent dans toutes les régions entre 30% et 38%, avec un maximum au Trarza.

Dans la zone PGIRE, la **répartition des exploitants par type de culture** est la suivante : 34,1% en culture irriguée, 35% en culture de décrue, 24,6% en culture pluviale, 2% en culture de bas-fonds et 1,2% en culture sur berge.

Concernant la **tenure des terres**, la majorité des exploitants est propriétaire de leur exploitation, avec toutefois des variations importantes entre, d'une part, le Trarza (40,3%) et, d'autre part, le Gorgol et la zone Témoin (plus de 88%). Au Trarza par contre, 42,7% des terres exploitées appartiennent à la communauté, au Gorgol seulement 3,9%. Toutefois, la majorité des exploitants dits privés évolue dans le cadre d'une structure associative qui se charge, en particulier, de l'alimentation en eau d'irrigation et de l'entretien des ouvrages hydrauliques.

Par ailleurs, c'est aussi au Trarza qu'on compte le plus de locataires (5,9%) et de métayers (près de 9%). Le coût moyen de la location dans la zone PGIRE est de 29.149 UM/ha par an.

Toujours dans la zone PGIRE, 6% des ménages peuvent disposer, en propre ou en location, de **matériel de travail** mécanisé, 9,8% de matériel de culture attelée et 9,6% de matériel de traitement phytosanitaire. Les **engrais chimiques** sont utilisés par 77% des exploitants du Trarza, mais uniquement par 14% de ceux du Gorgol et par 7,8% de ceux de la zone Témoin. Le taux élevé du Trarza peut s'expliquer par le nombre important de riziculteurs privés. Par contre, dans aucune région, on ne signale le compostage ou l'emploi de compost.

Les quantités de **semences sélectionnées** utilisées par l'exploitant pendant les années 2007 à 2009 pour les trois cultures céréalières principales sont de l'ordre suivant : 13 à 19 kg sur le riz, 8 à 14 kg sur le sorgho et 3 à 6 kg sur le maïs. Cependant, l'exploitant confond souvent les semences sélectionnées avec les semences achetées à l'extérieur (non prélevées sur la récolte précédente).

Les **réalisations culturales** (superficie emblavée et production obtenue) des années 2007 à 2009 sont présentées par exploitant moyen en différenciant entre la zone PGIRE et la zone Témoin, en distinguant 17 types de cultures et spéculations. Le consultant n'en résume que les principales pour la zone PGIRE : (i) en irrigué en hivernage, riz 1,4 à 4,1 ha, sorgho 1,25 à 7,3 ha, maïs 0,9 à 1,7 ha ; (ii) en irrigué en contre saison chaude : riz 0,5 ha ; (iii) en irrigué en contre saison froide : tomate 0,2 ha, oignon : 0,1 à 0,2 ha ; (iv) en culture de décrue : maïs 11,4 à 11,8 ha ; (v) en culture pluviale : mil 9,9 à 10,3 ha, sorgho 3,1 à 3,6 ha.

Destination des produits : Les produits de l'exploitation sont soit autoconsommés soit vendus. Là encore, de grands tableaux ne se prêtent pas à un résumé.

On peut toutefois en dégager les tendances suivantes : pour la production de riz, la quantité autoconsommée dépasse légèrement celle vendue, tandis que pour le maïs, le sorgho et le mil l'autoconsommation concerne environ les deux tiers de la production et un tiers est vendu. Les tomates de l'exploitation sont destinées à la vente pour 60% à 80% des quantités produites, tandis que l'oignon est autoconsommé à plus de 60%.

L'enquête s'est intéressée également aux **prix des produits agricoles** et le rapport les présente sous forme de tableau pour l'année 2009, car peu d'agriculteurs se souviennent encore des prix obtenus les années antérieures.

C'est en matière de **contraintes prioritaires rencontrées** par les irrigants que les réponses obtenues sont très claires. La disponibilité d'eau pour l'irrigation constitue partout la première contrainte des agriculteurs en irrigué tandis que la deuxième contrainte est la disponibilité d'eau en saison sèche, exception faite du Trarza (certainement grâce à la retenue formée en amont du barrage de Diama qui rend l'eau disponible tout le long de l'année).

Parmi les autres contraintes, les interrogés citent notamment le fonctionnement du **système de drainage**, là où il existe, car au Gorgol 45,97% des périmètres et au Trarza un tiers (33,21%) ont été aménagés sans système de drainage. En matière de **crédit agricole**, dans la zone PGIRE, près de 79% des exploitants se plaignent de l'insuffisance du crédit et environ 79% des difficultés d'accès au crédit. Toutefois, de l'ordre de 86% des exploitants ne bénéficient d'aucun crédit.

Parmi les exploitants pratiquant la **culture de décrue** dans la zone PGIRE, 90% ne sont pas satisfaits du remplissage et 10% de la vidange des cuvettes. Quant aux exploitants de **bas-fonds et de dépressions**, l'insuffisance d'eau constitue la contrainte majeure pour 82% tandis que 18% citent les problèmes d'envasement ou d'ensablement.

Les exploitants de tous les types de cultures de la zone PGIRE citent comme **autres contraintes ou insuffisances** les suivantes : (i) salinité des sols : 31,7% ; (ii) manque de fertilité : 37% ; (iii) adventices : 37,5% ; (iv) divagation du bétail : 96,4% ; (v) oiseaux granivores : 93,6% ; (vi) problèmes fonciers : 19% ; (vii) difficultés d'approvisionnement en intrants : 79,1% ; (viii) difficultés de conditionnement (96%) et d'écoulement des produits (70%) ; (ix) faiblesse du conseil agricole : 70% ; (x) pertes post récolte : 72%.

Enfin, l'enquête entité permet de préciser les **types de marchés** existants dans les localités de l'échantillon en vue de permettre aux producteurs d'écouler leurs produits sur place (en % des localités) : existence d'un

marché permanent : 39,3% ; d'un marché hebdomadaire : 14,3% ;
inexistence de marché : 46,4%.

L'exploitation d'élevage : En moyenne, le ménage pratiquant l'élevage dispose d'environ 10 bovins dans la zone PGIRE mais de l'ordre de 22 dans la zone Témoin. **Les effectifs** de petits ruminants sont, eux aussi, plus élevés dans la zone Témoin (environ 27 ovins et 20 caprins) que dans la zone PGIRE (environ 20 ovins et 15 caprins). Le suivi vaccinal des animaux est mieux assuré au Gorgol qu'au Trarza.

Dans la zone PGIRE, la **production moyenne** de lait de vache (en 2009) est d'environ 776 litres par ménage, celle de lait de brebis de 484 litres et celle de lait de chèvre de 193 litres. Le lait produit sert, en premier lieu, à l'autoconsommation du ménage. Il en est de même pour la production de viande rouge, de poulets et d'œufs.

En matière d'**infrastructures et services d'élevage**, 14,3% des localités possèdent un parc de vaccination, 10,7% comptent un agent vétérinaire et 3,6% une pharmacie ou un dépôt vétérinaire.

En cas de défaut d'une telle structure, la structure la plus proche se situe en moyenne entre 16 et 17 km.

Les prix moyens de vente des produits animaux sont corrects et après comparaison avec les prix payés dans la capitale, la marge des intermédiaires ne paraît pas excessive.

Les contraintes en matière d'élevage : L'enquête a déterminé les neuf contraintes par ordre de priorité/gravité. Il en résulte que le manque de terres de parcours et celui d'aliments de complémentation représentent les contraintes principales dans toutes les zones et régions du BFS. L'impossibilité de pratiquer l'embouche et le défaut de gardiennage, constituent les deux contraintes occupant les rangs suivants.

L'exploitation de pêche : L'échantillon n'a touché que peu de pêcheurs ; pour eux la pêche représente dans toutes les zones et régions l'activité principale pour environ un tiers des pêcheurs (entre 32,2% au Gorgol et 39,9% dans la zone Témoin) et pour environ deux tiers une activité secondaire. En matière d'**organisation du travail** les différences régionales sont davantage marquées : Tandis qu'au Trarza seulement environ 13% pêchent en groupe et 87% de façon individuelle, au Gorgol ils sont de l'ordre de 40% à pêcher en groupe et 60% à pêcher individuellement.

En matière d'**équipements de pêche** on compte, selon les résultats de l'enquête dans la zone PGIRE, en moyenne par localité où se pratique la pêche : 18 pirogues, 62 filets et 19 autres équipements sans préciser lesquels.

Dans la zone Témoin, on n'enregistre pas de pirogues. Pour l'année 2009 et la seule zone PGIRE, la saison de pêche s'étend en moyenne sur 9,6 mois et on compte 24,1 jours de pêche par mois de saison. Chaque jour de pêche on effectue en moyenne 3,9 sorties/jour et les prises moyennes par jour de pêche s'élèvent à 10,5 kg. Toujours pour l'année 2009, la quantité moyenne autoconsommée par le ménage du pêcheur est de 19,4 kg/mois tandis que 64,2 kg/mois ont été vendus en frais et 26,9 kg/mois après traitement.

Le **lieu de vente** et le mode de traitement présentent certaines différences entre les deux régions de la zone PGIRE. Au Gorgol, environ 14% des prises sont vendues à la mise à terre, près de 42% au village et 44% au marché tandis que pour le Trarza, ces trois types de vente représentent respectivement 2%, 61% 19%. Le **traitement du poisson** non vendu ou consommé en frais se fait, le plus souvent, par séchage à l'air (54% au Gorgol et près de 67% au Trarza), mais la fumigation, non pratiquée au Trarza, constitue le deuxième mode de traitement au Gorgol (33,3%). Au Trarza on préfère le traitement par salaison (46%) qui n'est pas pratiquée au Gorgol. Partout, le traitement se fait au niveau de l'exploitation.

L'enquête communautaire a voulu connaître l'existence de **sites de débarquement et de marchés de poisson** dans les localités ainsi que leur état d'aménagement. Les réponses ont été suivantes : (i) existence d'un site de débarquement dans la localité dans 10,5% des localités ; (ii) site de débarquement aménagé : 7,1% des sites aménagés, non aménagés 92,9% ; (iii) existence d'un marché de poisson dans 33,3% des localités ; (iv) marché aménagé : 18,2% des marchés existants.

Suite à un nombre trop restreint de pêcheurs touchés par l'enquête, les données relatives à l'appartenance des pêcheurs à des **associations** ne sont pas significatives. Néanmoins on peut estimer que dans la zone PGIRE environ deux tiers des pêcheurs appartiennent à une association de pêcheurs.

Les questions posées pour connaître les **contraintes en matière de pêche** permettent de conclure qu'au Gorgol, le manque d'équipement de pêche constitue la contrainte principale (près de 54% des pêcheurs), avant le transport (35%) et la rareté de la ressource (12%). Au Trarza par contre, la rareté de la ressource est citée en tant que première contrainte par 50% des pêcheurs tandis que le manque d'équipements ne figure qu'au deuxième rang (33%), bien avant le transport (11%).

Activités agro - forestières : Les résultats de l'enquête permettent de conclure que vu la densité relative des aménagements hydro agricoles au Trarza, la **disponibilité** de ressources naturelles commence à être limitée (de l'ordre de 28% de réponses affirmatives). Au Gorgol par contre, les ressources ne manquent pratiquement pas (7,7% des interviewés).

L'**utilisation** permet le même raisonnement qu'en matière de disponibilité. Si le ramassage de bois de feu est presque généralisé partout (voir aussi ci-dessus les combustibles de cuisine utilisés), même au Trarza, la coupe de bois de construction de même que la collecte de fruits et de plantes au niveau de la végétation naturelle y sont beaucoup moins fréquents qu'au Gorgol ou dans la zone Témoin.

La **production de bois** en procédant à la plantation d'arbres à quelque titre que ce soit, demeure partout une activité rare sinon exceptionnelle. Néanmoins, l'analyse des résultats de l'enquête entité fournit quelques informations en matière de reboisement communautaire dans les localités qui le pratiquent. Ainsi, les techniques utilisées sont la plantation d'arbres (80% des localités) et la mise en défens de peuplements existants (6,7% des localités). Concernant les autres techniques mises en œuvre (13,3%), leur nature ne peut être précisée.

S'il y a plantation d'arbres, les raisons principales en sont la création de brise-vent (53,8%), la production de bois (15,4%), la production de fruits (23,1%) et l'obtention de produits pour la pharmacologie traditionnelle / plantes médicinales (7,7%).

Les **prix de vente** (2009) des produits du terroir dans la zone PGIRE sont de l'ordre de 89 UM pour le fagot de bois, de 226 UM/kg de charbon de bois et de 500 UM/kg de gomme arabique. Le prix moyen des produits d'arboriculture est de 100 UM/kg.

Activités dans le domaine de la protection des berges et/ou de la gestion intégrée des terres et de l'eau : Aussi bien les problèmes (ou leur perception ?) que les activités dans ces domaines sont très réduits. Dans la zone PGIRE, la **dégradation des berges** pose un problème pour près de 10% des localités et dans la zone Témoin pour 19%. L'enquête entité fait ressortir que la localité moyenne dans la zone PGIRE compte 3,0 km de berges dont 1,5 km sont à restaurer. Pour la zone Témoin, ces valeurs sont de 3,5 km de berges dont 1,2 km à restaurer.

Des **activités de protection individuelles** (de l'ordre de 40% de réponses affirmatives) existent dans toutes les zones et régions de l'échantillon, mais ces activités n'ont pas été décrites de manière à permettre une analyse.

Les **activités en matière de gestion intégrée des terres et de l'eau** sont très rares bien que le Gorgol paraisse légèrement en avance par rapport aux autres régions (8,8% contre 3% au Trarza).

TABLE DES MATIERES

PREFACE.....	1
RESUME EXECUTIF	2
TABLE DES MATIERES	18
LISTE DES TABLEAUX	21
LISTE DES ILLUSTRATIONS ET GRAPHIQUES.....	25
AVANT-PROPOS	26
PARTIE A : INTRODUCTION ET ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ENQUETE	28
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION.....	28
1.1 CONTEXTE GENERAL DU PAYS.....	28
1.2 LES WILAYAS APPARTENANT AU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL.....	32
1.2.1 LA REGION DU TRARZA.....	32
1.2.2 LA REGION DU GORGOL.....	32
1.2.3 LA REGION DU BRAKNA.....	32
1.2.4 LA REGION DU GUIDIMAKHA.....	33
1.3 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE.....	33
1.4 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES, SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL (COTE MAURITANIE)	34
1.5 JUSTIFICATION DE L'ENQUETE	35
1.6 OBJECTIFS DE L'ENQUETE	35
1.7 ORGANISATION DU RAPPORT	36
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE	37
2.1 PORTEE ET COUVERTURE DE L'ENQUETE	37
2.1.1 PORTEE DE L'ENQUETE	37
2.1.2 COUVERTURE DE L'ENQUETE	37
2.2 QUESTIONNAIRES	39
2.3 ECHANTILLON	40
2.4 FORMATION	43
2.5 TEST PRELIMINAIRE	44
2.6 TRAVAIL DE TERRAIN	45
2.7 TRAITEMENT DES DONNEES	46
2.8 TAUX DE REPOSE ET PONDERATION	47
2.9 FIABILITE DES ESTIMATIONS.....	47
2.10 ENSEIGNEMENTS TIRES ET AMELIORATIONS FUTURES DE LA COLLECTE DES DONNEES.....	47
PARTIE B : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE	49
EN MAURITANIE.....	49
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ENQUETEE	49
3.1 DONNEES DEMOGRAPHIQUES AU NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL.....	49
3.1.1 REPARTITION PAR SEXE.....	50
3.1.2 REPARTITION PAR CLASSES D'AGE	52
3.1.3 COMPOSITION DU MENAGE ET LIENS DE PARENTE	54
3.1.3.1 COMPOSITION DU MENAGE	54
3.1.3.2 LIENS DE PARENTE.....	54
3.1.4 NIVEAU D'INSTRUCTION DES MEMBRES DES MENAGES ENQUETES : ZONE PGIRE	54
3.1.5 MOBILITE DE LA POPULATION	57
3.2 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES	59
3.2.1 ACTIVITES DES POPULATIONS ENQUETEEES (CHEFS DE MENAGE ET AUTRES MEMBRES DU MENAGE)	59
3.2.1.1 ACTIVITES DES POPULATIONS	59
3.2.1.3 ACTIVITES DES AUTRES MEMBRES DU MENAGE	62
3.2.2 REVENUS ET DEPENSES DES MENAGES	62

3.3.2.1 REVENUS DES MENAGES.....	62
3.3.2.2 DEPENSES DES MENAGES.....	63
3.3.3 PROFIL DE PAUVRETE.....	64
3.3.4 APPARTENANCE DU CHEF DE MENAGE A DES STRUCTURES ASSOCIATIVES FAISANT USAGE DE L'EAU.....	65
CHAPITRE 4 : ACCES AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE	67
4.1 ALPHABETISATION ET EDUCATION.....	67
4.1.1 AU NIVEAU NATIONAL.....	67
4.1.2 AU NIVEAU REGIONAL.....	67
4.1.3 RESULTATS DE L'ENQUETE.....	68
4.1.3.1 ALPHABETISATION.....	68
4.1.3.2 EDUCATION.....	68
4.1.3.2.1 ECOLE PRIMAIRE.....	68
4.1.3.2.2 ECOLE SECONDAIRE.....	69
4.1.3.2.3 ECOLE CORANIQUE.....	69
4.1.3.2.4 ECOLE TECHNIQUE.....	69
4.2 SANTE ET MALADIES HYDRINIQUES.....	69
4.2.1 AU NIVEAU NATIONAL.....	69
4.2.2 AU NIVEAU REGIONAL.....	69
4.2.3 RESULTATS DE L'ENQUETE.....	70
4.3 ACCES A L'EAU POTABLE.....	72
4.3.1 AU NIVEAU NATIONAL.....	72
4.3.2 AU NIVEAU REGIONAL.....	72
4.3.3 RESULTATS DE L'ENQUETE.....	73
4.4 ASSAINISSEMENT.....	75
4.4.1 AU NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL.....	75
4.4.2 RESULTATS DE L'ENQUETE.....	75
4.5 LOGEMENT.....	75
4.5.1 AU NIVEAU NATIONAL.....	75
4.5.2 AU NIVEAU REGIONAL.....	76
4.5.3 RESULTATS DE L'ENQUETE.....	76
4.6 ALIMENTATION EN ENERGIE ET COMBUSTIBLE.....	78
4.6.1 AU NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL.....	78
4.6.2 RESULTATS DE L'ENQUETE.....	78
4.6.2.1 ALIMENTATION EN ENERGIE.....	78
4.6.2.2 COMBUSTIBLE DE CUISINE UTILISE.....	79
4.7 AUTRES SERVICES.....	80
4.7.1 ACCESSIBILITE DES LOCALITES EN HIVERNAGE ET DISTANCES.....	80
4.7.2 ACCES AU TELEPHONE.....	81
4.7.3 RECEPTION TELEVISION.....	81
4.7.4 EXISTENCE D'UNE BIBLIOTHEQUE.....	81
4.7.5 EXISTENCE D'UNE SALLE POUR LES JEUNES.....	81
4.7.6 EXISTENCE D'UN TERRAIN DE SPORT.....	81
CHAPITRE 5 : ACTIVITES ECONOMIQUES	82
5.1 AU NIVEAU NATIONAL.....	82
5.2 AU NIVEAU REGIONAL.....	82
5.3 RESULTATS DES ENQUETES.....	82
5.3.1 L'EXPLOITATION AGRICOLE.....	82
5.3.1.1 DONNEES SUR L'EXPLOITATION.....	82
5.3.1.2 CONTEXTE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE.....	82
5.3.1.2.1 CONTEXTE DE L'EXPLOITATION ET TYPES DE CULTURE.....	82
5.3.1.2.2 MODE DE TENURE DE L'EXPLOITATION MOYENNE.....	83
5.3.1.2.3 APPARTENANCE DU CHEF DE MENAGE A DES STRUCTURES ASSOCIATIVES.....	84
5.3.1.2.4 MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR L'EXPLOITANT MOYEN.....	84
a) Equipements.....	84
b) Utilisation de fertilisants.....	85
c) Utilisation de pesticides.....	86
d) Utilisation de semences sélectionnées.....	86

5.3.1.3 REALISATIONS SUR L'EXPLOITATION.....	87
5.3.1.4 AUTOCONSOMMATION ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES	88
5.3.1.5 PRIX DE VENTE DES PRODUITS AGRICOLES.....	89
5.3.1.6 CONTRAINTES RENCONTREES EN MATIERE D'AGRICULTURE	90
5.3.1.6.1 CONTRAINTES PRINCIPALES DES EXPLOITANTS PRATIQUANT LA CULTURE IRRIGUEE	90
5.3.1.6.2 AUTRES CONTRAINTES DES EXPLOITANTS PRATIQUANT LA CULTURE IRRIGUEE	90
5.3.1.6.3 CONTRAINTES DES EXPLOITANTS PRATIQUANT LA CULTURE DE DECRUE.....	92
5.3.1.6.4 CONTRAINTES DES EXPLOITANTS PRATIQUANT LA CULTURE DANS LES BAS-FONDS ET DEPRESSIONS	92
5.3.1.6.5 CONTRAINTES DES EXPLOITANTS DE TOUS LES TYPES DE CULTURE.....	92
5.3.1.6.6 CARACTERISATION DES MARCHES DANS LES LOCALITES	93
5.3.2 L'EXPLOITATION D'ELEVAGE	93
5.3.2.1 RESSOURCES ANIMALES DU MENAGE	93
5.3.2.2 PRODUCTION, AUTOCONSOMMATION ET VENTE DE PRODUITS ANIMAUX.....	95
5.3.2.3 DISPONIBILITE D'INFRASTRUCTURES ET DE SERVICES D'ELEVAGE	97
5.3.2.4 PRIX DE VENTE DES PRODUITS D'ELEVAGE	98
5.3.2.5 CONTRAINTES EN MATIERE D'ELEVAGE	98
5.3.3 L'EXPLOITATION DE PECHE	99
5.3.3.1 CARACTERISATION DE L'EXPLOITATION DE PECHE	99
5.3.3.1.1 CARACTERISATION ET ORGANISATION DE L'EXPLOITATION DE PECHE	99
5.3.3.1.2 EQUIPEMENTS DE PECHE ET PRISES EFFECTUEES	99
5.3.3.1.3 APPARTENANCE A DES STRUCTURES ASSOCIATIVES DE PECHEURS.....	100
5.3.3.2 PRIX MOYENS DE VENTE DES PRODUITS DE LA PECHE	101
5.3.3.3 CONTRAINTES EN MATIERE DE PECHE	101
5.3.4 ACTIVITES AGRO - FORESTIERES.....	102
5.3.4.1 DISPONIBILITE ET UTILISATION DES RESSOURCES DU TERROIR.....	102
5.3.4.2 PLANTATION D'ARBRES	103
5.3.4.3 ACTIVITES DU MENAGE EN MATIERE D'AGRO - FORESTIERE	103
5.3.4.4 PRIX DE VENTE DES PRODUITS DU TERROIR	104
5.3.5 ACTIVITES DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DES BERGES ET/OU DE LA GESTION INTEGREE DES TERRES ET DE L'EAU.....	104
5.3.5.1 PROBLEMES DE DEGRADATION DES BERGES.....	104
5.3.5.2 ACTIVITES EN MATIERE DE PROTECTION DES BERGES.....	104
5.3.5.3 ACTIVITES EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DES TERRES ET DE L'EAU	105
CHAPITRE 6 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	106
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	108
BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE.....	110
ANNEXES	111
ANNEXE 1 (TABLEAUX HORS FORMAT 1 A 20).....	112
ANNEXE A : FOCUS DES DONNEES SECONDAIRES.....	136

LISTE DES TABLEAUX

	Page
TABLEAU 1 : DONNEES DEMOGRAPHIQUES GLOBALES DES WILAYAS DU BASSIN	49
TABLEAU 2 : REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE SEXE EN % : PROJECTIONS ONS.....	50
TABLEAU 3: REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE SEXE ET LA REGION (ECHANTILLON ENQUETE, EN %)	51
TABLEAU 4 : REPARTITION DE LA POPULATION ENQUETEE PAR CLASSES D'AGE ET PAR SEXE (ZONE PGIRE), EN %	52
TABLEAU 5 : REPARTITION DE LA POPULATION ENQUETEE PAR CLASSES D'AGE ET PAR SEXE (ZONE TEMOIN), EN %	53
TABLEAU 6 : LIENS DE PARENTE (MOYENNES) ENTRE LES MEMBRES DES MENAGES ENQUETES (EN %).....	54
TABLEAU 7: NIVEAU D'INSTRUCTION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE SEXE.....	56
TABLEAU 8: MOBILITE DES POPULATIONS SELON LA ZONE ET LES REGIONS (EN %).....	57
TABLEAU 9: TENDANCE DE L'EVOLUTION DE LA MOBILITE DES POPULATIONS (EN %).....	58
TABLEAU 10 : REPARTITION DE L'ACTIVITE PRINCIPALE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (EN %) DANS LA ZONE PGIRE	61
TABLEAU 11: REVENU MOYEN DES MENAGES (EN UM) DANS LA ZONE PGIRE (2009).....	62
TABLEAU 12 : SOURCES DE REVENU DES MENAGES ENQUETES (2009, MOYENNES EN UM/MOIS)	63
TABLEAU 13: NATURE DES DEPENSES MOYENNES DES MENAGES (EN UM/MOIS).....	63
TABLEAU 14: EVOLUTION DES SEUILS DE PAUVRETE (UM)	65
TABLEAU 15: SEUILS DE PAUVRETE ET D'EXTRÊME PAUVRETE DES MOUGHATAAS CIBLEES PAR L'ENQUETE.....	65
TABLEAU 16: EVOLUTION DU TAUX BRUT DE SCOLARISATION PAR MOUGHATAA	67
TABLEAU 17: FREQUENTATION DES PROGRAMMES/COURS D'ALPHABETISATION (EN %).....	68
TABLEAU 18: PERSONNEL EN PLACE (NOMBRE MOYEN PAR INFRASTRUCTURE SANITAIRE).....	70
TABLEAU 19: POSSESSION ET UTILISATION DE MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES DANS LES MENAGES	70
TABLEAU 20 : REPARTITION DES MENAGES SELON LA SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR MOUGHATAA (EN %).....	73
TABLEAU 21: ALIMENTATION EN EAU A PARTIR DES EAUX DE SURFACE (EN %).....	74
TABLEAU 22: NOMBRE D'INFRASTRUCTURES AU NIVEAU DES LOCALITES ENQUETEEES	74
TABLEAU 23 : EXISTENCE DE LATRINE ET DE LAVOIR AU NIVEAU DU MENAGE (EN %).....	75
TABLEAU 24: POURCENTAGES DE MENAGES PROPRIETAIRES ET DE LOGEMENTS EN MATERIAUX SOLIDES	76
TABLEAU 25: NATURE DU SOL DES LOGEMENTS (EN %)	76
TABLEAU 26: NATURE DES MURS DU LOGEMENT (EN %)	77
TABLEAU 27: NATURE DE LA TOITURE DU LOGEMENT (EN %).....	77
TABLEAU 28: STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT (EN %).....	77
TABLEAU 29: MODE D'ALIMENTATION EN ENERGIE (EN %)	79
TABLEAU 30: COMBUSTIBLE DE CUISINE UTILISE DIFFERENCIE PAR REGIONS ET ZONES (EN %).....	80
TABLEAU 31 : CONTEXTE DE L'EXPLOITATION MOYENNE (EN %)	83
TABLEAU 32 : REPARTITION PAR TYPE DE CULTURE DANS LA ZONE PGIRE (EN %)	83
TABLEAU 33 : MODE MOYEN DE TENURE SELON LA REGION	84
TABLEAU 34: UTILISATION D'EQUIPEMENTS DE TRAVAIL AGRICOLE AU NIVEAU DES MENAGES (EN %)	84
TABLEAU 35: DISPONIBILITE D'EQUIPEMENTS DE TRAVAIL AGRICOLE AU NIVEAU DES LOCALITES (EN %).....	85
TABLEAU 36: CULTURES BENEFICIAIRES D'ENGRAIS, TYPES, DOSES ET PRIX MOYENS DES ENGRAIS : ZONE PGIRE	86
TABLEAU 37: UTILISATION (EN KG OU LITRE/HA) ET COUT MOYEN DES PESTICIDES	86
TABLEAU 38: UTILISATION DE SEMENCES SELECTIONNEES DANS LA ZONE PGIRE (MOYENNES PAR EXPLOITANT, 2007 A 2009)	87
TABLEAU 39: UTILISATION DE SEMENCES SELECTIONNEES DANS LA ZONE TEMOIN (MOYENNES PAR EXPLOITANT, 2007 A 2009)	87
TABLEAU 40: COMPARAISON DES RENDEMENTS ENREGISTRES SELON LES ENQUETES PGIRE ET DCPSE : CULTURES CERELIERES EN TONNES/HA.....	87
TABLEAU 41: PRIX DE VENTE DES PRODUITS AGRICOLES EN 2009 (EN UM/KG)	90
TABLEAU 42: DRAINAGE SELON LA REGION	91
TABLEAU 43: CONTRAINTES PRINCIPALES EN MATIERE DE CREDIT AGRICOLE (EN %)	91
TABLEAU 44: MONTANTS MOYENS DE CREDITS REÇUS ET D'INTERETS PAYES PAR EXPLOITANT BENEFICIAIRE D'UN CREDIT (2007 A 2009, EN UM).....	91
TABLEAU 45: REMPLISSAGE ET VIDANGE DES CUVETTES DE DECRUE (EN%)	92
TABLEAU 46: CONTRAINTES PRINCIPALES EN CULTURE DE BAS-FONDS ET DE DEPRESSIONS (EN %).....	92
TABLEAU 47: RESSOURCES ANIMALES DU MENAGE EN ZONE PGIRE ET ZONE TEMOIN (EN NOMBRE DE TETES)	94
TABLEAU 48 : ESPECES ELEVEES (EN % DES MENAGES PAR ESPECES ELEVEES) : ZONE PGIRE ET ZONE TEMOIN	94
TABLEAU 49: SUIVI VACCINAL DES TROUPEAUX EN 2009 (EN % DES EFFECTIFS VACCINES PAR MENAGE)	95
TABLEAU 50: PRODUCTION DU TROUPEAU – PARTIE AUTOCONSOMMEE ET PARTIE COMMERCIALISEE EN 2009 : ZONE PGIRE.....	95
TABLEAU 51 : PRODUCTION DU TROUPEAU – PARTIE AUTOCONSOMMEE ET PARTIE COMMERCIALISEE EN 2009 : ZONE TEMOIN	96

TABEAU 52: INFRASTRUCTURES ET SERVICES D'ÉLEVAGE (EN % DES LOCALITES ENQUETÉES).....	98
TABEAU 53: PRIX DE VENTE DES PRODUITS D'ÉLEVAGE 2008 ET 2009 (EN UM)	98
TABEAU 54: CARACTERISTIQUE DE L'ACTIVITE PECHE (EN %)	99
TABEAU 55: ORGANISATION DU TRAVAIL DES PECHEURS (EN %)	99
TABEAU 56: EQUIPEMENTS DES PECHEURS (EN % DES PECHEURS).....	99
TABEAU 57: MODE ET LIEU DE TRAITEMENT DU POISSON (EN %)	100
TABEAU 58: APPARTENANCE A DES STRUCTURES DE PECHEURS (EN %) : ZONE PGIRE*	100
TABEAU 59: PRIX MOYENS DE VENTE DU POISSON (EN UM/KG)	101
TABEAU 60: DISPONIBILITE DE RESSOURCES AGRO – FORESTIERES (EN %)	102
TABEAU 61: UTILISATION DE RESSOURCES AGRO – FORESTIERES (EN % DES MENAGES).....	102
TABEAU 62: PRODUCTION ET PLANTATION D'ARBRES (EN % DES LOCALITES)	103
TABEAU 63: PRIX DE VENTE DES PRODUITS DU TERROIR EN 2009 (EN UM) : ZONE PGIRE	104
TABEAU 64: PROBLEMES DE DÉGRADATION DES BERGES (EN % DES LOCALITES)	104
TABEAU 65: PROTECTION DES BERGES SELON LA REGION (EN %).....	105
TABEAU 66: ACTIVITES EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DES TERRES ET DE L'EAU (EN %).....	105

En Annexe : (Tableaux grand format 1 à 20)

TABEAU 01 : LISTE DES LOCALITES TIREES POUR L'ENQUETE EN MAURITANIE.....	112
TABEAU 02 : LISTE DES SUPERVISEURS ET ENQUETEURS AYANT PARTICIPE A L'ENQUETE EN MAURITANIE	115
TABEAU 03 : POPULATION DES LOCALITES CIBLEES PAR L'ENQUETE	116
TABEAU 04: SORTIES ET ENTREES DES PERSONNES DE SEXE MASCULIN DES LOCALITES DE LA ZONE PGIRE (EN %).....	119
TABEAU 05 : SORTIES ET ENTREES DES PERSONNES DE SEXE FEMININ DES LOCALITES DE LA ZONE PGIRE (EN %).....	119
TABEAU 06: DESTINATIONS DES SORTANTS DE COURTE ET LONGUE DUREE PAR ORDRE DE PRIORITE DES HABITANTS DES LOCALITES DE LA ZONE PGIRE (EN %).....	119
TABEAU 07: REPARTITION DES MENAGES ENQUETES SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE, SECONDAIRE ET TERTIAIRE DU CHEF DE MENAGE ZONE PGIRE ET ZONE TEMOIN (EN %).....	120
TABEAU 08: REVENU MENSUEL DES MENAGES PAR BRANCHE D'ACTIVITE ET LA SOURCE DE REVENU (EN UM) : WILAYAS DU GORGOL ET DU TRARZA	121
TABEAU 09: REVENU MENSUEL DES MENAGES PAR BRANCHE D'ACTIVITE ET LA SOURCE DE REVENU (EN UM) : ZONE PGIRE ET ZONE TEMOIN	122
TABEAU 010 : MODES DE BRANCHEMENT OU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR PRIORITE, PAR REGION ET PAR ZONE (EN %)	123
TABEAU 011: REALISATIONS AGRICOLES 2007 A 2009 : SUPERFICIE (HA), RENDEMENT (KG/HA) ET PRODUCTION (KG) - ZONE PGIRE	124
TABEAU 012 : REALISATIONS AGRICOLES 2007 A 2009 : SUPERFICIE (HA), RENDEMENT (KG/HA) ET PRODUCTION (KG) - ZONE TEMOIN	125
TABEAU 013 : AUTOCONSOMMATION ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES DE L'EXPLOITATION EXPRIMEES EN POIDS (KG) : ZONE PGIRE	126
TABEAU 014: AUTOCONSOMMATION ET VENTE DES PRODUITS AGRICOLES DE L'EXPLOITATION EXPRIMEES EN % : ZONE PGIRE	127
TABEAU 015 : AUTOCONSOMMATION ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES EXPRIMEES EN POIDS (KG) : ZONE TEMOIN.....	128
TABEAU 016 : AUTOCONSOMMATION ET VENTE DES PRODUITS AGRICOLES DE L'EXPLOITATION EXPRIMEES EN % : ZONE TEMOIN	129
TABEAU 017: CONTRAINTES PAR PRIORITE (GRAVITE) DES MENAGES PRATIQUANT L'IRRIGATION ZONE PGIRE ET ZONE TEMOIN (EN %).....	130
TABEAU 018 : CONTRAINTES COMMUNES A LA MAJORITE DES TYPES DE CULTURE (EN %).....	132
TABEAU 019: CONTRAINTES PAR PRIORITE (GRAVITE) DES MENAGES PRATIQUANT L'ÉLEVAGE ZONE PGIRE ET ZONE TEMOIN (EN %).....	133
TABEAU 020 : CONTRAINTES PAR PRIORITE (GRAVITE) EN MATIERE DE PECHE DANS LA ZONE PGIRE (EN %).....	135

En annexe A (Focus des données secondaires)

TABLEAU A1 : MAURITANIE : REPARTITION DE LA POPULATION (2000 ET 2008) SELON LA WILAYA	137
TABLEAU A2 : MAURITANIE : REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE SELON LES GROUPES D'AGES ET LE SEXE EN 2000 ET 2008	137
TABLEAU A3 : GORGOL : POPULATION PAR GROUPE D'AGES ET PAR SEXE	138
TABLEAU A 4 : TRARZA - EVOLUTION DE LA POPULATION SELON LE SEXE	138
TABLEAU A5 : TRARZA - REPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPES D'AGE	139
TABLEAU A6 : TRARZA - EVOLUTION DE LA POPULATION DES CHEFS-LIEUX DE MOUGHATAA	139
TABLEAU A7 : TRARZA - EVOLUTION DE LA POPULATION DES MOUGHATAA ET DES COMMUNES	140
TABLEAU A8 : WILAYA DU TRARZA : POPULATION DES COMMUNES DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL	141
TABLEAU A9 : BRAKNA : EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA WILAYA PAR SEXE (2005 A 2007)	141
TABLEAU A10 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DE LA POPULATION PAR SEXE	142
TABLEAU A 11 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA WILAYA PAR SEXE (2001 - 2007)	142
TABLEAU A12 : GORGOL : DONNEES SOCIOECONOMIQUES DE BASE EN 2007	143
TABLEAU A13 . : TRARZA - DONNEES SOCIOECONOMIQUES DE BASE EN 2007	144
TABLEAU A14 : BRAKNA : DONNEES SOCIOECONOMIQUES DE BASE EN 2007	146
TABLEAU A15 : GUIDIMAKHA : DONNEES SOCIOECONOMIQUES DE BASE 2007	147
TABLEAU A16 : MAURITANIE - TAUX DE CHOMAGE POUR LES 10 ANS ET PLUS EN 2000	149
TABLEAU A17 : MAURITANIE - REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE SELON L'ACTIVITE EN 2000	149
TABLEAU A18 : MAURITANIE - REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE EN 2000	150
TABLEAU A19 : WILAYA DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL : PRINCIPAUX INDICATEURS SUR L'EMPLOI - 2008	150
TABLEAU A20 : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE EN 2000	151
TABLEAU A21 : MAURITANIE - INDICATEURS DE PAUVRETE	152
TABLEAU A22 : WILAYAS DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL INDICES DE PAUVRETE PAR WILAYA, 2004 ET 2008	153
TABLEAU A23 : MAURITANIE - INDICATEURS DE L'EFFICACITE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (NATIONAL)	153
TABLEAU A24 : MAURITANIE : RECAPITULATIF DE L'EVOLUTION DES DONNEES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (NATIONAL)	154
TABLEAU A25 : MAURITANIE - RECAPITULATIF DE L'EVOLUTION DES DONNEES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (NATIONAL)*	155
TABLEAU A26 : WILAYAS DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL : TAUX DE SCOLARISATION AU NIVEAU DU PRIMAIRE PAR WILAYA, SELON LE SEXE, 2008	155
TABLEAU A27 : TRARZA - EVOLUTION DE LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (UNITE EN NOMBRE)	156
TABLEAU A28 : TRARZA - EVOLUTION DE LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (UNITE EN NOMBRE)	156
TABLEAU A29 : TRARZA - EVOLUTION DE LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL PAR MOUGHATAA EN 2007 (UNITE EN NOMBRE)	156
TABLEAU A30 : TRARZA - EVOLUTION DE LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PAR MOUGHATAA EN 2007 (UNITE EN NOMBRE)	157
TABLEAU A31 : INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DU PRIMAIRE PAR MOUGHATAA	157
TABLEAU A32 : SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL PAR MOUGHATAA ..	158
TABLEAU A33 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DE LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2000-2007	158

TABLEAU A34 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DU SECONDAIRE 2000-2007	158
TABLEAU A35 : GUIDIMAKHA : RECAPITULATIF DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 2004-2007	159
TABLEAU A36 : MAURITANIE - PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA SANTE (NATIONAL) ..	159
TABLEAU A37 : MAURITANIE : ACCESSIBILITE EN TERME DE TEMPS MIS POUR ACCEDER A LA STRUCTURE DE SANTE LA PLUS PROCHE SELON LE STATUT DE PAUVRETE, LE QUINTILE DE LA DEPENSE PAR TETE, LA WILAYA ET LE MILIEU DE RESIDENCE (AINSI QUE POUR LES MOUGHATAA DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL) (EN MINUTES/MN)	160
TABLEAU A38 : MAURITANIE : ACCESSIBILITE EN TERME DE DISTANCE POUR ACCEDER A LA STRUCTURE DE SANTE LA PLUS PROCHE SELON LE STATUT DE PAUVRETE, LE QUINTILE DE LA DEPENSE PAR TETE, LA WILAYA ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN METRES ET KILOMETRES)	161
TABLEAU A39 : REGION DU BASSIN - TAUX DE COUVERTURE VACCINALE DTC3 DES ENFANTS DE 0 A 11 MOIS PAR WILAYA	161
TABLEAU A40 : REGION DU BASSIN - TAUX DE COUVERTURE VACCINALE BCG DES ENFANTS DE 0 A 11 MOIS PAR WILAYA	161
TABLEAU A41 : REGION DU BASSIN - TAUX DE COUVERTURE VACCINALE POLIO 3 DES ENFANTS DE 0 A 11 MOIS PAR WILAYA	162
TABLEAU A42 : TRARZA - EVOLUTION DES INDICATEURS DU SYSTEME SANITAIRE DE LA WILAYA	162
TABLEAU A43 : TRARZA - INDICATEURS DU SYSTEME SANITAIRE DE LA WILAYA EN 2007 PAR MOUGHATAA	163
TABLEAU A44 : TRARZA - EFFECTIFS DES STRUCTURES DE SANTE (2009) PAR MOUGHATAA ET COMMUNE	164
TABLEAU A45 : TRARZA - TAUX DE COUVERTURE VACCINALE DES ENFANTS DE 0 A 11 MOIS	165
TABLEAU A 46 : TRARZA - TAUX DE COUVERTURE (%) VACCINALE DES ENFANTS DE 0 A 11 MOIS PAR MOUGHATAA EN 2007	165
TABLEAU A47 : BRAKNA : EVOLUTION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES PAR MOUGHATAA	166
TABLEAU A48 : BRAKNA : REPARTITION DU PERSONNEL DE SANTE PAR MOUGHATAA	167
TABLEAU A49 : BRAKNA : REPARTITION DU PERSONNEL DE SANTE PAR MOUGHATAA (2008)	167
TABLEAU A50 : BRAKNA : PRINCIPALES MALADIES DANS LA WILAYA	168
TABLEAU A51 : BRAKNA : VACCINATIONS DES ENFANTS DE 0 A 11 MOIS DANS LA WILAYA	168
TABLEAU A52 : GUIDIMAKHA : PRINCIPAUX CAS DE MALADIES EN 2005-2007	168
TABLEAU A53 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DU PERSONNEL DE SANTE EN 2004-2007	169
TABLEAU A54 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES 2004-2007	169
TABLEAU A55 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE VACCINALE PAR VACCIN	169
TABLEAU A56 : GUIDIMAKHA : NOMBRE D'ENFANTS DE 0-11 MOIS VACCINES EN 2006	169
TABLEAU A57 : RECAPITULATIF DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2007/2008	170
TABLEAU A58 : RESULTATS DE L'EMEA EN IRRIGUE, CAMPAGNE AGRICOLE 2007-2008	172
TABLEAU A59 : RESULTATS DE L'EMEA EN PLUVIAL, CAMPAGNE AGRICOLE 2007-2008	172
TABLEAU A60 : GORGOL : AGRICULTURE – CAMPAGNES AGRICOLES	173
TABLEAU A61 : GORGOL : SUPERFICIES RESERVEES A LA CULTURE DU RIZ	174
TABLEAU A62 : GORGOL : ELEVAGE, EVOLUTION DES EFFECTIFS DU CHEPTEL AU GORGOL	174
TABLEAU A63 : TRARZA - EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE BRUTE	174
TABLEAU A64 : TRARZA - PRIX UNITAIRES A LA PRODUCTION	174
TABLEAU A65 : TRARZA - ESTIMATION DU CHEPTEL PAR MOUGHATAA EN 2007 (EN MILLIERS DE TETES)	175

TABLEAU A66 : BRAKNA : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES PAR SPECULATION (EN HA)	175
TABLEAU A 67 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE BRUTE PAR TYPE SPECULATION (EN TONNES)	175
TABLEAU A68 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES PAR TYPE DE CULTURE (EN HA)	176
TABLEAU A69 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES PAR SPECULATION (EN HA)	176
TABLEAU A70: GUIDIMAKHA : PRODUCTION AGRICOLE BRUTE PAR TYPE DE CULTURES ET SPECULATION (EN TONNES)	177
TABLEAU A71 : GUIDIMAKHA : EFFECTIF ESTIMATIF DU CHEPTEL ENTRE 2003-2007	177

LISTE DES ILLUSTRATIONS ET GRAPHIQUES

	Page
CARTE 1 : CARTE DE LA MAURITANIE.....	31
CARTE 2 : LES WILAYAS DU BASSIN EN MAURITANIE ET LES LOCALITES COUVERTES PAR L'ENQUETE...	38
GRAPHIQUE 1: REPARTITION DE LA POPULATION ENQUETEE SELON LE SEXE : ZONE PGIRE	51
GRAPHIQUE 2: REPARTITION DES MENAGES SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE : ZONE PGIRE.....	52
GRAPHIQUE 3: REPARTITION DE LA POPULATION ENQUETEE SELON LES CLASSES D'AGE ET LE SEXE DANS LA ZONE PGIRE	53
GRAPHIQUE 4: REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION : ZONE PGIRE.....	55
GRAPHIQUE 5: NIVEAU D'INSTRUCTION DES CHEFS DE MENAGE	56
GRAPHIQUE 6: MOBILITE DES POPULATIONS DANS LA ZONE PGIRE (EN %)	57
GRAPHIQUE 7: REPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE : ZONE PGIRE	60
GRAPHIQUE 8: REPARTITION SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE DES CHEFS DE MENAGE : ZONE PGIRE.....	61
GRAPHIQUE 9: REPARTITION SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU (ZONE PGIRE).....	74
GRAPHIQUE 10: STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT DANS LA ZONE PGIRE (EN %).....	78
GRAPHIQUE 11: MODE D'ALIMENTATION EN ENERGIE DES MENAGES DANS LA ZONE PGIRE (EN %)	79
GRAPHIQUE 12: COMBUSTIBLE DE CUISINE DANS LA ZONE PGIRE (EN %).....	80

AVANT-PROPOS

L'**Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS)** a été créée en 1972 avec pour mandat de sécuriser les économies des quatre États membres (le Sénégal, le Mali, la Mauritanie et la Guinée venue en 2006) et d'atténuer la vulnérabilité des conditions de vie des populations par la mise en valeur des ressources hydriques et énergétiques du bassin du fleuve Sénégal. On estime (2004) à 35 millions d'habitants la population riveraine de ces quatre pays, dont 12 millions¹ vivant dans le bassin. Sur la base d'un taux de croissance démographique estimé à 2,7 %, la population devra doubler tous les 25 ans.

Ainsi, depuis la seconde moitié des années 1980, l'OMVS a suivi une approche progressive de mise en valeur intégrée des ressources matérialisée notamment par la réalisation des barrages à buts multiples de Manantali et de Diama, la construction de la centrale hydroélectrique à Manantali et des endiguements au niveau du delta du fleuve.

Toutefois, ces réalisations doivent s'accompagner d'une gestion intégrée des ressources en eau afin de pouvoir répondre aux défis majeurs suivants auxquels demeurent confrontés les quatre Etats riverains du fleuve, défis croissants du fait de l'évolution démographique et du développement économique :

- les déficits énergétiques qui constituent une entrave à leurs performances économiques ;
- la sécurité alimentaire qui demeure une préoccupation notable malgré le potentiel en terres irrigables ;
- la demande croissante des besoins en eau des grands centres urbains et des agglomérations rurales ;
- les maladies d'origine hydrique associées aux grands ouvrages, notamment la schistosomiase et le paludisme, ont connu une expansion progressive et affectent la santé des populations du bassin et la productivité économique.

Afin d'assurer cette gestion intégrée indispensable des ressources en eau, l'OMVS a conçu et mis en place le **Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à Buts Multiples (PGIRE DUBM)** dans le Bassin du fleuve Sénégal (BFS). Ce Programme est une intervention à vocation régionale concernant les quatre Etats riverains du fleuve Sénégal.

¹ Source : TDR de la présente étude. Ce chiffre semble exagéré, le rapport de synthèse tentera de déterminer avec précision le nombre des habitants vivant dans chacun des quatre pays membres dans le Bassin.

Il vise à promouvoir le développement économique et social de ces Etats, conformément aux missions de l'OMVS et en accord avec les stratégies de la Banque Mondiale en matière d'intégration régionale, dans le secteur de l'eau et d'assistance aux pays.

Globalement, le programme est conçu pour appuyer l'OMVS à développer la gestion intégrée des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal avec des impacts significatifs à court, à moyen et à longs termes. Le programme s'étend sur une période de dix ans, scindée en deux phases de cinq ans chacune. Dans sa première phase, le programme cible une population de bénéficiaires de deux millions de personnes vivant dans la zone d'intervention.

Le PGIRE DUBM vise à promouvoir la croissance et à améliorer, de manière significative, les conditions de vie des populations dans le Bassin du fleuve Sénégal et compte sur un recul significatif de la pauvreté.

L'atteinte de cet objectif passera par les trois composantes suivantes :

- la consolidation et la modernisation du cadre institutionnel, juridique et technique de gestion du Bassin du fleuve Sénégal pour mieux servir les quatre Etats riverains ;
- le développement local à travers la promotion d'activités de valorisation des ressources en eau qui puissent générer des revenus significatifs et aider ainsi à réduire la pauvreté ;
- la définition et la préparation de nouvelles infrastructures à buts multiples pour valoriser le potentiel hydroélectrique identifié dans le bassin.

Par le biais de sa deuxième composante, à travers une combinaison articulée d'activités étagées, le PGIRE contribuera à impulser et à mieux structurer des activités locales, selon une démarche participative, pour améliorer durablement les conditions de vie des populations-cibles.

A cet effet une dynamique soutenue de développement d'un ensemble d'activités fortement corrélées sera enclenchée, grâce à une approche novatrice, centrée sur des Unités Inter Villageoises de Développement Durable (UIVDD) dont les éléments structurants seront :

- le développement de la petite hydraulique,
- la pêche traditionnelle,
- la préservation de la ressource en eau,
- la création d'un cadre de vie, dans le respect des activités prévues dans le cadre du Programme.

PARTIE A : INTRODUCTION ET ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ENQUETE

Chapitre 1 : INTRODUCTION

1.1 Contexte général du pays

Pays de transition entre les pays du Maghreb et ceux du Sahel, la Mauritanie couvre une superficie de 1.030.700 km² entre les 15^{ème} et 27^{ème} parallèles Nord et les 5^{ème} et 17^{ème} parallèles Ouest. Elle est limitée à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord par l'ex Sahara Occidental et l'Algérie, à l'Est par le Mali et au Sud par le Mali et le Sénégal.

Au plan administratif, le pays est divisé en 13 Wilayas (Régions), subdivisées à leur tour en 54 Moughataas (Départements) et 205 Communes dont 163 sont rurales. Chaque Wilaya est placée sous l'autorité d'un Wali (Gouverneur), tandis que les Moughataas sont dirigées par des Hakem (Préfets). Les communes sont gérées par des Maires élus au suffrage universel ; ces derniers sont assistés d'un Conseil Municipal dont le nombre de conseillers est fonction de l'importance de la population de chaque commune.

Au plan physique, le pays a vécu, ces dernières décennies, des périodes successives de sécheresse sévère et persistante qui ont détruit une partie du couvert végétal, notamment arboré, et décimé le cheptel. Les effets de cette sécheresse se font sentir jusqu'à aujourd'hui du fait que les isohyètes se sont déplacés de plus de 100 km vers le Sud.

Cette situation a engendré un appauvrissement jusque-là inconnu de la population et un exode rural massif qui a eu pour corollaire une urbanisation fulgurante et une sédentarisation accélérée des nomades qui ne représentaient plus, en 2000, que moins de 5% de la population alors que selon le CSLP, ils étaient estimés à la fin des années soixante à plus de 70%. La sédentarisation et la destruction accélérée des ressources naturelles ont bouleversé les modes de gestion et l'occupation de l'espace.

Désertique au Nord et sahélien au Sud, le climat de la Mauritanie se caractérise par une régression continue des précipitations qui connaissent de grandes variations interannuelles se traduisant par d'importants écarts qui peuvent dépasser 80% de déficit par rapport à la normale. Le climat est généralement chaud et aride. Les températures diurnes dépassent 38°C pendant six mois de l'année dans la plupart des régions et les hauteurs des précipitations moyennes varient entre moins de 50 mm sur la façade maritime et le Nord désertique et 500 mm dans l'extrême Sud du pays.

Les conditions climatiques coercitives et aléatoires sont de nature à prédisposer le pays à l'instabilité et à la dégradation des ressources naturelles.

En fonction des températures et de la pluviométrie on distingue généralement les trois saisons suivantes :

- La saison pluviale ou hivernage de Juillet à Octobre,
- La contre-saison sèche froide de Novembre à Février,
- La contre-saison chaude de Mars à Juin.

Cinq zones agro- écologiques sont identifiées :

- La zone aride qui correspond au climat Saharien couvre 810.000 km². Elle s'étend de l'extrême Nord du pays jusqu'à l'isohyète de 150 mm, à l'exclusion de la bande maritime. Elle englobe les régions de Tiris Zemmour, de l'Inchiri, de l'Adrar et du Tagant et occupe la partie Nord des régions des Hodhs, de l'Assaba, du Brakna et du Trarza (78% de la superficie du territoire).
- La zone Sahélienne Ouest couvre une superficie de 75.000 km² soit 7% de la superficie du pays. Elle s'étend sur une bande de moins de 200 km entre la limite Sud de la zone saharienne et la limite Nord de la zone du Fleuve. Elle englobe le Trarza et la partie occidentale du Brakna. Les isohyètes y varient entre 200 mm et 300 mm.
- La zone Sahélienne Est couvre une superficie de 100.000 km² soit 10% de la superficie totale du pays et s'étend de la limite Sud de la zone aride jusqu'à la frontière avec le Mali. Elle englobe la partie méridionale des deux Hodhs et de l'Assaba. Cette zone renferme 50% des potentialités sylvo- pastorales du pays.
- La zone directe du Fleuve correspond à 2% de la superficie (22.000 km²). Elle connaît actuellement un grand développement des activités agricoles du pays grâce à la mise en œuvre de techniques d'irrigation.
- La façade maritime se déroule sur une étroite bande de max. 50 km de profondeur, en moyenne, entre Nouadhibou au Nord et le Département de Keur Macène au Sud. Elle couvre une superficie de 25.000 km².

Au plan morphologique, le territoire est dominé par des étendues désertiques, des plaines et des massifs montagneux (comme ceux du Tagant, de l'Adrar, de l'Assaba et de l'Affolé) dont les altitudes varient de 400 à 800 mètres. La principale étendue désertique est la Majabat-El-Koubra au Nord, désert pratiquement impénétrable, caractérisé par des dunes vives et des buttes témoins.

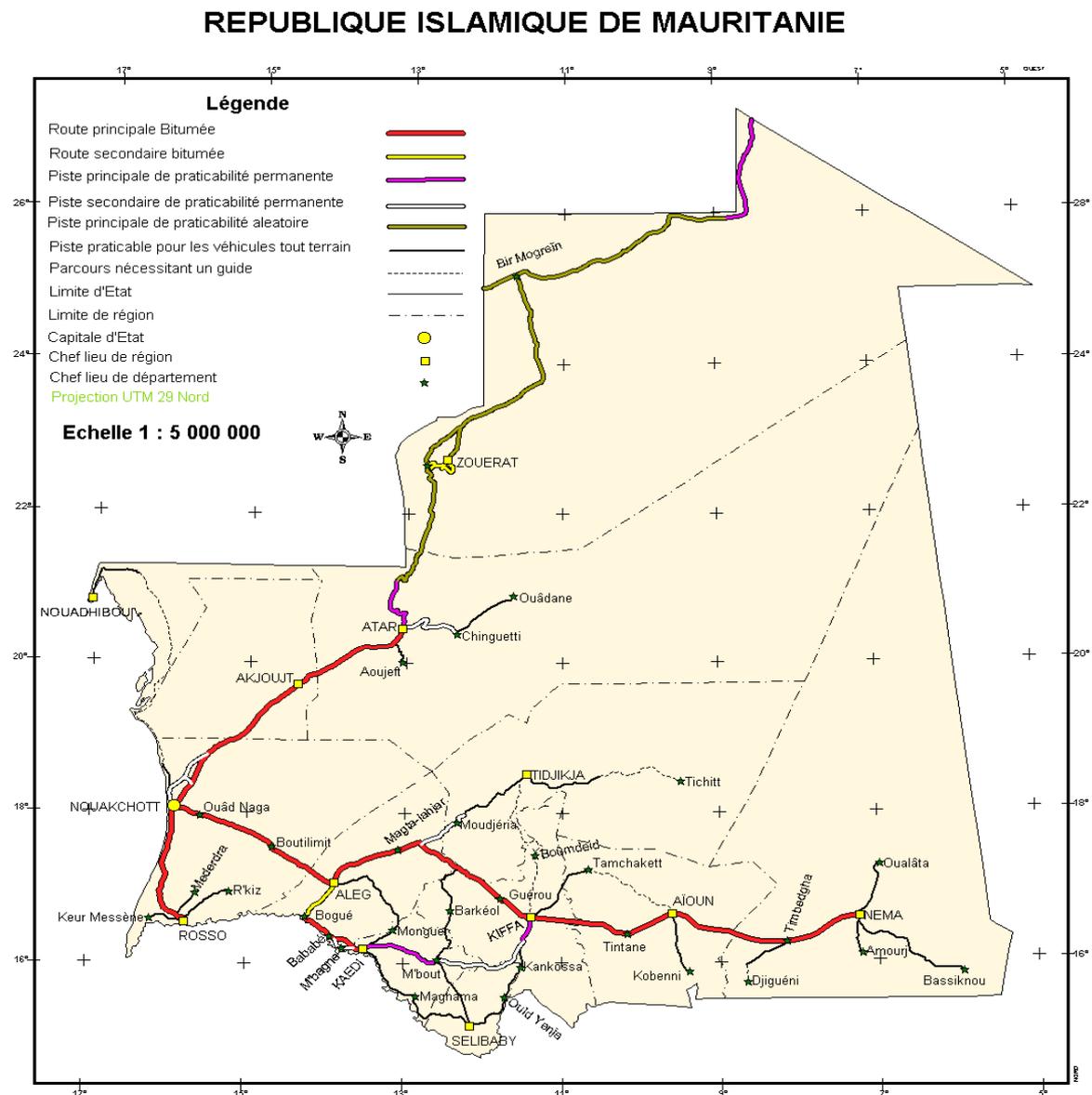
Les ressources en eau sont très limitées, tant au niveau des eaux de surface que des eaux souterraines. Le réseau hydraulique du pays est endoréique dans son ensemble, excepté le fleuve Sénégal et ses affluents.

Le fleuve Sénégal se caractérise par des débits variables qui, avant la régularisation du fleuve par les barrages de Manantali et de Diama, pouvaient devenir nuls pendant une partie de l'année, au cours de la saison chaude (avril – juillet). Les principaux affluents du Sénégal du côté mauritanien sont le Karakoro et le Gorgol. Les eaux souterraines sont constituées de plusieurs nappes aquifères d'inégale importance (le Centre et l'Est du pays sont constitués par un socle rocailleux dont l'exploitation est très difficile et aléatoire à cause de l'avancée du désert et de l'implantation désordonnée des points d'eau, phénomènes qui s'ajoutent aux effets de la concentration humaine et animale).

Les ressources édaphiques se dégradent, elles aussi, de manière croissante, compte tenu de l'interférence de plusieurs facteurs, notamment le déficit hydrique et la disparition progressive du couvert végétal (herbacé, arbustif et arboré).

La carte 1 présentée à la page suivante illustre ce bref aperçu sur la Mauritanie.

Carte 1 : Carte de la Mauritanie



1.2 Les Wilayas appartenant au Bassin du Fleuve Sénégal

Les quatre régions/wilayas suivantes appartiennent au Bassin du Fleuve Sénégal :

1.2.1 La région du Trarza

Le Trarza occupe une superficie de 67.800 km² et est limité à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord par les wilayas de l'Inchiri et de l'Adrar, à l'Est par celle du Brakna et au Sud par le fleuve et la République du Sénégal. La wilaya de Nouakchott constitue une enclave située dans la partie centre ouest du Trarza.

Sur le plan administratif, la wilaya compte 6 moughataas, 25 communes et 597 localités permanentes (RGPH 2000). Parmi les 6 moughataas, celles de Keur Macène, de Rosso et de R'Kiz s'étendent jusqu'au fleuve et sont couvertes, de ce fait, par le Programme. Le chef-lieu de la wilaya est la ville de Rosso, implantée au bord du fleuve.

1.2.2 La région du Gorgol

Le Gorgol occupe une superficie de 13.600 km² et est limité à l'Ouest et au Sud par le fleuve et la République du Sénégal, au Nord - Ouest par la wilaya de l'Assaba et au Sud - Est par celle du Guidimakha.

Sur le plan administratif, la wilaya compte 4 moughataas, 29 communes et 661 localités permanentes (RGPH 2000). Parmi les 4 moughataas, celles de Kaédi et de Maghama s'étendent le long du fleuve et sont couvertes, ainsi, par le Programme. Il convient d'intégrer également dans la zone PGIRE la moughataa de M'Bout dont la partie sud couvre la vallée du Gorgol, un affluent important du fleuve Sénégal. Le chef-lieu de la wilaya est la ville de Kaédi, implantée elle aussi au bord du fleuve.

1.2.3 La région du Brakna

Le Brakna occupe une superficie de 33.000 km² et est limité à l'Ouest et au Nord - Ouest par la wilaya du Trarza, au Nord - Est par la wilaya du Tagant, au Sud - Est par celles de l'Assaba et du Gorgol et au Sud par le fleuve et la République du Sénégal.

Sur le plan administratif, la wilaya compte 5 moughataas, 21 communes et 415 localités permanentes (en 2000). Parmi les 5 moughataas, celles de Boghé, de M'Bagne et de Bababé s'étendent en bordure du fleuve et appartiennent, de ce fait, entièrement au Bassin du fleuve Sénégal. Le chef-lieu de la wilaya est la ville d'Aleg, située à une soixantaine de kilomètres au Nord du fleuve.

1.2.4 La région du Guidimakha

Le Guidimakha occupe une superficie de 10.300 km² et est limité au Sud - Ouest par la République du Sénégal, au Nord - Ouest par la wilaya du Gorgol, au Nord - Est par celle de l'Assaba et au Sud - Est par la rivière Karakoro, un affluent du fleuve Sénégal séparant la wilaya de la République du Mali.

Sur le plan administratif, la wilaya comprend 2 moughataas, 18 communes et 407 localités permanentes (RGPH 2000). Parmi les 2 moughataas, celle de Sélibaby s'étend jusqu'au fleuve et notamment ses trois communes de Wompou, Gouraye et Ghabou appartiennent entièrement au bassin du fleuve. Le chef-lieu de la wilaya est la ville de Sélibaby située à une cinquantaine de kilomètres au Nord du fleuve.

1.3 Situation socio-économique

Bien que les zones et notamment les moughataas situées sur la rive droite du Bassin du Fleuve Sénégal bénéficient de conditions pluviométriques et édaphiques généralement plus favorables que les zones plus éloignées de la vallée, la situation socio-économique en termes d'intensité de la pauvreté y est souvent aussi alarmante. La densité relativement élevée de la population et une pression de plus en plus forte sur les ressources naturelles, en particulier sur les terres irrigables et les cuvettes de décrue mais aussi sur les pâturages, la végétation ligneuse et les ressources halieutiques, en sont les raisons principales. De plus, les zones de production de la rive droite sont restées enclavées jusqu'à une époque récente puisque le bitumage de la section Rosso - Boghé ne vient que de se terminer et que la route bitumée devant relier Kaédi à Gouraye en passant par Sélibaby, n'est qu'en cours de construction.

Les infrastructures et équipements économiques (stockage, conditionnement, transformation, écoulement) nécessaires aux producteurs sont généralement éloignés des lieux de production. L'approvisionnement en intrants n'est possible que dans les chefs-lieux régionaux sinon dans la capitale, car faute de moyens financiers et d'organisation adéquate les structures associatives existantes, bien que nombreuses, sont rarement performantes, ni en matière d'approvisionnement en intrants ni de commercialisation (regroupement des demandes d'intrants ou des surplus de production à écouler).

Malgré une augmentation notable au cours des dernières années, les infrastructures et équipements éducatifs et sanitaires ne sont disponibles que dans les localités regroupant un nombre de ménages justifiant de telles créations.

Les habitants des nombreux petits villages et hameaux dépourvus d'une telle structure doivent fournir des efforts souvent significatifs en termes de distance et de temps pour y accéder. Par ailleurs, l'accès à l'eau potable

demeure problématique pour une grande partie de la population et, bien que la construction de systèmes d'AEP et de puits modernes équipés de systèmes d'exhaure ait connue une accélération remarquable, de nombreux ménages continuent de s'approvisionner en eau au niveau de puits traditionnels et des eaux de surface, particulièrement en fin de saison sèche, avec tous les risques de contamination (maladies hydriques et pollution des eaux par des substances chimiques) que comporte ce mode d'approvisionnement en eau.

1.4 Caractéristiques démographiques, socio-économiques et environnementales du Bassin du Fleuve Sénégal (côté Mauritanie)

La population de la partie mauritanienne du BFS est caractérisée, d'une part, par l'importance numérique des jeunes (les moins de 16 ans représentent près de 47% de la population totale dans les localités enquêtées dans la zone PGIRE) et, d'autre part, par un taux très élevé de mobilité des personnes en âge actif, notamment parmi les habitants de sexe masculin, à la recherche d'un emploi de courte ou de longue durée dans la capitale, les autres centres urbains du pays et les pays de la sous-région ou plus éloignés. Par conséquent, dans les villages, on rencontre essentiellement des enfants, des personnes âgées et des femmes qui, de façon permanente ou saisonnière, assument le rôle de chef de ménage. Dans la zone PGIRE, les femmes représentent, ainsi, presque 15% des chefs de ménage.

L'agriculture constitue l'activité principale des ménages dans toutes les zones de la vallée, mais le revenu généralement limité qu'elle procure oblige la grande majorité d'exercer une ou plusieurs autres activités complémentaires, notamment l'élevage, le commerce et d'autres activités génératrices de revenu, afin de pouvoir assurer l'autoconsommation du ménage, de compléter le revenu et de faire face aux dépenses monétaires strictement nécessaires.

L'environnement a connu une dégradation notable au cours des dernières décades, d'abord suite aux périodes successives de sécheresse et, ensuite, du fait des impacts négatifs des barrages en favorisant aussi bien le développement de la végétation aquatique envahissante que de la prolifération des vecteurs de certaines maladies hydriques. Toutefois, l'évolution démographique, en exerçant une pression de plus en plus forte sur les ressources naturelles, a certainement eu les effets les plus significatifs, notamment sur la faune et la flore. Des périmètres irrigués trop sommairement aménagés et mal entretenus ont eu pour conséquence une dégradation des sols (salinité excessive, invasion par les plantes adventices, etc.) et l'abandon des superficies importantes. La pollution des sols et des eaux par les résidus des pesticides et engrais chimiques est encore peu alarmante compte tenu des faibles quantités utilisées jusqu'à présent, mais il s'agit le plus souvent d'une estimation, car trop peu de mesures fiables ont été effectuées.

Il convient, cependant, de souligner certains aspects positifs tels que la sensibilisation et prise de conscience grandissante de la population, notamment en milieu rural, et des activités bien qu'encore timides en matière de conservation et de gestion des ressources. Par ailleurs, le gouvernement appuyé par certains bailleurs de fonds, multiplie les actions concrètes, en particulier à travers la réhabilitation de nombreux périmètres irrigués, la réalisation d'ouvrages d'alimentation en eau et de vidange des cuvettes de décrue ainsi que la mise en œuvre d'actions ciblées de restauration des axes hydrauliques et de lutte contre le typha.

1.5 Justification de l'enquête

La portée et l'ampleur du Programme multisectoriel à vocation sous-régionale que constitue le PGIRE, requièrent un système de suivi évaluation à la fois robuste et décentralisé pour faciliter la collecte systématique des données dans chacun des quatre États riverains. Il est, par conséquent, important de disposer d'une capacité de suivi et d'évaluation dans les domaines d'intervention spécifiques du Programme pour assurer le suivi des informations à inclure dans une banque de données centrale au niveau de l'OMVS.

Pour l'évaluation des impacts, une série d'indicateurs de performance a été définie en concertation avec le Bailleur de fonds pour couvrir les domaines d'intervention du PGIRE qui sont notamment : le développement de la petite hydraulique, l'amélioration de la pêche artisanale et la santé (lutte contre les maladies hydriques). Il est donc indispensable que des enquêtes de référence soient menées dans l'ensemble des zones d'intervention du Programme pour collecter et analyser les données permettant de se fixer une situation de base fiable.

C'est dans le cadre de la réalisation des enquêtes de base portant sur la zone d'intervention du PGIRE (et, pour comparaison, sur une zone témoin) que s'inscrivent les présentes Etudes socioéconomiques de base : disposer d'une situation socioéconomique servant de point de départ pour le dispositif de suivi évaluation du projet.

1.6 Objectifs de l'enquête

Par conséquent, les études de base visent, de façon générale, à présenter le profil socioéconomique de référence de la zone d'intervention du projet.

A la lumière de l'analyse des données collectées, trois objectifs spécifiques majeurs devraient être atteints :

- Définir une situation socioéconomique de référence dans les zones d'intervention du projet permettant de disposer des informations de base fiables.

- Proposer une méthodologie d'évaluation des impacts des interventions du projet auprès des communautés bénéficiaires (technique de collecte, périodicité, pertinence des indicateurs d'impact, etc.) sur la base des indicateurs de performance du projet.
- Faire des recommandations donnant des meilleures orientations pour la collecte et la gestion des données dans le système d'information intégré de l'OMVS (Base de données, tableaux de bord, manuel de suivi évaluation).

Le deuxième et le troisième de ces objectifs spécifiques, pratiquement identiques au niveau des quatre pays de l'espace OMVS, seront traités dans le cadre du Rapport de Synthèse.

1.7 Organisation du rapport

Le présent rapport est consacré aux enquêtes réalisées en Mauritanie. Il fait partie d'une série de quatre « Rapports - Pays » couvrant les quatre Etats membres de l'OMVS (Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal).

Le rapport comporte deux parties majeures :

- Partie A : Introduction et aspects méthodologiques de l'enquête
- Partie B : La présentation des résultats de l'enquête

La Partie A expose, au titre de l'introduction, le contexte général du pays, la Mauritanie, avant de décrire, de manière succincte, la justification et les aspects méthodologiques de l'enquête.

La partie B présente, quant à elle, les résultats de l'enquête regroupés en trois chapitres :

- Les caractéristiques de la population enquêtée
- L'accès aux infrastructures et services sociaux de base
- Les activités économiques.

Dans cette Partie B les résultats de l'enquête, issus de l'analyse des questionnaires ménage et entité communautaire, sont regroupés par domaines et secteurs après éventuellement un aperçu sur ce domaine ou secteur au niveau du pays et des régions concernées par l'étude. Ces données nationales et régionales ont été collectées, avec l'appui du point focal national, auprès des services étatiques compétents, en particulier l'ONS, sur la base du "Focus des données secondaires" (voir aussi le chapitre 2 : Méthodologie).

Le rapport s'achève sur une liste des sigles et abréviations employés et une liste de la bibliographie consultée.

Chapitre 2 : METHODOLOGIE

2.1 Portée et couverture de l'enquête

2.1.1 Portée de l'enquête

Les études de base et l'enquête en particulier visaient, de façon générale, à présenter le profil socio-économique de référence de la zone d'intervention du projet. A la lumière des analyses des données collectées, il s'agissait, dans une première étape, de définir une situation socio-économique de référence dans les zones d'intervention du projet permettant de disposer des informations de base fiables.

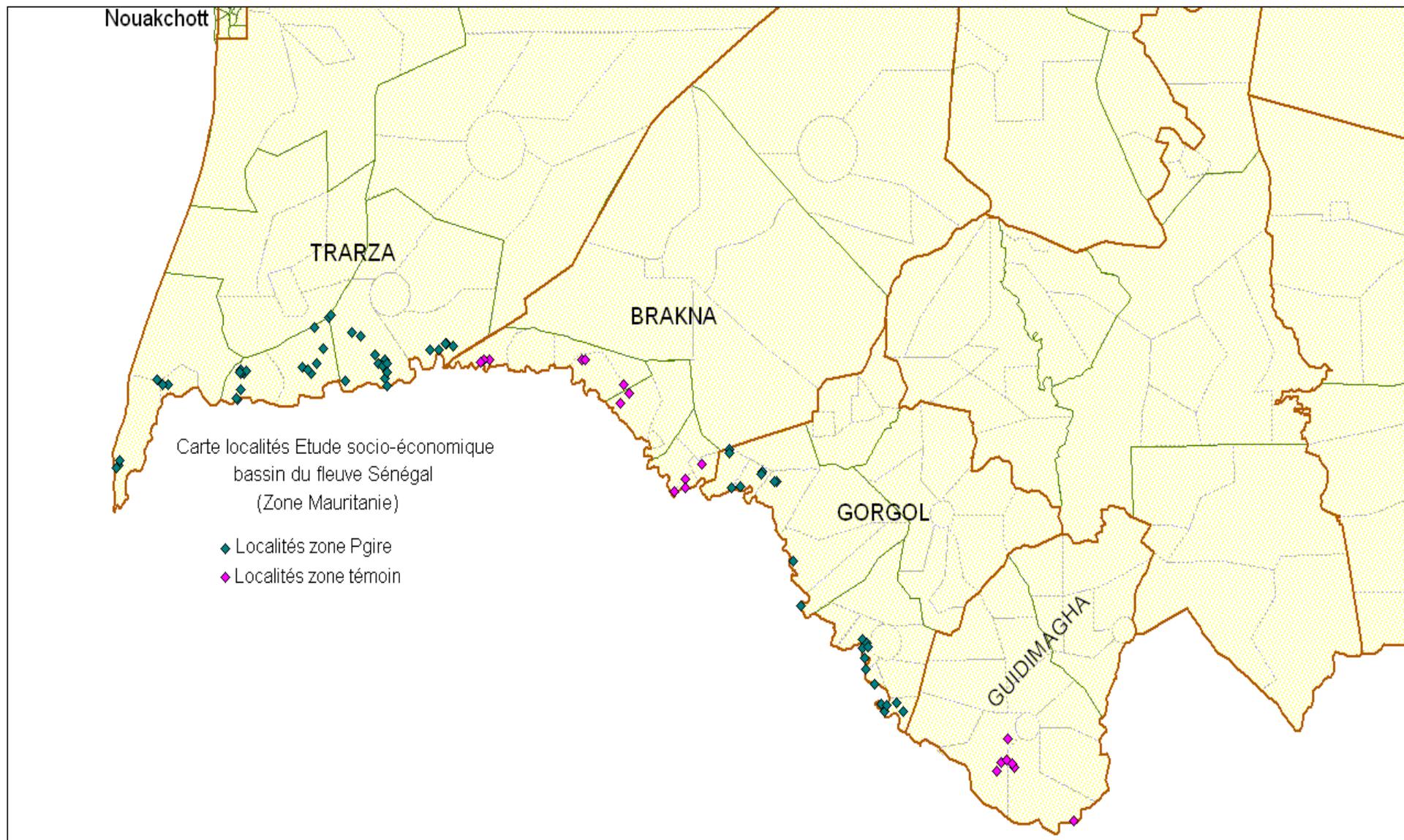
Dans ce contexte, les enquêtes devaient collecter l'ensemble des données relatives à la situation sociodémographique de la population, ses conditions de vie et ses activités économiques, en premier lieu celles liées à l'usage de l'eau telles que l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'agro- foresterie, les maladies hydriques, etc.

2.1.2 Couverture de l'enquête

Quatre des treize wilayas que compte le pays, sont riveraines du fleuve Sénégal et s'intègrent, par conséquent, dans l'espace OMVS couvert par le PGIRE (voir 1.2 ci-dessus). De l'Ouest vers l'Est, il s'agit du Trarza, du Brakna, du Gorgol et du Guidimakha. Il convient de rappeler que le Trarza et le Gorgol sont les deux régions d'intervention du Programme dans sa première phase, les deux autres régions ont été couvertes à titre de zone Témoin.

La carte 2 ci-après représente ces quatre régions et situe les localités ciblées par l'enquête. .

Carte 2 : Les Wilayas du Bassin en Mauritanie et les localités couvertes par l'enquête



2.2 Questionnaires

En vue de la réalisation des enquêtes le Consultant avait préparé les trois questionnaires / fiches d'enquête suivants dont les deux premiers étaient à administrer et remplir par les enquêteurs et superviseurs lors des enquêtes sur le terrain et le troisième par l'encadreur national auprès des institutions administratives nationales et régionales, en particulier l'ONS :

- un questionnaire dit « Fiche d'enquête ménage »,
- un questionnaire dit « Fiche d'enquête entité »,
- un questionnaire dit « Focus sur les données secondaires ».

Avant de disposer de la version définitive, ces questionnaires ont fait l'objet d'amendements et d'améliorations, notamment suite aux recommandations de la Réunion de démarrage et de concertation organisée à Dakar (du 19 au 21 novembre 2009) et à celles de l'Atelier de formation des superviseurs et des représentants des institutions statistiques nationales des quatre Etats membres, atelier tenu à Nouakchott du 25 au 28 janvier 2010.

La « **fiche enquête ménage** », de 15 pages, était destinée aux Chefs de ménage à qui les enquêteurs devaient poser, regroupées en 10 parties numérotées de A à J, des questions relatives à la localisation du lieu de résidence, aux conditions socioéconomiques, à l'accès à l'eau potable / assainissement / logement, à la santé, aux activités économiques, à l'exploitation agricole, à l'élevage, à la pêche, aux activités agro- forestières et aux activités dans le domaine de la protection des berges et la gestion intégrée des terres et de l'eau.

La « **fiche enquête entité** » comportait 13 pages et était à remplir par le superviseur à travers des entretiens au niveau communautaire avec le chef de village assisté des diverses personnes ressources de la localité. Les questions étaient regroupées en 9 parties relatives à la localisation du village, l'émigration / immigration, l'alphabétisation et l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable / assainissement / logement, les activités socioéconomiques, les prix de vente des produits de l'exploitation ainsi que les ONG et Projets intervenant dans les domaines de l'agriculture, de la santé et de la pêche.

Le « **focus des données secondaires** » comprenait deux parties couvrant, la première, les aspects démographie, pauvreté et les domaines sociaux et, la seconde, les activités socio-économiques. Ce focus était destiné, en premier lieu, à collecter auprès des institutions nationales compétentes (aussi bien au niveau central que déconcentré), les données transversales nécessaires pour couvrir l'ensemble du Bassin du fleuve Sénégal.

Pour plus ample information du lecteur, les modèles des trois fiches utilisées sont reproduits en Annexe B (Volume II du rapport).

2.3 Echantillon

Au terme de l'atelier de formation, l'encadreur, en concertation étroite avec l'informaticien du Consultant, a procédé à l'échantillonnage des localités à retenir en Mauritanie. La base de sondage utilisée a été celle fournie par l'OMVS regroupant l'ensemble des localités du bassin du fleuve Sénégal au niveau de chacun des quatre pays. Suivant les recommandations de l'atelier, deux strates ont été distinguées :

- une strate regroupant l'ensemble des localités du programme PGIRE : en Mauritanie, il s'agit des wilayas du Gorgol et du Trarza ; elles constituent la zone PGIRE ;
- une deuxième strate pour les localités du Bassin du fleuve qui ne sont pas touchées par le programme PGIRE et qui servent de témoins ; elles constituent la zone Témoin.

La liste définitive des localités retenues en Mauritanie figure au tableau 1 en annexe du présent rapport.

Plus en détails, il faut rappeler que le **plan de sondage** proposé devait permettre de tenir compte des éléments suivants :

- assurer une représentativité des résultats au niveau de chaque pays ;
- sortir des résultats significatifs au niveau de chaque groupe socioéconomique ;
- et enfin, comme dans tous les pays en voie de développement, le souci de rareté des ressources, d'une façon générale, et particulièrement celles destinées à la production des statistiques, doit être bien présent. Par conséquent, il convient de minimiser au mieux possible le coût de l'opération.

La **base de sondage** utilisée est celle fournie par l'OMVS regroupant l'ensemble des localités du bassin du fleuve Sénégal au niveau des quatre pays. Pour la Mauritanie, il s'agit de 610 localités.

Considérant la similarité dans le comportement économique des populations sédentaires et dans l'activité agro-pastorale de ces même populations tout le long du Bassin du fleuve Sénégal, on a supposé qu'elles sont homogènes, par conséquent on peut répartir chaque pays en deux strates, la première dénommée zone PGIRE et la seconde zone Témoin. En Mauritanie, la zone PGIRE regroupe les localités des wilayas du Gorgol et du Trarza, la zone Témoin les moughataas du Brakna et du Guidimakha situées dans la vallée.

Parmi les 610 localités indiquées dans la base de données de l'OMVS, un découpage géographique a permis, ensuite, de construire des unités primaires dénommées lots qui sont homogènes entre elles. Ce découpage a notamment permis de regrouper les localités de petite taille en un seul lot et d'éclater les localités de taille importante en plusieurs lots

Le découpage géographique et la constitution des lots ont pris en considération la proximité entre les localités d'un même lot et la taille de chaque lot (en moyenne la taille du lot fluctue autour de 200 ménages ou 1000 habitants selon les informations disponibles). Cette base assure une couverture exhaustive de tout le milieu sédentaire avec une bonne délimitation des unités primaires appelées lots.

Le problème qui se pose généralement dans ce genre d'enquêtes est la détermination de la **taille de l'échantillon** sous les contraintes budgétaires et la production des estimations précises des variables ciblées. Sur la base du principe de Neyman, sur lequel repose la méthodologie, il est recommandé d'envisager une variable auxiliaire fortement corrélée aux variables d'intérêts, soit le revenu des ménages (par défaut la dépense). Il importe aussi d'avoir des informations significatives à une certaine précision pour la variable catégorique qui est l'activité socioéconomique du chef de ménage. Cette dernière variable est définie par rapport à l'occupation principale du chef de ménage au cours des 12 derniers mois selon les résultats de l'EPCV la plus récente disponible pour chaque strate.

En fait, l'objectif est d'évaluer et de suivre l'évolution d'indicateurs clés de comportement socioéconomique et de conditions de vie de la population étudiée. La finalité du plan d'échantillonnage est de parvenir à un nombre de ménages suffisamment représentatif pour chaque groupe dans chacune des deux strates et avec la meilleure précision possible (10%).

L'échantillonnage ainsi tiré pour la Mauritanie comprend 400 ménages dans la zone PGIRE et 140 ménages dans la zone Témoin. Il est représentatif au niveau de la zone PGIRE tandis que pour la zone Témoin il ne donne que des informations sur les indicateurs socioéconomiques.

Le **tirage de l'échantillon** est à deux degrés dans les deux strates. Au premier degré, on tire les lots proportionnellement à leur taille en population et au second degré, on tire les ménages à probabilités égales.

Tirage au 1er degré : Il est prévu d'enquêter 20² ménages par lot. L'effectif du lot à tirer par strate est obtenu par :

$$nh = Nh/20$$

où Nh est le nombre de ménages - échantillon de la strate h.

Au sein de chaque strate, un échantillon du lot est tiré proportionnellement à la taille de la zone indiquée par la base de sondage. Cette semi probabilité de tirage du lot i est calculée par la formule suivante :

$$p_{1i} = nh \times M_i/M_h \quad (1)$$

où Mi = taille de la lot i dans la base de sondage

Mh = nombre total de ménages de la strate h dans la base de sondage.

Le lot sélectionné est celui en face duquel le cumul des tailles est immédiatement égal ou supérieur au point de départ. Par la suite, il suffit d'ajouter successivement le pas de tirage et de choisir le lot en face duquel le cumul est égal ou immédiatement supérieur au résultat obtenu.

Tirage au 2ème degré : Après la sélection des lots on effectue un dénombrement afin d'actualiser les informations pour chaque lot tiré au premier degré. Cette opération consiste en un listage exhaustif de tous les ménages résidant dans le lot en vue de constituer la base de sondage du deuxième degré. En effet, c'est au sein de ces listes qu'on va tirer les 20 ménages - échantillon. En fait, on sélectionne 20 ménages.

A ce niveau de tirage, le ménage sélectionné dans le lot i a une probabilité :

$$p_{2i} = 20/M_i \quad (2).$$

Connaissant la taille dénombrée du lot i, le superviseur de l'équipe de collecte calcule le pas de tirage en effectuant le calcul suivant :

$$P_t = M_i/20$$

Le point de départ est obtenu par le produit du point de départ avec un nombre aléatoire. Ce point de départ est fixé par :

$$P_d = P_t \times a \quad \text{où } a \text{ est un nombre aléatoire}$$

Enfin, étant donné que l'échantillon ainsi sélectionné n'est pas auto-pondéré, il faut s'attendre à devoir extrapoler les résultats de l'enquête sur l'ensemble des ménages de la strate.

A chaque ménage sélectionné d'un lot i est attachée une probabilité globale qui résulte du produit de p_{1i} et de p_{2i} :

$$p_i = p_{1i} \times p_{2i} = 20 \times nh/M_h \times M_i/M_i$$

Le coefficient d'extrapolation est l'inverse de cette probabilité.

² Ce nombre est considéré comme largement suffisant pour toute strate.

2.4 Formation

La formation s'est déroulée en deux étapes s'achevant chacune par une enquête pilote réalisée dans une localité de la zone PGIRE.

Une **première formation** a été dispensée dans le cadre de l'Atelier de formation susmentionné qui a eu lieu à Nouakchott du 25 au 28 janvier 2010. Concernant, en plus des représentants de l'ONS, les superviseurs (deux par pays), elle a permis de familiariser les participants avec les outils d'enquête (questionnaires, manuel d'entretien et de dénombrement) ainsi qu'avec l'utilisation du GPS et leur a donné l'occasion de formuler des remarques souvent pertinentes que le consultant a pris en compte pour élaborer la version définitive de ces outils. Elle s'est terminée par une enquête pilote dans une localité proche de Rosso qui toutefois fut considérée, à juste raison, comme trop courte (une demi-journée) et, de ce fait, pas assez exhaustive.

La **deuxième formation** s'est déroulée juste avant le démarrage effectif de l'enquête sur le terrain. Réunissant aussi bien les superviseurs que les enquêteurs présélectionnés en vue de la réalisation de l'enquête en Mauritanie, cette formation s'est déroulée, pendant deux jours (les 17 et 18 février 2010), dans les locaux du bureau d'études MCG à Nouakchott. Au cours de cette formation, l'ensemble des outils a été examiné et discuté, notamment le manuel de l'enquêteur, les fiches communauté/entité et ménage, le plan de sondage défini pour la Mauritanie, de même que le manuel et la fiche de dénombrement.

Conformément aux recommandations de l'atelier de Nouakchott, l'équipe s'est déplacée, ensuite, sur le terrain en vue d'y effectuer une enquête pilote (19 et 20 février 2010).

Deux remarques s'imposent concernant, d'une part, la sélection des enquêteurs et, d'autre part, le manuel de l'enquêteur :

- Lors de la sélection, le critère principal était l'expérience des candidats dans la réalisation de ce genre d'enquêtes complexes en milieu rural. Ainsi, on a sélectionné, en particulier, des enquêteurs ayant déjà participé aux enquêtes EPCV mises en œuvre régulièrement par l'ONS.
- Concernant le manuel de l'enquêteur, celui-ci expliquait l'ensemble des questions afin de faciliter la compréhension des termes techniques utilisés dans les fiches d'enquête, des termes susceptibles de présenter des difficultés pour les enquêteurs n'ayant pas nécessairement les connaissances techniques requises notamment en économie, agriculture, pisciculture, santé, etc.

2.5 Test préliminaire

L'objectif de l'**enquête pilote** était d'initier les enquêteurs des deux équipes regroupés ensemble sur la manière de s'introduire au niveau des autorités communautaires et des ménages, d'appliquer la méthode de dénombrement, de procéder au tirage de l'échantillon et, enfin, à la collecte des données. L'utilisation du GPS était un autre thème important, car dans le cadre de l'enquête ils ont dû procéder au levé des coordonnées géographiques non seulement de chaque localité enquêtée (au point considéré comme central par les populations), mais également du logement ou de la concession (devant l'entrée) de chaque ménage dénombré.

La localité de Rouéimd dans la Moughataa de Boghé, située à 13 km de Boghé sur l'axe Boghé – Rosso, a été choisie comme site pour ladite enquête pilote.

Le travail a été conduit de manière à refléter exactement le travail, les tâches et les comportements tels qu'ils devaient se faire lors de l'enquête sur le terrain, c'est-à-dire :

- Présentation de l'enquête et de ses objectifs à la population
- Dénombrement
- Levé des coordonnées au GPS
- Tirage de l'échantillon au 2^{ème} degré
- Remplissage des questionnaires communautaire (entité) et ménage
- Restitution des résultats à la population

L'équipe du consultant ainsi que le représentant de l'ONS y étaient présents pour apprécier l'approche et le comportement des superviseurs et enquêteurs et de se rendre compte du bon déroulement de l'enquête pilote.

En ce qui concerne la présentation et l'exposé des objectifs de l'enquête par les superviseurs au comité villageois, la démarche a été tout à fait acceptable. Il y'a eu de nombreux échanges notamment sur les résultats attendus de l'enquête. Il convient de signaler que cette séance de présentation a réuni toutes les couches de la population de la localité, hommes, femmes, vieux et jeunes.

Ensuite, les équipes ont procédé au dénombrement des ménages tout en suivant une seule direction. Cette opération consiste à porter sur la concession un numéro qui est enregistré sur la fiche de dénombrement avec les informations requises sur le chef de ménage. Le levé au GPS s'est effectué en même temps.

Vingt (20) ménages ont ainsi été tirés sur la base de ce dénombrement tout en prenant en considération l'aspect genre dans le tirage.

Après prise en charge par chaque enquêteur des ménages qui lui avaient été attribués, le superviseur a commencé le remplissage du questionnaire communautaire en réunissant les interlocuteurs en comité. Plusieurs fois, la séance a été suspendue pour demander la présence d'une personne donnée capable d'apporter des réponses à des questions spécifiques. Parallèlement aux questionnaires communautaires les enquêteurs ont procédé au remplissage des fiches ménage.

En conclusion, cette enquête pilote a permis de lever les dernières difficultés au sujet des questions posées dans les questionnaires en vue de parvenir à un remplissage complet et, surtout, similaire des questionnaires, afin de permettre la comparaison ultérieure des réponses et de garantir l'homogénéité des résultats. Enfin, elle était l'occasion de donner aux enquêteurs des conseils pratiques en matière d'organisation des enquêtes

2.6 Travail de terrain

Les **enquêtes** proprement dites ont effectivement démarré le 21 février 2010 avec les deux équipes. Chaque équipe composée de quatre enquêteurs était placée sous la supervision d'un superviseur, MCG et le point focal national au niveau de la stratégie ont suivi le déroulement des opérations. Afin que le Coordonnement du PGIRE puisse éventuellement faire appel à ces superviseurs et enquêteurs pour la réalisation ultérieure d'autres enquêtes (par exemple dans le cadre du suivi du Projet), les noms et coordonnées de ces agents ont été consignés au tableau 2 en annexe du présent rapport.

Les enquêtes sur le terrain se sont achevées le 10 mars 2010 après s'être déroulées conformément à la programmation. Après les premiers jours nécessaires à la maîtrise des questionnaires, les enquêteurs ont pu trouver et maintenir un rythme de croisière appréciable. Tous les villages ont été enquêtés conformément au plan d'échantillonnage (fiches entités dûment remplies disponibles) et le nombre prévu de ménages a fait l'objet de l'enquête sur la base de la fiche ménage (fiches ménage remplies et contrôlées disponibles).

Aussi bien les coordonnées des localités (point central du village) que la position géographique de l'habitation de chaque ménage enquêté ont été levées correctement au GPS. Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée (disparition d'un village, deuil ou autres événements susceptibles d'empêchant l'organisation des enquêtes, refus de se prêter aux interviews, etc.). La logistique s'est avérée fonctionnelle et adaptée aux besoins des deux équipes constituées (véhicule en parfait état de marche, GPS neufs achetés spécialement pour les enquêtes, fiches d'enquêtes disponible en nombre suffisant, etc.). Chaque soir, les questionnaires remplis dans la journée ont fait l'objet d'un examen minutieux avant d'être rangés dans des malles métalliques acquises dans ce but avant le démarrage des enquêtes.

Dès la fin de ces dernières, les superviseurs et l'encadreur ont rapatrié les questionnaires classés par zones de référence dans les malles susmentionnées. Ils ont été déposés aussitôt au siège du consultant en vue de leur saisie.

2.7 Traitement des données

La **saisie des données** collectées sur le terrain (fiches communautaires / entité et fiches ménage) s'est effectuée dans une salle réservée à cet effet au siège du bureau MCG à Nouakchott. Elle a débuté par une formation des agents de saisie de deux jours (les 22 et 23 mars 2010), puis a démarré effectivement le 24 mars 2010. Pour les fiches de la Mauritanie, la saisie s'est achevée le 6 avril 2010.

La saisie a été réalisée par quatre Agents de saisie spécialisés suivis en permanence par un Superviseur et encadrés de près par l'équipe de consultants. Tous les agents sélectionnés avaient une bonne expérience de la saisie de questionnaires de ce genre et du logiciel, notamment dans le cadre d'enquêtes mises en œuvre par l'ONS.

Après les premiers jours de mise en train et de rodage, l'équipe est parvenue à saisir environ 100 questionnaires par jour (en moyenne 25 questionnaires par agent de saisie). Au fur et à mesure de l'avancement de la saisie, l'Informaticien a commencé l'exploitation et l'analyse des premiers masques disponibles pour la Mauritanie.

Parallèlement, la collecte des données transversales s'est poursuivie, elle aussi, sur la base du focus des données secondaires. Elle a été menée par l'encadreur national appuyé par les différents experts de l'équipe du consultant.

Aspects techniques du traitement des données : Le programme de saisie des données de l'enquête a été développé sur le logiciel CSPro, permettant ainsi de réaliser, de manière optimale, les tests de cohérence des variables au moment de la saisie et de disposer, au terme de cette dernière, d'un fichier présentant un minimum de valeurs aberrantes. Quant à la tabulation, elle a été faite sur le logiciel d'analyse statistique SAS.

Comme dans le cas de toutes les enquêtes ménages, un travail de correction et de vérification des données a été nécessaire avant toute analyse des données. Ainsi, nous avons, dans un premier temps, commencé par le nettoyage du fichier :

- vérification de l'exhaustivité : saisie de l'ensemble des questionnaires,
- duplication : aucun ménage ou entité n'a été saisi deux fois,
- suppression des enregistrements fictifs.

Ensuite, nous avons procédé à la vérification des réponses, variable par variable. Si nécessaire, le retour aux questionnaires nous a permis de corriger toutes les réponses non permises. En dernier recours, il restait la possibilité de comparer les indicateurs douteux avec d'autres sources de données (Office de la Statistiques, départements sectoriels, etc.).

2.8 Taux de réponse et pondération

Pour les deux questionnaires administrés (ménage et entité), le taux de réponse est de 100% pour l'ensemble des questions codées. Lors de l'analyse des résultats il s'est avéré toutefois que certaines questions, heureusement en nombre très limité, étaient mal formulées et ne pouvaient pas aboutir à des réponses pleinement satisfaisantes. Le point 2.10 ci-dessous (Enseignements tirés et améliorations futures de la collecte des données) revient plus en détail sur cette problématique

Une pondération a été effectuée pour chacune des 27 zones de référence du pays.

2.9 Fiabilité des estimations

Le consultant estime que la fiabilité des estimations est excellente en ce qui concerne l'ensemble des résultats obtenus au niveau de la zone PGIRE.

Néanmoins, dans certains domaines, tout particulièrement dans ceux de la pêche et de l'appartenance à des structures associatives faisant usage de l'eau, le nombre de ménages et, par conséquent des réponses, était trop restreint pour obtenir des résultats significatifs.

Par contre, les données relatives à la zone Témoin sont beaucoup moins fiables sinon, dans de nombreux cas, non significatifs, mais on s'y attendait depuis la détermination de la taille de l'échantillon. Par conséquent, pour la zone Témoin, on ne dispose que des informations recherchées en matière d'indicateurs socio-économiques.

2.10 Enseignements tirés et améliorations futures de la collecte des données

Au terme de l'exploitation et de l'analyse des données collectées à travers l'enquête, il est possible d'en tirer quelques enseignements pertinents et de faire certaines propositions quant aux améliorations à apporter à la collecte future de données, notamment dans le cadre du suivi évaluation futur du PGIRE.

En effet, si dans l'ensemble l'enquête s'est déroulée dans des conditions tout à fait satisfaisantes sinon excellentes, notamment sur le plan matériel et de l'organisation, des améliorations sont possibles en matière de conception des

outils d'enquête et de vérification, en particulier par le superviseur le jour même de l'enquête, du remplissage complet et correct des questionnaires.

Dans ce cadre, le consultant fait les suggestions suivantes :

- Optimiser la définition des questions : Lors de l'analyse des résultats il s'est avéré que quelques questions étaient mal formulées et ne pouvaient pas, de ce fait, aboutir à des réponses pleinement satisfaisantes.

Pour ne citer qu'un exemple (Questionnaire ménage, page 11, Partie F, point 17. Le drainage) : dans la case correspondante il fallait marquer ou 1. « fonctionne mal » ou 2 « inexistant ». La saisie fait ressortir deux pourcentages dont l'ensemble donne 100%. A l'analyse on a l'impression que partout le drainage fonctionne mal ou est inexistant et que, nulle part, le drainage donne satisfaction. Dans un tel cas, il faudra dans l'avenir soit poser trois questions : 1. « satisfaisant », 2. « fonctionne mal » et 3. « inexistant », soit procéder en deux étapes : 1. « existant », 2. « inexistant », puis si existant : 3. « satisfaisant », 4. « fonctionne mal ».

- Le taux de réponse est également faible pour les questions non codées, par exemple si à la suite d'une dernière question codée « Autre » on demande à l'enquêteur « à préciser : ».

Dans une telle situation, ou l'enquêteur ne se donne pas la peine de noter la ou les réponses, ou l'interviewé n'a pas le temps pour trouver tout de suite la réponse. Il est ainsi proposé de coder toutes les questions, même au risque d'alourdir le questionnaire.

- Les questions demandant à l'interviewé de classer les contraintes par priorité (gravité) de 1 à 8 (en matière d'agriculture) ou même de 1 à 9 (en matière d'élevage) sont très difficiles à gérer par la majorité des chefs de ménage. Les réponses s'en ressentent et les contraintes classées les dernières ne sont plus précises et incomplètes. Ainsi, il vaudra mieux, dans l'avenir, se limiter aux trois contraintes majeures qui peuvent être citées facilement par ordre prioritaire par les personnes enquêtées.
- Notamment à l'occasion de l'enquête témoin et bien que pour la présente enquête le consultant ait fait appel à des enquêteurs chevronnés ayant une bonne expérience de ce type d'enquêtes, il s'est avéré qu'une formation complémentaire est indispensable, car chaque enquête a ses spécificités. La réalisation d'un test préliminaire des résultats de la formation, avantageusement sous forme d'une enquête témoin d'au moins deux jours, est vivement recommandée.

PARTIE B : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE EN MAURITANIE

Chapitre 3 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ENQUETEE

3.1 Données démographiques au niveau national et régional

3.1.1 Population totale

Au recensement de 2000 (ONS/RGPH 2000), la Mauritanie comptait 2.508.159 habitants dont 2.379.996 sédentaires et 128.163 nomades. Les projections de l'ONS pour les années 2008 à 2010 évaluent la population totale comme suit :

- 2008 : 3.162.338 habitants,
- 2009 : 3.250.768
- 2010 : 3.340.627

Les données démographiques globales des wilayas et moughataas situées dans le Bassin du fleuve sont présentées en annexe, tableau A1 (focus des données secondaires). Au tableau 1, les données par wilaya sont récapitulées et complétées par les projections de 2008 à 2010.

Tableau 1 : Données démographiques globales des wilayas du Bassin

Wilaya	Trarza	Gorgol	Brakna	Guidimakha	Total
Population 2000	268.220	242.711	247.006	177.707	935.644
Population 2008	296.995	288.458	288.693	209.389	1.083.535
Population 2009	302.617	295.763	295.591	214.352	1.108.323
Population 2010	308.686	303.431	302.862	219.552	1.134.531

Source : pour 2000 : ONS/RGPH 2000 ; pour 2008 à 2010 : projections ONS

D'autres tableaux placés en annexe A donnent de nombreuses informations démographiques au niveau national et à celui des quatre wilayas du Bassin. Ces tableaux qui ne se prêtent guère à un résumé succinct dans le cadre du rapport, sont placés en annexe et peuvent ainsi être consultés facilement. En matière de démographie il s'agit des tableaux numérotés d'A1 à A11.

Le tableau 3 en annexe indique, en différenciant par sexe et totale, la population recensée dans chacune des 81 localités (dont 61 dans la zone PGIRE et 20 dans la zone Témoin) ciblées par l'enquête. Il fait ressortir notamment que, comme dans tout échantillonnage, la taille de ces localités en termes de population connaît des écarts notables, entre 3 et 4.343 habitants dans le cas présent.

3.1.2 Répartition par sexe

Selon le recensement de 2000, au niveau national, les habitants de sexe féminin étaient légèrement majoritaires et représentaient 50,49% de la population (1.266.447 habitants) tandis que ceux de sexe masculin ne représentaient que 49,51% (1.241.712 habitants).

Le tableau 2 reproduit les projections de l'ONS pour les années 2008 à 2010 au niveau national et à celui des quatre wilayas du BFS. Selon ces projections, au niveau national, les individus de sexe masculin dépassent maintenant ceux de sexe féminin. Cependant, la supériorité numérique de l'élément féminin s'accroît encore au niveau des 4 régions du BFS.

Tableau 2 : Répartition de la population selon le sexe en % : projections ONS

Wilaya		Gorgol	Trarza	Brakna	Guidimakha	Mauritanie
2000	M	48,04	48,34	47,31	49,81	49,51
	F	51,96	51,66	52,69	50,19	50,49
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
2008	M	47,71	46,22	46,59	48,87	50,12
	F	52,29	53,78	53,41	51,13	49,88
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
2009	M	47,75	46,15	46,62	48,83	50,18
	F	52,25	53,85	53,38	51,17	49,82
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
2010	M	47,79	46,11	46,66	48,81	50,24
	F	52,21	53,89	53,34	51,19	49,76
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : ONS/RGPH 2000 (population sédentaire pour les wilayas, population totale pour la Mauritanie)

3.2 Données démographiques issues de l'enquête

3.2.1 Répartition par sexe

Au niveau des ménages enquêtés, selon les résultats figurant au tableau 3, les habitants de sexe masculin sont majoritaires dans la zone PGIRE (masculin 51,18%, féminin 48,82%) mais non dans la zone Témoin (masculin 45,16%, féminin 54,84%). Cette supériorité numérique de l'élément masculin est due à la wilaya du Gorgol pour laquelle l'enquête enregistre 55,25% d'habitants de sexe masculin et seulement 44,75% de sexe féminin. Le dernier recensement officiel (RGPH 2000) datant de plus de 10 ans, on peut toutefois signaler, à titre de comparaison, que selon la dernière Enquête Permanente des Conditions de Vie des ménages (EPCV 2008), l'élément masculin représente 47,6% de la population totale et l'élément féminin 52,4%. Au plan régional, l'EPCV retient un rapport de masculinité de 95,97 pour le Gorgol et de 79,0% pour le Trarza.

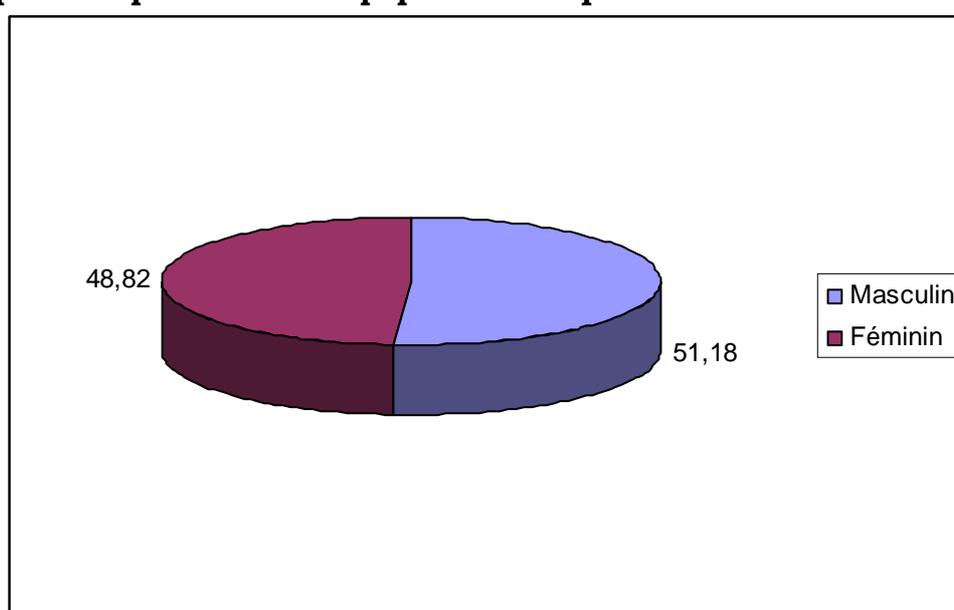
Tableau 3: Répartition de la population selon le sexe et la région (échantillon enquêté, en %)

ZONE	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin
Masculin	55,25	48,22	51,18	45,16
Féminin	44,75	51,78	48,82	54,84
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Aussi, le graphique 1 démontre que pour l'ensemble des localités ciblées dans la zone PGIRE, les personnes de sexe masculin sont plus nombreuses (51,18%) que celles de sexe féminin (48,82%).

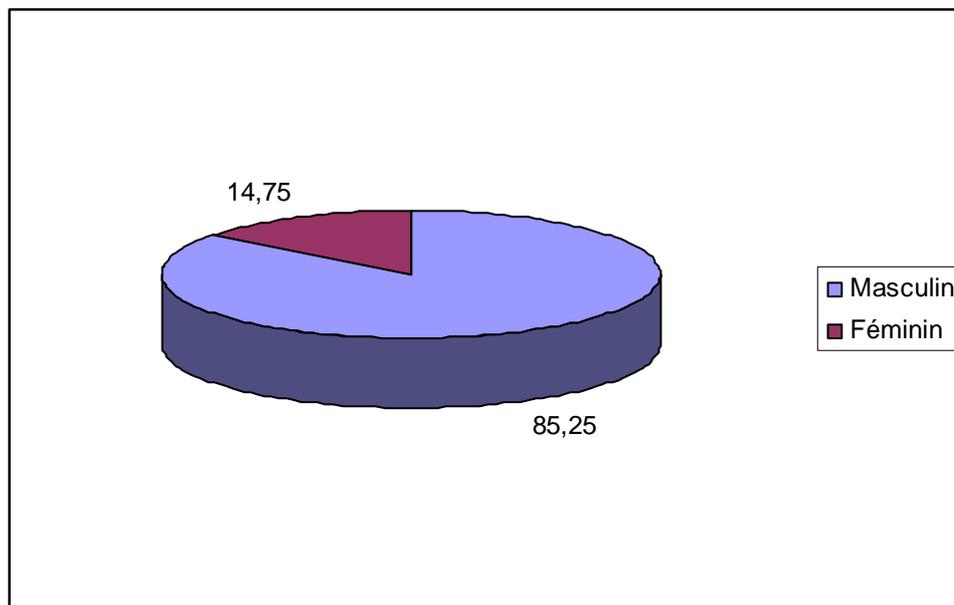
Graphique 1: Répartition de la population enquêtée selon le sexe : zone PGIRE



Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Sexe du chef de ménage : L'enquête a permis de déterminer le sexe des chefs de ménage (CM) interviewés. Ainsi, dans la zone PGIRE, 85,25% des CM sont de sexe masculin et 14,75% de sexe féminin, avec toutefois une différence assez significative entre les deux wilayas : au Gorgol, 82,9% des CM sont de sexe masculin et 17,1% de sexe féminin, tandis qu'au Trarza ces pourcentages sont respectivement de 86,77% et de 13,3%. Notons toutefois que selon l'EPCV 2008, au niveau national, les CM de sexe masculin représentent 68,7% et ceux de sexe féminin 31,3%. Pour la zone Témoin, le nombre de ménages enquêtés n'est pas suffisamment élevé pour aboutir à un résultat fiable. Le graphique 2 représente la répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage dans la zone PGIRE :

Graphique 2: Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage : zone PGIRE



Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

3.2.2 Répartition par classes d'âge

Au niveau des ménages de l'échantillon de l'enquête, l'âge moyen des membres est de 22 ans (et de 22,7 ans eu niveau national selon l'EPCV 2008). La répartition par classes d'âge et par sexe dans la zone PGIRE est donnée au tableau 4.

Tableau 4 : Répartition de la population enquêtée par classes d'âge et par sexe (zone PGIRE), en %

Classes d'âge	Gorgol		Trarza		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0 – 5 ans	20,71	18,74	16,87	15,77	18,67	16,96
6 – 10	18,25	20,27	14,56	14,74	16,29	16,96
11 – 15	13,04	12,24	10,61	13,08	11,75	12,74
16 – 20	14,88	10,13	11,16	11,03	12,91	10,67
21 – 25	6,75	8,99	6,53	8,21	6,63	8,52
26 – 30	5,52	6,31	8,84	9,23	7,28	8,06
31 – 35	2,91	4,21	5,99	6,79	4,54	5,76
36 – 40	3,53	5,93	5,58	7,44	4,61	6,83
41 – 45	2,30	3,06	5,44	3,59	3,97	3,38
46 – 50	2,61	3,63	3,95	3,21	3,32	3,38
51 – 55	1,99	0,96	2,45	1,67	2,24	1,38
56 – 60	2,91	2,29	2,99	2,05	2,96	2,15
61 et plus	4,60	3,29	5,03	3,21	4,83	3,22
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Le graphique 3, sous forme de pyramide des âges, illustre la répartition donnée dans le tableau 4. Il fait ressortir la supériorité numérique globale de

l'élément féminin et, en particulier, pour les classes d'âge de 6 à 10 ans, puis de 15 à 39 ans et, enfin, de 46 à 50 ans.

Graphique 3: Répartition de la population enquêtée selon les classes d'âge et le sexe dans la zone PGIRE



Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Enfin, le tableau 5 donne la situation par classes d'âge et par sexe pour la zone Témoin. Ici, l'élément féminin ne domine que pour les classes d'âge de 21 à 40 ans, tandis que l'élément masculin est majoritaire pour les 0 à 20 ans puis de nouveau pour les 41 à 61 ans et plus.

Tableau 5 : Répartition de la population enquêtée par classes d'âge et par sexe (zone Témoin), en %

Classes d'âge	Masculin	Féminin
0 – 5 ans	20,77	18,62
6-10	19,35	17,81
11-15	13,85	12,35
16-20	11,41	9,31
21-25	5,50	8,70
26-30	4,48	6,88
31-35	3,26	6,68
36-40	3,67	6,07
41-45	3,67	2,63
46-50	4,07	3,85
51-55	1,83	0,81
56-60	2,65	2,63
61 et plus	5,50	3,64
Ensemble	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

3.2.3 Composition du ménage et liens de parenté

3.2.3.1 Composition du ménage

Pour les ménages enquêtés dans la zone PGIRE, la taille moyenne est de 6,84 personnes (7,34 personnes au Gorgol et 6,33 personnes au Trarza). Dans la zone Témoin, le ménage enquêté compte en moyenne 7,03 personnes. A notre connaissance il n'existe pas de données officielles plus récentes que celles du RGPH 2000 qui retient la taille des ménages suivante : 5,9 personnes au niveau national, 7,0 au Gorgol et 5,5 au Trarza.

3.2.3.2 Liens de parenté

Les liens de parenté existant entre les membres des ménages enquêtés dans les wilayas de la zone PGIRE et de la zone Témoin ressortent du tableau 6. Le nombre moins élevé de chefs de ménage au Gorgol par rapport au Trarza reflète la taille moyenne plus élevée des ménages dans cette région. A noter que dans la zone PGIRE, plus de 63% des membres du ménage constituent des enfants biologiques du CM.

Tableau 6 : Liens de parenté (moyennes) entre les membres des ménages enquêtés (en %)

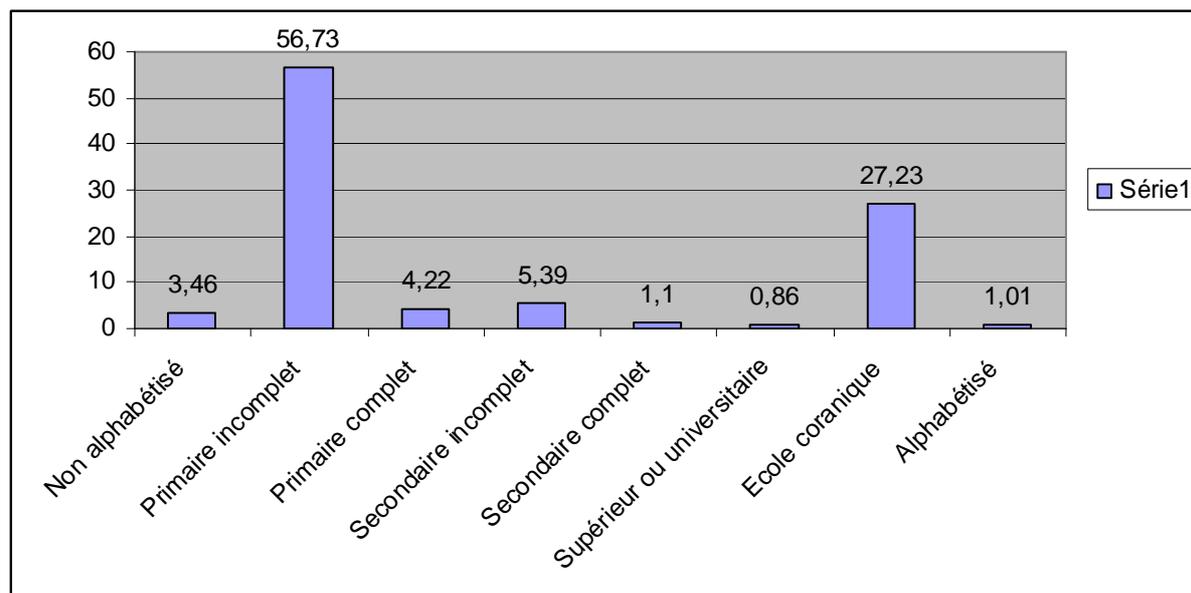
Liens de parenté	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Chef de ménage	13,74	15,95	15,00	21,51
Epoux ou épouse	13,35	14,34	13,91	19,35
Fils ou fille	64,08	62,59	63,23	54,84
Frère ou sœur	1,42	1,61	1,52	-
Oncle ou tante	-	0,27	0,15	-
Grand-père / grand-mère	0,24	1,53	0,98	1,08
Autre lien familial	7,17	3,72	5,20	3,23
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

3.2.4 Niveau d'instruction des membres des ménages enquêtés : zone PGIRE

Le niveau d'instruction moyen des membres des ménages enquêtés dans la zone PGIRE est présenté sous forme du graphique 4. Pour la zone Témoin, les données ne sont pas représentatives car trop peu nombreuses.

Graphique 4: Répartition de la population selon le niveau d'instruction : zone PGIRE



Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

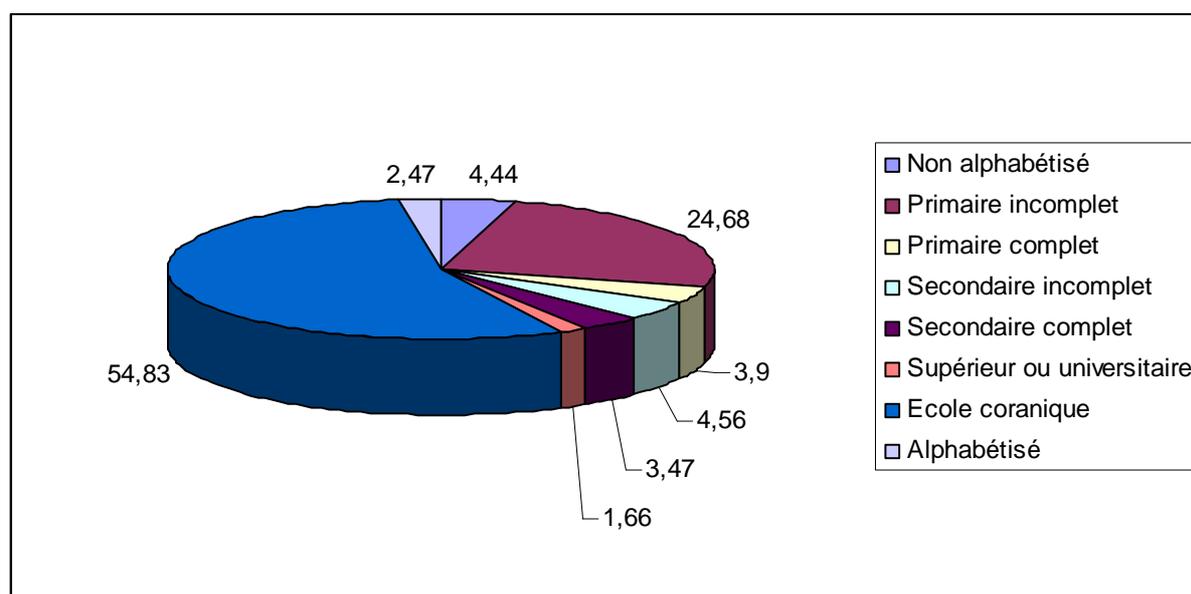
Les pourcentages précis des différents niveaux sont les suivants :

- non alphabétisés : 3,46%
- primaire incomplet et complet : respectivement 56,73% et 4,22%
- secondaire incomplet et complet : respectivement 5,39% et 1,10%
- supérieur ou universitaire : 0,86%
- école coranique : 27,23%
- alphabétisés : 1,01%

Ces chiffres font ressortir que plus de la moitié de la population de la zone PGIRE n'a pas terminé le cycle primaire et moins de 6% ont fait un cycle secondaire complet. Par ailleurs, faute de réponses, la formation professionnelle n'a pas été prise en considération (voir aussi paragraphe 4.1.3.2.4 infra).

Pour la zone PGIRE, nous pouvons différencier entre les niveaux d'instruction selon le sexe du chef de ménage. Il s'avère que pour les CM de sexe féminin, le niveau d'études primaires et notamment primaires complètes est plus élevé que chez leurs collègues masculins. Il en est de même pour les CM alphabétisés. Toutefois, contrairement aux CM de sexe masculin, on ne rencontre pas de CM de sexe féminin ayant une éducation de niveau secondaire ou supérieur. Le tableau 7 et le graphique 5 font ressortir ces différences.

Graphique 5: Niveau d'instruction des chefs de ménage



Source : MCG - Enquête PGIRE 2010

Les pourcentages par niveau d'instruction en différenciant selon le sexe du CM sont présentés au tableau 8.

Tableau 7: Niveau d'instruction des chefs de ménage selon le sexe

Niveau moyen d'instruction des CM	Sexe		Zone PGIRE
	Masculin	Féminin	
Non alphabétisé	4,41	4,76	4,44
Primaire incomplet	24,67	24,81	24,68
Primaire complet	3,26	12,55	3,90
Secondaire incomplet	4,90	-	4,56
Secondaire complet	3,73	-	3,47
Supérieur ou universitaire	1,78	-	1,66
Ecole coranique	55,12	50,96	54,83
Alphabétisé	2,14	6,91	2,47
Ensemble	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Le tableau 7 illustre aussi que le niveau d'instruction « primaire incomplet » est presque identique chez les deux sexes tandis que le niveau « primaire complet » est près de quatre fois supérieur chez les CM hommes par rapport aux CM femmes.

3.2.5 Mobilité de la population

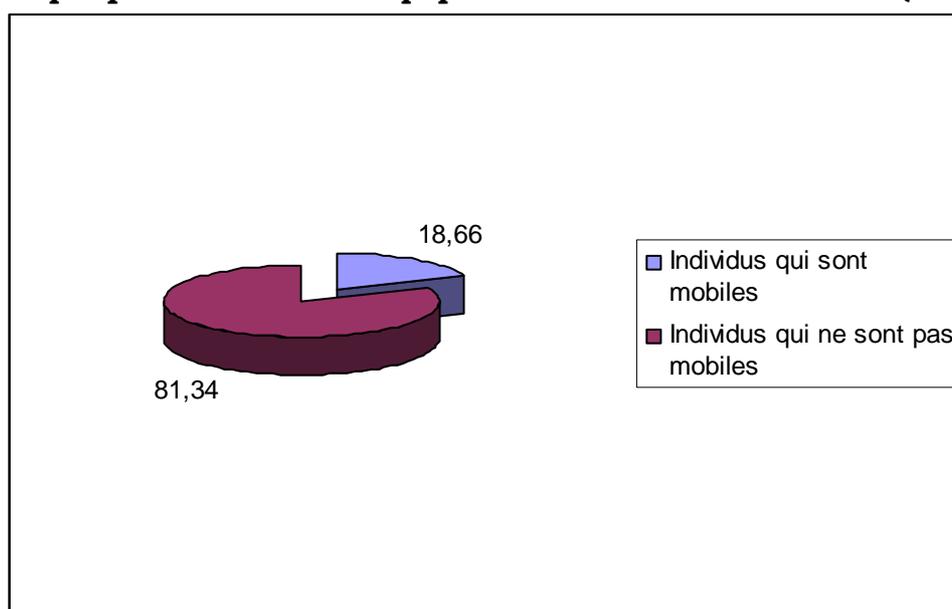
Selon les résultats de l'enquête ménage la **mobilité des populations** est globalement de 18,66% dans la zone PGIRE et de 25,93% dans la zone Témoin. Le tableau 8 récapitule ces données tandis que le graphique 6 illustre la mobilité dans la zone PGIRE.

Tableau 8: Mobilité des populations selon la zone et les régions (en %)

Migration	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Individus qui sont mobiles	23,21	14,52	18,66	25,93
Individus qui ne sont pas mobiles	76,79	85,48	81,34	74,07
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Graphique 6: Mobilité des populations dans la zone PGIRE (en %)



Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

En plus de ces taux globaux de mobilité, l'enquête entité a voulu connaître les sorties et entrées des populations dans la zone PGIRE en différenciant, d'une part, selon le sexe et, d'autre part, selon l'âge (les moins de 18 ans et les plus de 18 ans). Les résultats figurent dans les tableaux 4 et 5 placés en annexe. Il ressort de ces tableaux que :

- pour les hommes :
 - ⇒ aussi bien les sorties de longue (> à 1 an) que de courte durée (< à 1 an) sont plus fréquentes chez les moins de 18 ans que chez les plus de 18 ans ;
 - ⇒ il en est de même des entrées de longue et courte durée ;

- pour les femmes :
 - ⇒ les sorties de courte durée sont plus fréquentes chez les moins de 18 ans mais les sorties de longue durée plus fréquentes chez les plus de 18 ans ;
 - ⇒ les entrées de courte durée sont plus fréquentes chez les plus de 18 ans mais les entrées de longue durée concernent davantage les moins de 18 ans.

Chez les personnes de sexe masculin la plus grande mobilité des moins de 18 ans par rapport aux plus de 18 ans pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes ne voient pas d'avenir dans le village. Les plus de 18 ans bougent moins, car ils ont une occupation, ont fondé une famille, etc. Pour les personnes de sexe féminin, la mobilité des moins de 18 ans et des plus de 18 ans pourrait trouver une explication aussi bien par le mariage à l'extérieur que par les activités commerciales.

Les **destinations des sortants** de courte et longue durée des habitants des localités de la zone PGIRE sont présentées au tableau 6 en annexe.

Les sortants de courte durée privilégient des destinations à l'intérieur de la préfecture avant celles dans d'autres préfectures, la capitale ou un pays étranger. Par contre, les sortants de longue durée ciblent, en premier lieu, la capitale, bien avant des destinations à l'intérieur de la préfecture ou dans un autre pays.

Les **origines principales des entrants** (zones PGIRE et Témoin confondues) sont les suivantes : De l'intérieur de la préfecture pour 45,8%, d'autres préfectures pour 29,2% et 25,0% de pays de la sous-région.

Toujours pour l'ensemble des zones couvertes par l'enquête concernant la **tendance de l'évolution** de la mobilité des populations, les résultats de l'enquête sont récapitulés au tableau 9. De l'avis des responsables communautaires interrogés, la tendance à l'émigration serait plutôt stable sinon en augmentation, la tendance à l'immigration plutôt en diminution.

Tableau 9: Tendance de l'évolution de la mobilité des populations (en %)

Tendance de l'évolution	Sorties	Entrées
Augmentation	37,04	29,63
Diminution	25,93	48,15
Stable	37,04	22,22
Ensemble	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête entité PGIRE 2010

Enfin, interrogés sur les motifs de la mobilité des habitants, la réponse est unanime (100%) au niveau de toutes les entités.

On sort ou entre uniquement pour des raisons économiques et nulle part on ne cite des raisons familiales ou les études comme on aurait pu le penser, même pour les jeunes (probablement parce que les études au collège et même au lycée assez proches et permettant de fréquentes venues au village ne sont pas considérées comme sorties).

3.3 Caractéristiques socio-économiques des ménages

Au niveau des quatre wilayas du BFS, on dispose de données socioéconomiques majeures de même que des principaux indicateurs sur l'emploi, notamment sur la population active et les travailleurs selon l'employeur. Ces données, récapitulées sous forme de tableaux (A12 à A20) figurent en annexe A.

Dans le cadre de l'enquête, nous nous sommes intéressés davantage aux activités des chefs de ménage (CM) et des membres de leur ménage.

3.3.1 Activités des populations enquêtées (chefs de ménage et autres membres du ménage)

3.3.1.1 Activités des populations

Le tableau 7 en annexe présente la répartition des populations enquêtées à travers l'enquête ménage selon leur activité principale, secondaire et tertiaire. Il ressort de ce tableau qu'en faisant abstraction, pour le moment, des habitants en situation de "sans emploi", l'agriculture constitue l'**activité principale** des populations dans toutes les wilayas du BFS. Les pourcentages de ceux déclarant l'agriculture comme activité principale sont de 38,4% dans la zone PGIRE (33,6% au Gorgol et 41,8% au Trarza) et de 45,0% dans la zone Témoin.

La proportion relativement faible au Gorgol résulte du fait que 48,8% des habitants disent être en situation de "sans emploi" (contre 29,1% au Trarza et 20,0% dans la zone Témoin).

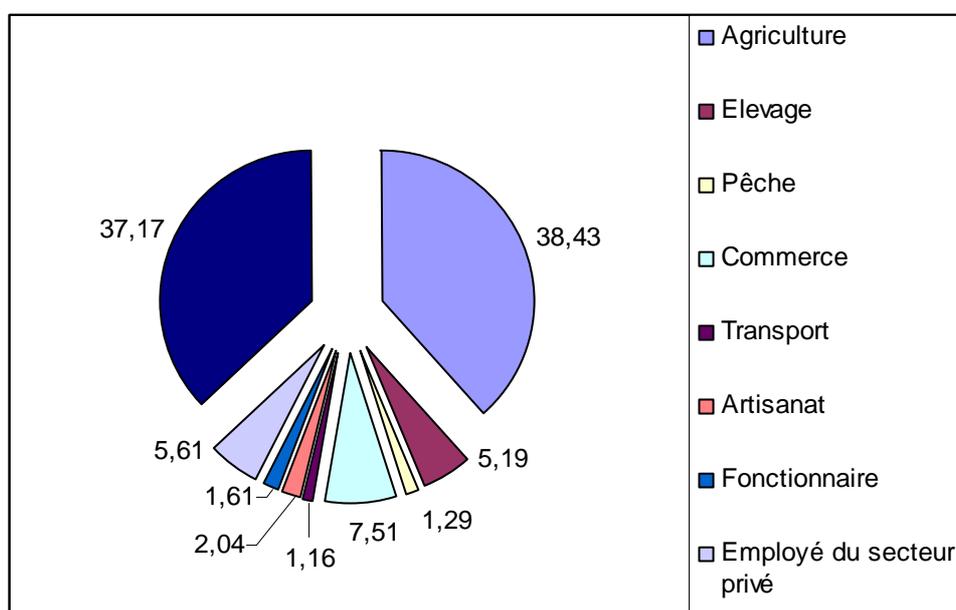
Ce terme de "sans emploi" pourrait être remplacé par "sans emploi salarié ou rémunéré", car au niveau de l'exploitation il y a toujours quelque chose à faire pour tous ceux qui sont physiquement capables de travailler (le CM, son ou ses épouses, les autres membres du ménage en âge actif et souvent même les enfants à partir d'un certain âge). Le CM travaille tant qu'il est valide, même s'il s'agit uniquement de la gestion de l'exploitation. En tenant compte de cette réserve, le terme "sans emploi" peut donc s'employer en parlant d'activité principale. Par contre en parlant d'activité secondaire ou tertiaire, le terme "sans activité autre que la principale" (ou que la secondaire) serait plus approprié.

En faisant toujours abstraction de la situation “sans emploi”, le commerce représente l’activité principale pour 6,6% des populations au Gorgol, pour 8,2% au Trarza et pour 7,5% dans la zone Témoin.

La pêche ne constitue l’activité principale que pour 1,9% des populations au Trarza, pour 0,5% au Gorgol et pour 2,5% dans la zone Témoin (ce qui explique le nombre limité susmentionné de pêcheurs couverts par l’enquête).

Par ailleurs, la répartition des populations enquêtées selon leur activité principale est présentée ci-dessous sous forme du graphique 7.

Graphique 7: Répartition de la population selon l’activité principale : zone PGIRE



Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

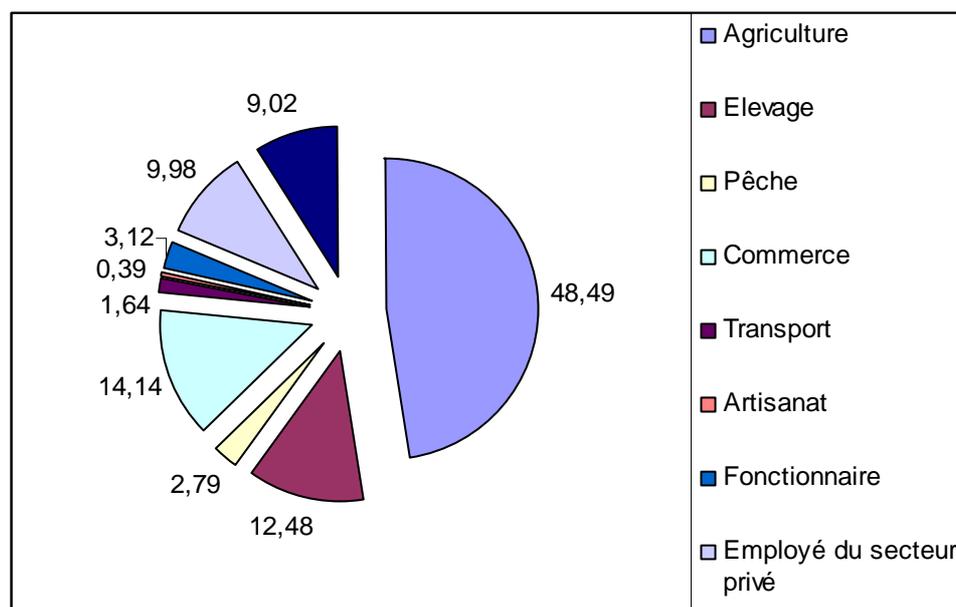
L’**activité secondaire** la plus pratiquée est l’élevage pour 30,3% des populations au Gorgol et pour 12,3% des CM au Trarza, tandis que dans la zone Témoin c’est l’artisanat (pour 1/3 des populations).

Les **activités tertiaires** les plus pratiquées sont l’agriculture (4,1%), l’élevage (également 4,1%) et la pêche (1,8%) au Gorgol, tandis qu’au Trarza ce sont l’élevage (2,7%), la pêche (1,5%) et l’agriculture (1,1%). Dans la zone Témoin, l’artisanat représente l’activité tertiaire largement prédominante.

3.3.1.2 Activités des Chefs de ménage

Pour la zone PGIRE, l’analyse des données collectées dans le cadre de l’enquête ménage permet de se prononcer sur l’activité principale du CM selon le sexe. La présentation est faite ci-après sous forme du graphique 8 et du tableau 10 afin de conserver les pourcentages exacts pour les deux sexes.

Graphique 8: Répartition selon l'activité principale des Chefs de ménage : zone PGIRE



Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Tableau 10 : Répartition de l'activité principale selon le sexe du Chef de ménage (en %) dans la zone PGIRE

Activité principale	Sexe		Zone PGIRE
	Masculin	Féminin	
Agriculture	49,87	39,59	48,49
Elevage	12,48	-	12,48
Pêche	2,79	-	2,79
Commerce	13,53	18,09	14,14
Transport	1,39	3,24	1,64
Artisanat	0,31	0,87	0,39
Fonctionnaire	3,36	1,52	3,12
Employé du secteur privé	10,90	4,05	9,98
Sans emploi	5,36	32,63	9,02
TOTAL	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

On constate que les CM de sexe féminin (14,7% des CM, voir supra) ne pratiquent ni l'élevage ni la pêche. Ils sont toutefois davantage engagés dans les activités de commerce, de transport et d'artisanat que leurs collègues masculins. Aussi, les CM de sexe féminin connaissent un taux de "sans emploi" très élevé : près de 33% contre seulement 5,4% pour les CM masculins.

Enfin, on doit mentionner que l'âge moyen des CM dans la zone PGIRE est de 48,6 ans (49,2 ans au Gorgol et 48,1 ans au Trarza). Dans la zone Témoin, il est de 49,5 ans. Au niveau national l'EPCV 2008 mentionne,

quant à elle, un âge moyen de 47,9 ans pour l'ensemble des CM (48,2 ans pour les CM de sexe masculin et 47,3 ans pour les CM de sexe féminin).

3.3.1.3 Activités des autres membres du ménage

Parmi les autres membres du ménage qui, dans la zone PGIRE, se compose en moyenne de 6,84 personnes, on compte en moyenne 2,4 membres actifs au niveau de l'exploitation familiale tandis que 1,4 membres sont actifs en dehors de cette dernière. Les données collectées ne permettent pas de faire ressortir le temps consacré à ces activités hors exploitation, mais la provenance des revenus du ménage moyen (voir ci-après) permet d'évaluer la contribution des activités en dehors de l'exploitation en termes financiers. En 2009, cette contribution s'élève à 3.735 UM/mois.

3.3.2 Revenus et dépenses des ménages

3.3.2.1 Revenus des ménages

L'enquête ménage nous donne un revenu moyen du ménage dans la zone PGIRE, en 2009, de 31.486 UM/mois (Gorgol : 33.450 UM/mois ; Trarza 30.210 UM/mois), soit de 377.832 UM/an. Du fait que le ménage moyen se compose de 6,84 membres, le revenu annuel par tête est de 55.239 UM/an (ce qui correspond à un revenu moyen de 151 UM par tête et par jour). Ce revenu se situe largement en dessous du seuil de pauvreté extrême (96.400 UM) défini au point 3.3.3 ci-dessous. L'importance des dépenses moyennes (voir ci-dessous) par rapport à ce revenu permet toutefois de supposer que l'autoconsommation des produits de l'exploitation n'est pas toujours prise en compte dans les revenus déclarés.

Tableau 11: Revenu moyen des ménages (en UM) dans la zone PGIRE (2009)

Revenu moyen (en UM)	Région		Zone PGIRE
	Gorgol	Trarza	
Revenu moyen du ménage par mois	33.450,34	30.210,17	31.485,97
Revenu moyen du ménage par an	401.404,08	362.522,04	377.831,64
Taille moyenne du ménage (nbr. personnes)	7,34	6,33	6,84
Revenu moyen par tête/an	54.687,20	57.270,46	55.238,54

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Toujours pour l'année 2009, les ménages enquêtés font état des revenus mensuels indiqués au Tableau 12, selon la provenance de ce revenu.

Tableau 12 : Sources de revenu des ménages enquêtés (2009, moyennes en UM/mois)

Revenu moyen (en UM par mois)	Région		Zone PGIRE
	Gorgol	Trarza	
Revenu généré par l'exploitation familiale	13.229,43	15.913,54	14.856,69
Revenus générés par les autres activités du CM	13.234,81	8.138,12	10.144,91
Revenus générés par les autres membres du ménage en dehors de l'exploitation familiale	1.603,48	5.119,93	3.735,35
Revenus générés par des transactions financières*	5.382,62	1.038,59	2.749,03

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

* Par exemple : Mise en location de terres ou d'immeubles, réception de mandats de parents immigrés, dons réguliers, etc.

Toutefois, le mode de traitement de ces données mensuelles ne permet pas de calculer le revenu moyen total (mensuel ou annuel) des ménages.

Par ailleurs et toujours pour l'année 2009, les ménages enquêtés dans les Régions du Gorgol et du Trarza ainsi que dans l'ensemble de la zone PGIRE et dans la zone Témoin font état des revenus suivants par branche d'activité et selon la provenance/source de ce revenu. Ces données sont récapitulées dans les tableaux 8 (Gorgol et Trarza) et 9 (Zone PGIRE et Zone Témoin) en annexe.

Toujours pour l'année 2009, les ménages enquêtés dans les régions du Gorgol et du Trarza ainsi que dans la zone Témoin font état des revenus par branche d'activité et selon la provenance/source de ce revenu récapitulés dans les tableaux 9 et 10 en annexe.

3.3.2.2 Dépenses des ménages

La dépense moyenne mensuelle déclarée par les ménages pour l'année 2009 s'élève à 58.684,4 UM, ce qui correspond à une dépense annuelle de 704.212,9 UM.

Le tableau 13 indique, par mois et pour l'année 2009, la nature des dépenses pour les catégories principales.

Tableau 13: Nature des dépenses moyennes des ménages (en UM/mois)

Catégories de dépenses	UM/mois	UM/an	%
Alimentation*	29.561,76	354.741,12	50,37
Habillement	8.608,81	103.305,72	14,67
Location/loyer	1.507,37	18.088,44	2,57
Eau et électricité	2.052,54	24.630,48	3,50
Scolarité	4.145,07	49.740,84	7,06
Santé	4.171,47	50.057,64	7,11
Transport/déplacements	3.392,11	40.705,32	5,78
Equipement	5.245,28	62.943,36	8,94
Total	58.684,41	704.212,92	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

* Alimentation monétaire et autoconsommation

Ce montant dépasse le revenu mensuel de 31.486 UM/mois (voir ci-dessus) de près de 27.200 UM/mois (soit environ 86% !). Par conséquent, il est permis d'estimer qu'il y a une forte marge d'erreur due soit à une sous-évaluation du revenu, soit à une surévaluation des dépenses, soit encore à un endettement des ménages (peu probable dans une telle dimension). Par ailleurs, les dépenses alimentaires, de l'ordre de 50% des dépenses totales, semblent très faibles pour des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté si l'on les compare avec d'autres enquêtes. Cet écart entre la dépense et le revenu pourrait toutefois s'expliquer par la prise en compte incomplète précitée de l'autoconsommation au niveau du revenu (voir ci-dessus).

3.3.3 Profil de pauvreté

Au niveau national, l'indice global de pauvreté est de 42,0% en 2008 et celui de l'extrême pauvreté de 25,9% (voir annexe A, tableau A21). Pour les quatre wilayas du BFS, les seuils de pauvreté et d'extrême pauvreté en 2008 sont respectivement de 66,5% et 43,4% pour le Gorgol, de 37,1% et 22,3% pour le Trarza, de 63,9% et 45,3% pour le Brakna et de 56,7% et 37,5% pour le Guidimakha (voir en annexe A, tableau A22). L'encadré ci-après résume la méthodologie de calcul et d'actualisation du seuil de pauvreté en 2008.

Encadré : Méthodologie d'actualisation du seuil de pauvreté en 2008

Dans le souci d'assurer la comparabilité des résultats de l'édition 2008 de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages avec ceux des éditions antérieures (1996, 2000 et 2004), le seuil de pauvreté en 2008 au niveau national a été calculé conformément à la méthode utilisée dans les éditions susmentionnées. La méthode repose sur le taux de variation des inflations entre les deux dernières éditions des EPCV (2004 – 2008), et ce sur la base de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) calculé mensuellement par l'ONS selon l'approche de Laspeyres, particulièrement pour l'agglomération de Nouakchott.

En considérant l'année de base (1988), il résulte des calculs que 370 \$US selon la parité du pouvoir d'achat de 1985 vaut 32.800 ouguiyas au prix de 1988. Les inflations entre les périodes d'enquêtes successives ont permis l'actualisation des seuils de pauvreté des EPCV 1996, 2000 et 2004 et, par conséquent, celui de 2008 sur la même base (voir tableau 14) :

Source : Profil de la Pauvreté en Mauritanie – 2008, ONS (Draft soumis à l'examen du Comité Technique des Enquêtes Statistiques), Septembre 2009

Tableau 14: Evolution des seuils de pauvreté (UM)

Année	Seuil de pauvreté	Seuil extrême pauvreté	Observation
1988	32.800	24.800	Seuils de pauvreté et d'extrême pauvreté (indice P0 en %) – situation par rapport à la population totale. (P0 = l'incidence ou l'étendue de la pauvreté)
1996	58.400	43.450	
2000	72.600	54.000	
2004	94.650	70.400	
2008	129.600	96.400	

Source : Profil de la Pauvreté en Mauritanie – 2008, ONS

L'EPCV 2008 a déterminé, pour la première fois, les indices de pauvreté par moughataa. Les seuils de pauvreté et d'extrême pauvreté des moughataas couvertes par la présente enquête sont reproduits au tableau 15 suivant :

Tableau 15: Seuils de pauvreté et d'extrême pauvreté des moughataas ciblées par l'enquête

Wilaya	Moughataa	Seuil de pauvreté	Seuil d'extrême pauvreté
Gorgol	Kaédi	54,4	27,4
	Maghama	53,0	32,7
	M'Bout	80,7	59,9
Trarza	Keur Macène	50,4	32,6
	R'Kiz	43,1	30,8
	Rosso	39,6	19,3
Brakna	Bababé	68,9	48,5
	Boghé	62,0	42,9
	M'Bagne	77,3	61,0
Guidimakha	Sélibaby	57,3	37,6

Source : EPCV 2008

Pour la zone PGIRE, l'analyse des résultats de l'enquête (faite sur la base des revenus déclarés par les ménages) fait ressortir que 72,3% de la population touchée à travers l'enquête ménage vit en dessous du seuil de pauvreté fixé, en 2008, à 129.600 UM/tête/an, et même 54,7% en dessous du seuil d'extrême pauvreté (96.400 UM/tête/an en 2008).

3.3.4 Appartenance du chef de ménage à des structures associatives faisant usage de l'eau

L'enquête a voulu connaître les formes d'organisations socioéconomiques, et notamment celles faisant usage de l'eau, auxquelles appartiennent les chefs de ménage. Comme signalé par ailleurs, les réponses dans ce domaine étaient particulièrement peu nombreuses et la fiabilité des résultats paraît, de ce fait, souvent douteuse, notamment en matière de pêche et d'élevage. Par ailleurs, les chefs de ménage enquêtés ont généralement de difficultés pour différencier entre une association agréée et un simple groupement entre voisins tout à fait informel en vue de réaliser certaines tâches en commun.

Les résultats de l'enquête sont récapitulés ci-après :

- Associations locales faisant usage de l'eau : Nombre moyen par localité : 3,4
 - dont agricoles : 2,8 par localité (nombre moyen d'adhérents : 6,6 ; dont 4,7 femmes)
 - dont pêche : 0,1 par localité
 - dont élevage : 1,2 par localité (nombre moyen d'adhérents : 2,7, dont 0 femmes)
- Coopératives féminines travaillant la terre : nombre moyen par localité : 1,8 (nombre moyen d'adhérentes par coopérative : 8,7)
- Coopératives féminines dans le secteur pêche : nombre moyen par localité : 1,4 (nombre moyen d'adhérentes par coopérative : 3,4).

Chapitre 4 : ACCES AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE

4.1 Alphabétisation et éducation

4.1.1 Au niveau national

Pour l'année scolaire 2007-2008, pour l'ensemble du pays, le taux brut de scolarisation est de 95,4% (98,4 pour les filles et 92,6% pour les garçons), le taux net est de 71,6% (73,5% pour les filles et 69,9% pour les garçons). Des données exhaustives sur les taux de scolarisation, l'efficacité de l'enseignement primaire ainsi que sur l'évolution des données de l'enseignement fondamental et secondaire sont présentées en annexe A, tableaux A23 à A25.

4.1.2 Au niveau régional

Au niveau régional, nous disposons des taux bruts et nets de scolarisation. Les écarts sont souvent importants d'une wilaya à l'autre, par exemple selon l'EPCV 2008 :

- Gorgol : Taux bruts et nets respectivement de 75,2% et 46,0%,
- Trarza : Taux bruts et nets respectivement de 99,1% et 49,0%,
- Brakna : Taux bruts et nets respectivement de 94,4% et 48,3%,
- Guidimakha : Taux bruts et nets respectivement de 76,8% et 47,1%.

Des données plus détaillées, notamment par sexe, figurent en annexe A, tableau A26.

Nous disposons également des données relatives à l'évolution du taux brut de scolarisation par moughataa. Les données des moughataas du Bassin, qui font état d'une évolution très positive, sont reprises dans le tableau 16 :

Tableau 16: Evolution du taux brut de scolarisation par moughataa

Moughataa	EPCV 2004	EPCV 2008
Gorgol		
- Kaédi	68,8	91,6
- Maghama	34,0	61,4
- M'Bout	29,4	62,8
Trarza		
- Rosso	100,5	131,2
- Keur Macène	79,1	98,4
- R'Kiz	70,8	83,0
Brakna		
- Bababé	90,2	120,6
- Boghé	90,6	95,2
- M'Bagne	51,1	89,5
Guidimakha		
- Sélibaby	-	76,8

Source : ONS/EPCV 2004 et 2008

Les données par région sont présentées en annexe A, tableaux A26 à A35.

4.1.3 Résultats de l'enquête

4.1.3.1 Alphabétisation

Le nombre moyen d'adultes alphabétisés dans les localités touchées par l'enquête communautaire est de 126,5 dont 68,4 hommes et 58,1 femmes.

Les résultats de l'enquête entité communautaire permettent de souligner qu'uniquement dans une localité de la zone PGIRE sur cinq, il existe un programme d'alphabétisation (20,8%).

Quant au suivi de ce programme par la population, les réponses sont récapitulées dans le tableau 17 en différenciant entre les sexes et deux groupes d'âge (moins de 18 ans et plus de 18 ans) :

Tableau 17: Fréquentation des programmes/cours d'alphabétisation (en %)

Suivi du programme	Hommes		Femmes	
	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans
Fréquent	-	22,22	12,50	33,33
Peu fréquent	100,00	55,56	87,50	66,67
Inexistant	-	22,22	-	-
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête entité PGIRE 2010

Les réponses sont éloquentes : Pour les hommes de moins de 18 ans, le suivi des programmes d'alphabétisation est peu fréquent. Il est plus fréquent pour les hommes adultes, mais nettement moins que chez les femmes. Parmi les femmes par contre, la fréquentation est plus importante, notamment chez les adultes.

4.1.3.2 Education

4.1.3.2.1 Ecole primaire

Concernant l'enseignement primaire, l'analyse des 81 questionnaires entité (61 pour la zone PGIRE et 20 pour la zone Témoin) fournit les moyennes suivantes :

- Nombre moyen d'écoles par localité : 1,1
- Nombre moyen de salles de classe par école : 3,7
- Nombre moyen de sections pédagogiques par école : 2,5
- Nombre moyen de maîtres par école : 2,6
- Nombre moyen d'élèves par école : 155,5
 - dont garçons : 78,3
 - dont filles : 77,2

Par ailleurs, toujours selon l'enquête entité, parmi ces localités, 35,7% sont dotées d'une école primaire et 64,3% n'en possèdent pas.

4.1.3.2.2 Ecole secondaire

Rares sont les localités enquêtées (4,35%) qui disposent d'une école secondaire permettant aux élèves de poursuivre leur scolarisation sur place, mais il s'agit de collèges, car jusqu'à présent aucun de ces établissements secondaires ne dispose d'un lycée. Pour les élèves des localités dépourvues de ce type d'infrastructure, la distance moyenne du collège le plus proche est de 16,3 km.

4.1.3.2.3 Ecole coranique

Dans les localités de l'échantillon le nombre moyen des écoles coraniques, appelées mahadra, est de 1,2. En moyenne, ces mahadras sont fréquentées par 58 élèves.

4.1.3.2.4 Ecole technique

Il n'existe aucun établissement dispensant une formation professionnelle ou technique dans les localités enquêtées.

4.2 Santé et maladies hydriques

4.2.1 Au niveau national

Selon l'EPCV 2008, la Mauritanie disposait en 2008 d'un hôpital dit régional au chef-lieu de chacune des 13 wilayas que compte le pays (sans compter d'autres hôpitaux publics et cliniques privées notamment à Nouakchott). Elle comptait, en plus, 426 Postes de Santé (PS) et 67 Centres de Santé. Le personnel du Ministère de la Santé (MS) se composait de 458 Médecins, 81 Pharmaciens et de 84 Chirurgiens-dentistes. Les Techniciens de Santé (tous niveaux confondus) étaient au nombre de 438, les Sages-femmes de 355 et les Infirmiers de 1.671. Ces données de même que l'évolution en matière d'infrastructures et de personnel de santé figurent en annexe A.

D'autres tableaux A36 à A38 en annexe A présentent l'accessibilité, en terme de temps et de distance parcourue pour accéder à la structure de santé la plus proche, aussi bien au niveau national qu'à celui des quatre wilayas du Bassin.

4.2.2 Au niveau régional

En annexe A sont présentées des données relatives à différents taux de couverture vaccinale des enfants de 0 à 8 ans entre 2004 et 2008 dans les quatre wilayas du BFS ainsi que, pour chacune de ces quatre wilayas, l'évolution des indicateurs de santé, les infrastructures sanitaires, les

effectifs de personnel, les principales maladies, etc. Pour plus de détails, les tableaux suivants, numérotés de A39 à A56, figurent en annexe A.

4.2.3 Résultats de l'enquête

Une localité sur trois (33,3%) parmi les localités enquêtées est dotée d'une infrastructure de santé (CS ou PS). Pour les localités dépourvues d'une telle infrastructure, la structure sanitaire la plus fréquentée se trouve en moyenne à 15,8 km.

L'infrastructure existante dispose en moyenne du personnel indiqué au tableau 18 :

Tableau 18: Personnel en place (nombre moyen par infrastructure sanitaire)

Catégorie	Médecin	Infirmier	ASC*	Sage-femme	Accoucheuse/ Matrone	Autres	TOTAL
Nombre	-	0,5	1,5	0,5	1	1	4,5

Source : MCG - Enquête PGIRE 2010

* ASC : Agent de Santé Communautaire

En 2009, le nombre moyen de consultations était de 18,0 par jour ouvrable. Le nombre moyen des consultants par mois (moyenne des 12 mois de l'année 2009) pour les principales maladies liées à l'eau est le suivant :

- Paludisme : 18,5 personnes/mois
- Bilharziose (ou Schistosomiase) : 6,2 personnes/mois
- Diarrhées : 11,0 personnes/mois
- IRA (Infections respiratoires aiguës) : 11,1 personnes/mois

L'enquête entité permet de préciser que l'effectif moyen de la population en âge scolaire (6 à 15 ans) ayant bénéficié, en 2009, d'un traitement de la bilharziose, est de 21,58 par localité.

Par ménage, le nombre moyen d'enfants âgés de 6 à 15 ans ayant bénéficié d'un traitement contre la bilharziose/schistosomiase est de 1,38.

La possession et utilisation de moustiquaires imprégnées dans les ménages ressort du tableau 19. Elle est plus élevée au Gorgol où elle concerne presque 66% des ménages qu'au Trarza où elle ne dépasse que peu les 50%.

Tableau 19: Possession et utilisation de moustiquaires imprégnées dans les ménages

Possession de moustiquaire	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Oui	65,03	53,86	58,19	59,56
Non	34,97	46,14	41,81	40,44
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Bien que suivant les zones et régions entre 53% et 65% des ménages disent utiliser une moustiquaire imprégnée et que dans la zone PGIRE, le ménage dispose en moyenne de 1,41 moustiquaire, seulement 1,73% des personnes affirme d'avoir dormi la nuit précédente sous une moustiquaire. Enfin, le nombre d'enfants de moins de cinq ans ayant dormi sous une moustiquaire la nuit précédente s'élève à 2,69.

Le nombre moyen de décès dus au paludisme par localité, durant l'année 2009, est de 2,2 pour les enfants âgés de moins de 5 ans et de 1,05 chez les femmes enceintes.

L'existence d'une pharmacie ou d'un dépôt pharmaceutique est signalée dans 10% des localités. Pour les 90% de localités qui n'en disposent pas, le dépôt le plus proche se situe en moyenne à 2,8 km. Cependant, selon les réponses obtenues, un tiers seulement (33,3%) des dépôts pharmaceutiques est approvisionné régulièrement tandis qu'au niveau des deux autres tiers, des ruptures d'approvisionnement sont fréquentes.

Par ailleurs, il peut être intéressant de comparer les résultats obtenus dans le cadre de cette enquête avec ceux de l'enquête MIS³ réalisée en 2009 par l'OMVS dans l'ensemble du Bassin. Celle-ci conclut pour la Mauritanie que 66% des ménages possèdent au moins une moustiquaire et que 40,7% l'utilisent régulièrement (la présente enquête PGIRE indique que près de 59% des ménages possèdent et utilisent au moins une moustiquaire). Les taux d'utilisation, pendant la nuit précédant l'enquête, sont de 15,8% pour les enfants de moins de 5 ans et de 8,1% pour les femmes enceintes (par rapport à seulement 2,69 enfants de moins de 5 ans par ménage dans le cas de l'enquête PGIRE – toutefois le manque de pourcentage exclut une comparaison).

En conséquence, les réponses relatives à la possession et utilisation des moustiquaires au niveau des ménages sont assez proches pour les deux enquêtes (bien que quant à l'utilisation par les enfants de moins de 5 ans les données ne permettent pas une comparaison).

En matière de schistosomiase, les questions posées étaient trop différentes dans le cas des deux enquêtes pour permettre une comparaison. L'enquête MIS fait ressortir que 9,2% des enfants de 7 à 14 ans consultent une structure sanitaire en cas d'atteinte par la schistosomiase, tandis que l'enquête PGIRE conclut que l'effectif moyen de la population en âge scolaire (6 à 15 ans) ayant bénéficié en 2009 d'un traitement de la bilharziose est de 21,6 par localité.

³ Enquête de base sur les indicateurs du Paludisme (MIS) et les connaissances, attitudes et pratiques sur la Schistosomiase et les Géohelminthiases. OMVS/ESDCO/MRTC, Rapport final Octobre 2009.

4.3 Accès à l'eau potable

4.3.1 Au niveau national

L'EPCV 2008 a recensé les ménages en différenciant dix modes d'approvisionnement en eau et aboutit, au niveau national, aux résultats indiqués ci-après pour chaque mode :

- Robinet intérieur : 20,7%
- Robinet voisin : 6,1%
- Citerne : 4,0%
- Revendeur : 24,4%
- Fontaine publique : 3,1%
- Puits avec pompe : 3,7%
- Puits sans pompe : 30,0%
- Fleuve : 3,3%
- Eau de pluie : 0,7%
- Autre : 4,1%

Les cinq premiers modes (robinet interne et externe, citerne, revendeur et fontaine publique) fournissent de l'eau dite potable et représentent 58,3% de la consommation totale.

4.3.2 Au niveau régional

En suivant la même répartition des modes d'approvisionnement, l'EPCV 2008 donne les résultats suivants pour les moughataas du BFS. Le tableau 20 montre que malgré le bon équipement en AEP de certains centres (notamment Bababé et R'Kiz), le puits sans pompe demeure la principale source d'approvisionnement en eau dans la majorité des moughataas :

Tableau 20 : Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau par moughataa (en %)

Moughataa	Rob. int	Rob. voisin	Ci-terne	Revendeur	Fontaine	Puits avec pompe	Puits sans pompe	Fleuve	Eau de pluie	Autre	Total
Kaédi	14,1	4,6	0,4	1,3	3,2	4,1	66,1	5,1	0,0	0,2	100,0
Maghama	3,9	0,5	0,0	1,5	0,0	1,0	79,3	13,7	0,0	0,0	100,0
M'Bout	0,4	0,0	0,4	0,4	3,5	23,4	14,1	10,8	0,8	46,3	100,0
Keur Macène	10,3	3,5	5,6	7,0	1,9	3,0	47,1	8,7	0,9	1,1	100,0
R'Kiz	58,5	12,1	0,0	0,5	0,2	0,7	15,9	10,5	1,7	0,0	100,0
Rosso	18,3	1,0	0,0	37,3	1,3	5,5	23,4	10,6	0,0	2,6	100,0
Bababé	68,0	5,4	0,0	0,3	0,0	0,5	24,7	0,5	0,0	0,6	100,0
Boghé	17,2	6,4	0,5	0,4	0,5	2,9	69,9	2,1	0,0	0,2	100,0
M'Bagne	27,5	2,3	0,0	0,2	1,0	3,0	57,3	8,6	0,0	0,0	100,0
Sélibaby	2,8	2,2	1,0	0,3	4,6	7,6	65,3	14,1	0,2	1,9	100,0

Source : EPCV 2008

4.3.3 Résultats de l'enquête

L'enquête ménage a permis de déterminer les trois modes de branchement ou d'approvisionnement prioritaires des ménages aussi bien dans la zone PGIRE que dans la zone Témoin. Les résultats sont récapitulés au tableau 10 placé en annexe.

Celui-ci fait ressortir que la zone Témoin est mieux équipée en réseaux AEP que la zone PGIRE et au niveau de cette dernière, le Gorgol est équipé davantage que le Trarza. Il en est de même pour les puits modernes. Il en résulte, d'une part, que plus de 55% des ménages de la zone PGIRE s'approvisionnent en eau dans les puits traditionnels (contre 31,7% dans la zone Témoin) et, d'autre part, que 31,1% des ménages interviewés au Trarza citent les eaux de surface (fleuve ou marigot) comme source principale (contre 10,7% au Gorgol et moins de 5% dans la zone Témoin).

Globalement, on signale dans 75% des localités que l'eau est disponible en toutes saisons. Cependant, 25% des localités font état de difficultés saisonnières. Par ailleurs, l'enquête entité démontre que dans un tiers des localités (33,3%), la population a recours aux eaux de surface. Parmi ce tiers les modes d'alimentation en eau à partir des eaux de surface sont les suivants :

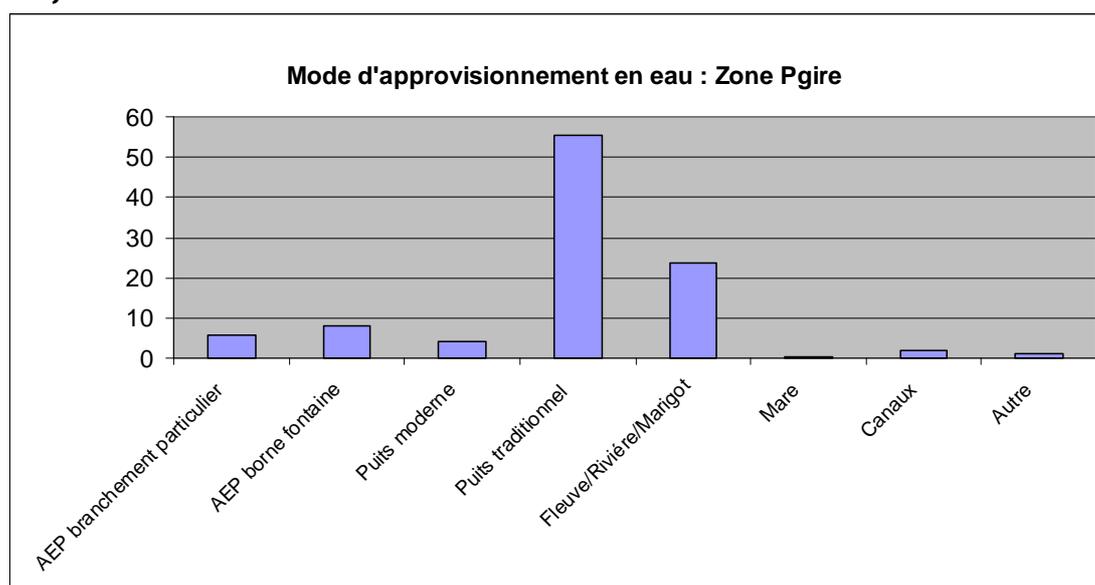
Tableau 21: Alimentation en eau à partir des eaux de surface (en %)

Mode d'alimentation en eau	Fleuve	Marigot	Mares	Canaux	Autres
Oui	33,33	36,00	12,00	4,17	-
Non	66,67	64,00	88,00	95,83	100,00
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Pour la zone PGIRE, nous présentons par le graphique 9 la répartition des ménages selon le mode principal de branchement ou d'approvisionnement en eau.

Graphique 9: Répartition selon le mode d'approvisionnement en eau (zone PGIRE)



Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Enfin, l'enquête entité permet de mentionner au tableau 22 les données suivantes en matière d'infrastructures d'alimentation en eau potable (AEP) pour les deux wilayas de la zone PGIRE et pour la zone Témoin.

Tableau 22: Nombre d'infrastructures au niveau des localités enquêtées

Types d'infrastructure	Gorgol	Trarza	Zone Témoin
Nombre de puits traditionnels	4	2	10
Nombre de puits modernes (à grand diamètre)	0	2	8
Nombre de forages équipés d'une pompe manuelle	2	2	1
Nombre de forages équipés d'une pompe thermique	3	1	1
Nombre de forages équipés d'une pompe solaire	2	0	2
Nombre d'AEP avec réseau de distribution collectif	2	0	4
Nombre d'AEP avec réseau de distribution collectif et individuel	5	0	10

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

Les résultats du tableau 22, tout comme ceux du tableau 21, confirment le meilleur équipement susmentionné du Gorgol et de la zone Témoin par rapport au Trarza.

4.4 Assainissement

4.4.1 Au niveau national et régional

Selon l'EPCV 2008, au niveau national, 45,7% des ménages ne disposent pas de toilettes au niveau de leur logement, 36,2% disposent d'une latrine et 12,2% de toilettes à chasse d'eau ou cuvette. Par rapport au milieu de résidence, on constate qu'en milieu rural, 68,7% ne disposent pas de toilette tandis qu'en milieu urbain, 56% des ménages en disposent

Au regard des wilayas du Bassin, la situation est particulièrement préoccupante. En effet, au Gorgol, au Brakna et au Guidimakha, moins de 1% des ménages bénéficient d'une infrastructure d'assainissement et seul le Trarza enregistre de progrès timides (4,8% des ménages).

4.4.2 Résultats de l'enquête

Le tableau 23 indique que dans le domaine de l'assainissement, près de 39% des ménages du Trarza disposent d'une latrine familiale contre seulement 33,7% au Gorgol et même 54,9% dans la zone Témoin. La situation paraît donc nettement meilleures que celle définie dans le cadre de l'EPCV 2008. Par contre, l'existence d'un lavoir est rare partout (max. au Trarza avec près de 10%)

Tableau 23 : Existence de latrine et de lavoir au niveau du ménage (en %)

Désignation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Brakna		
Existence d'une latrine familiale				
- Latrine existante	32,67	38,88	36,44	54,91
- Latrine non existante	67,33	61,12	63,56	45,09
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Existence d'un lavoir familial				
- Lavoir existant	2,20	9,71	6,74	1,37
- Lavoir non existant	97,80	90,29	93,26	98,63
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Toujours selon l'enquête entité, le nombre moyen de réseaux de collecte des eaux pluviales est de 3,5 par localité dans la zone PGIRE.

4.5 Logement

4.5.1 Au niveau national

L'EPCV 2008 indique qu'au niveau national 67,6% des ménages occupent une maison, 22,6% un « M'bar » (hangar), 5,2% une case/hutte, 2,7% une baraque et 1,9% une tente.

Par ailleurs, on enregistre 74% de ménages propriétaires, 12,4% de locataires, 5,5% logés à titre gratuit et 7,5% de ménages en situation d'appropriation.

4.5.2 Au niveau régional

Le tableau 24 dont les données sont basées sur les résultats de l'EPCV 2008, récapitule pour les wilayas du BFS le pourcentage de ménages propriétaires ainsi que celui des ménages dont les murs, le sol et la toiture sont en matériaux solides.

Tableau 24: Pourcentages de ménages propriétaires et de logements en matériaux solides

Désignation	Gorgol	Trarza	Brakna	Guidimakha
% de ménages propriétaires de leur logement	93,6	92,7	73,3	94,3
% de ménages dont les murs du logement sont en matériaux solides	86,9	60,7	75,4	69,7
% de ménages dont le sol du logement est en matériaux solides	8,6	63,7	25,9	23,7
% de ménages dont la toiture du logement est en matériaux solides	26,4	73,6	50,2	21,1

Source : EPCV 2008

4.5.3 Résultats de l'enquête

Le logement moyen des ménages enquêtés au niveau de la zone PGIRE comprend 2,3 pièces. Les tableaux 25 à 27 donnent des indications sur la nature du sol, des murs et de la toiture du logement en différenciant entre les wilayas de la zone PGIRE et la zone Témoin.

Tableau 25: Nature du sol des logements (en %)

Nature du sol	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Ciment	22,21	30,73	27,42	16,00
Sable / Terre / Banco	77,79	67,70	71,62	79,68
Carreaux	-	0,48	0,30	-
Autres	-	1,08	0,66	4,32
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

On constate que partout le sol en terre/sable/banco est le type le plus répandu (67 à 80%). Dans la zone PGIRE, le sol cimenté existe toutefois dans plus de 27% des logements ; dans la zone Témoin les sols en ciment ne concernent que 16% des logements. Un revêtement du sol en carreaux ne se rencontre qu'au niveau de rares logements du Trarza (0,5%) et du Gorgol (0,3%).

Tableau 26: Nature des murs du logement (en %)

Nature du mur	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Ciment	14,06	28,34	22,79	16,30
Banco	68,03	21,69	39,70	58,79
Paille	8,93	3,02	5,32	3,47
Bois	2,54	12,46	8,61	5,90
Bâche / Tissu	5,74	19,46	14,13	13,01
Autres	0,71	15,03	9,46	2,54
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Les murs en ciment prédominent au Trarza, dans les régions situées à l'Est du Trarza les murs sont, le plus souvent, en banco. Les murs en bâche ou tissu sont rares au Gorgol (5,74%) mais plus fréquents au Trarza (19,46%) et dans la zone Témoin (13,01%).

Tableau 27: Nature de la toiture du logement (en %)

Nature de la toiture	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Tôles de zinc	23,50	43,35	35,58	24,14
Paille	33,46	16,99	23,44	16,99
Banco	21,87	9,08	14,09	28,70
Ardoise	-	0,52	0,32	-
Ciment	10,42	2,95	5,87	7,63
Autres	10,76	27,11	20,70	22,54
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Les tôles de zinc constituent la toiture prédominante au Trarza (43,3%), contrairement au Gorgol où la couverture en paille se trouve encore sur un tiers des logements.

Enfin, le tableau 28 et le graphique 10 indiquent le statut d'occupation du logement.

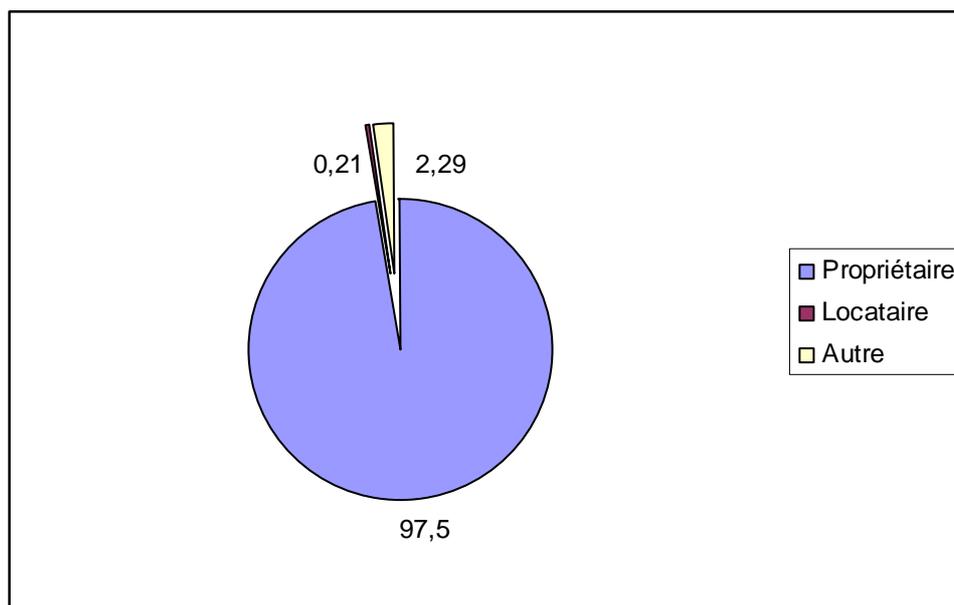
Tableau 28: Statut d'occupation du logement (en %)

Statut d'occupation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Propriétaire	98,72	96,31	97,50	96,61
Locataire	0,55	-	0,21	-
Autre	0,73	3,25	2,29	3,39
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Il y a peu de différences entre les régions et les zones : entre 96% au Trarza et près de 99% des ménages au Gorgol sont propriétaires du logement qu'ils occupent.

Graphique 10: Statut d'occupation du logement dans la zone PGIRE (en %)



Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

4.6 Alimentation en énergie et combustible

4.6.1 Au niveau national et régional

Le mode d'éclairage utilisé constitue un paramètre déterminant des conditions de vie des ménages. Selon l'EPCV 2008, le mode d'éclairage le plus utilisé au niveau national est la torche (51%), suivi de l'électricité utilisée par 30,6% des ménages

En milieu rural par contre, la torche est utilisée par quatre ménages sur cinq. Ce mode d'éclairage est suivi par la bougie et l'énergie solaire (près de 13%).

Pour la cuisson des aliments, au niveau national, le gaz est le combustible le plus utilisé par les ménages (37%) suivi du bois ramassé (33%) tandis qu'au niveau des régions, la tendance est inversée : l'énergie dominante est le bois ramassé qui, avec 56,6%, devance largement le gaz (18,6%).

4.6.2 Résultats de l'enquête

4.6.2.1 Alimentation en énergie

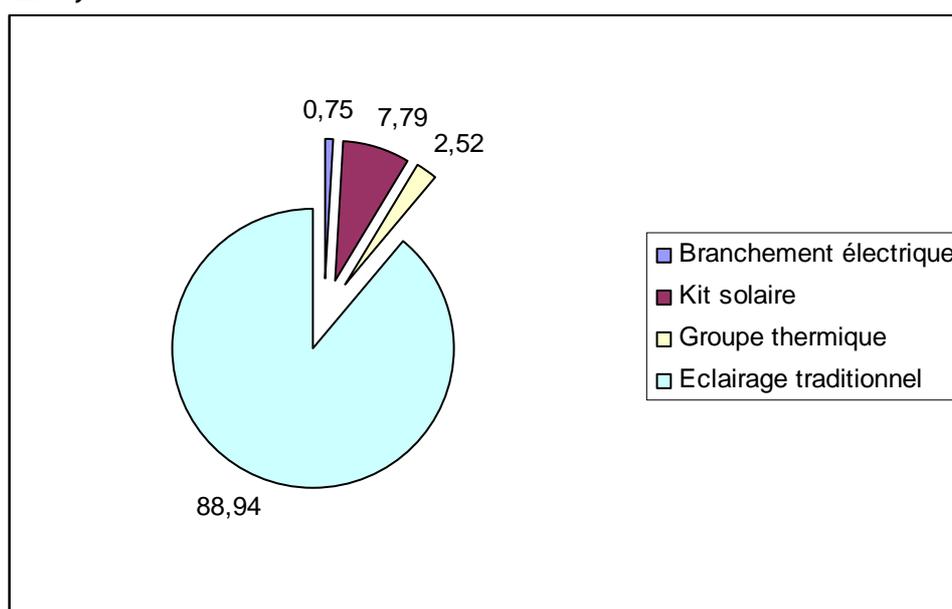
Le tableau 29 et le graphique 11 font ressortir que, partout, l'éclairage traditionnel demeure de loin le mode d'alimentation en énergie électrique le plus répandu. En effet, suivant les régions, entre 88% et près de 91% des ménages n'utilisent pas d'autres sources d'éclairage.

Tableau 29: Mode d'alimentation en énergie (en %)

Statut d'occupation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Branchement électrique	1,46	0,30	0,75	2,12
Kit solaire	7,44	8,01	7,79	7,15
Groupe thermique	1,42	3,22	2,52	-
Eclairage traditionnel	89,68	88,47	88,94	90,73
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Graphique 11: Mode d'alimentation en énergie des ménages dans la zone PGIRE (en %)



Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Par ailleurs, l'analyse des fiches entité permet d'indiquer que les localités enquêtées (les deux zones confondues) possèdent les équipements suivants :

- Nombre moyen de groupes thermiques : 3,7
- Nombre moyen de systèmes solaires (y compris kits individuels) : 14,8
- Nombre moyen d'éoliennes : 3,7
- Nombre moyen de localités sans éclairage moderne : 77,8

Malgré le nombre limité des équipements de production d'électricité, l'enquête au niveau des entités fait ressortir que le nombre moyen des ménages bénéficiant de l'électricité atteint les 200 par localité.

4.6.2.2 Combustible de cuisine utilisé

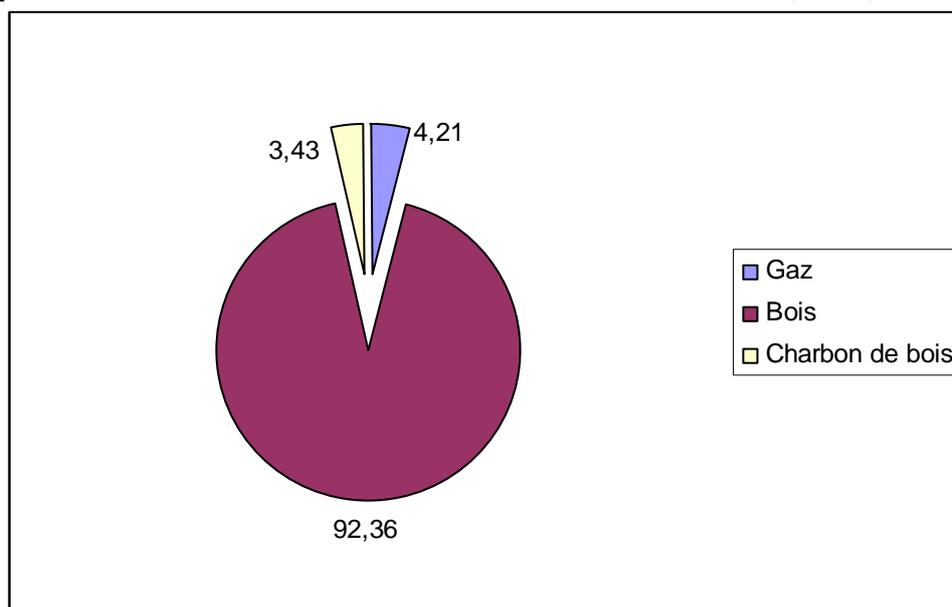
L'enquête ménage montre que le bois reste toujours le combustible quasiment généralisé pour préparer les repas (plus de 99% au Gorgol). Toutefois, au Trarza, 6,9% des ménages ont déjà recours au gaz butane (et 5,2% au charbon de bois). Nous présentons ci-après les résultats pour la zone PGIRE par le graphique 12 mais également les résultats différenciés par région et zone sous la forme du tableau 30.

Tableau 30: Combustible de cuisine utilisé différencié par régions et zones (en %)

Combustible de cuisine	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Gaz	-	6,88	4,21	2,18
Bois	99,29	87,97	92,36	95,16
Charbon de bois	0,71	5,16	3,43	2,65
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Graphique 12: Combustible de cuisine dans la zone PGIRE (en %)



Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

4.7 Autres services

Les résultats suivants de l'enquête entité sont disponibles pour les localités de la zone et les ménages qui y vivent :

4.7.1 Accessibilité des localités en hivernage et distances

L'enquête entité fait ressortir que 33,3% des localités sont accessibles sans difficulté aucune. Mais pour 22,2% des localités l'accès présente des difficultés et pour 33,3% même des difficultés majeures, tandis que 11,1% des localités sont inaccessibles.

En moyenne, les localités de l'échantillon sont distantes de 20,1 km de l'axe bitumé le plus proche, de 14,0 km du chef-lieu de la commune et de 27,5 km du chef-lieu de la Moughataa.

Les questions relatives au coût kilométrique du transport suivant la nature et l'état des routes n'ont pas donné de résultats fiables.

4.7.2 Accès au téléphone

L'enquête entité révèle que 7,4% des localités sont accessibles par le téléphone fixe et toutes les autres par au moins un opérateur de téléphonie mobile. Des possibilités de recharge des téléphones mobiles existent dans 74,1% des localités. Toutefois, la stabilité du réseau mobile n'est jugée positive que dans un peu moins de 50% des localités (48,15% de réponses affirmatives).

4.7.3 Réception télévision

Sans prendre en compte les propriétaires d'antennes paraboliques, la réception de la télévision est assurée dans près de trois localités sur quatre (74,1%).

4.7.4 Existence d'une bibliothèque

Aucune des localités de l'échantillon ne peut faire état d'une bibliothèque.

4.7.5 Existence d'une salle pour les jeunes

Uniquement 7,9% des localités possèdent une salle pour les jeunes et 92,1% en sont dépourvues. Toutefois, seulement une salle sur trois (33,3%) est considérée comme fonctionnelle.

4.7.6 Existence d'un terrain de sport

L'existence d'un terrain de sport est signalée dans 69,2% des localités, mais il s'agit rarement d'un terrain aménagé (5,9% aménagés, 94,1% non aménagés).

Chapitre 5 : ACTIVITES ECONOMIQUES

5.1 Au niveau national

L'Enquête sur les ménages d'exploitants agricoles, réalisée annuellement par la DPCSE avec l'appui du CILSS et de la FAO, publie au terme de chaque campagne agricole les principaux résultats. Des extraits du rapport définitif de la campagne 2007-2008 ainsi qu'une comparaison sous forme graphique par rapport aux résultats des campagnes précédentes sont reproduits en annexe A sous forme du tableau A57.

5.2 AU NIVEAU REGIONAL

Des données communiquées par l'ONS et le MDR (DPCSE et Délégations régionales) sont présentées en annexe A sous forme des tableaux A58 à A72.

5.3 Résultats des enquêtes

5.3.1 L'exploitation agricole

5.3.1.1 Données sur l'exploitation

La superficie moyenne de l'exploitation par ménage, tous les types de cultures confondus (irrigué, décrue, pluvial, etc.), est de 19,7 ha dans la zone PGIRE et de 9,2 ha dans la zone Témoin. Toutefois, l'analyse des données ne permet pas d'avoir des informations fiables sur la superficie moyenne pour chaque type de culture.

La taille deux fois plus élevée dans la zone PGIRE par rapport à la zone Témoin pourrait s'expliquer par le nombre élevé d'exploitations, généralement irriguées, appartenant à des privés dans la zone PGIRE et tout particulièrement au Trarza. Ces exploitations peuvent avoir plusieurs centaines d'hectares.

5.3.1.2 Contexte et moyens mis en œuvre

5.3.1.2.1 Contexte de l'exploitation et types de culture

Le contexte de l'exploitation moyenne est caractérisé par l'exploitation majoritairement sous forme de périmètres villageois (moins de 50 ha) et, au Gorgol, par une proportion relativement élevée (10% à 13%) d'exploitations au niveau de moyens et grands périmètres. Les exploitations privées représentent dans toutes les régions entre 30% et 38%, avec un maximum au Trarza. Le tableau 31 donne les pourcentages exacts.

Tableau 31 : Contexte de l'exploitation moyenne (en %)

Contexte de l'exploitation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Dans un GP*	12,81	4,12	8,67	4,15
Dans un MP*	10,12	2,83	6,64	7,28
Dans un PV*	46,37	54,98	50,47	53,35
Dans une exploitation privée	30,70	38,07	34,22	35,22
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

* GP, MP, PV : Grand périmètre (plus de 100 ha) ; MP : Moyen périmètre (25 à 100 ha) ; PV : Périmètre villageois (moins de 25 ha)

La répartition des exploitants agricoles par type de culture est donnée par le tableau 32 pour l'ensemble de la zone PGIRE.

Tableau 32 : Répartition par type de culture dans la zone PGIRE (en %)

Type de culture	Région		Zone PGIRE
	Gorgol	Trarza	
Culture irriguée	5,88	65,04	34,12
Culture de décrue (walo)	45,47	23,63	35,04
Culture sur berge (falo)	1,61	0,64	1,15
Culture de bas-fond	3,87	0,00	2,02
Culture pluviale (diéri)	42,63	4,89	24,62
Autres	0,54	5,79	3,05
Ensemble	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Ce tableau fait ressortir la position dominante du Trarza en matière de culture irriguée (65%) et le rôle très faible que joue la culture pluviale dans cette wilaya (moins de 5%), notamment du fait de la pluviométrie déficitaire et de la pression du bétail sur les terres du diéri. Au Gorgol par contre, la culture de décrue occupe le premier rang avec plus de 45% (contre moins de 24% au Trarza) suivie de près par la culture pluviale (42,6%) tandis que la culture irriguée ne concerne que moins de 6% des exploitations.

5.3.1.2.2 Mode de tenure de l'exploitation moyenne

La majorité des exploitants est propriétaire de leur exploitation, avec toutefois des variations importantes entre, d'une part, le Trarza (40,3%) et, d'autre part, le Gorgol et la zone Témoin (plus de 88%). Au Trarza par contre, 42,7% des terres exploitées appartiennent à la communauté, au Gorgol seulement 3,9%.

Il convient toutefois de mentionner que la grande majorité des exploitants se considère propriétaire de leur exploitation, même s'il s'agit de terres appartenant à la communauté et bien qu'ils ne disposent pas de titre foncier. A noter aussi que la gestion de ces exploitations est souvent confiée à des organisations professionnelles, notamment en matière de crédit, d'alimentation en eau d'irrigation et de maintenance.

Par ailleurs, comme il ressort du tableau 33, c'est aussi au Trarza qu'on compte le plus de locataires (près de 6%) et de métayers (près de 9%).

Tableau 33 : Mode moyen de tenure selon la région

Mode de tenure	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Propriétaire	88,47	40,33	70,75	88,46
Collectivité	3,88	42,72	18,17	7,51
Locataire	0,61	5,95	2,57	2,11
Métayer	4,44	8,98	6,11	1,09
Autre	2,60	2,02	2,39	0,86
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Le coût moyen de la location dans la zone PGIRE est de 29.148,77 UM/ha par année. On enregistre toutefois des écarts souvent importants suivant le type de culture et le mode d'exploitation, la zone géographique, la tribu, etc.

5.3.1.2.3 Appartenance du chef de ménage à des structures associatives

L'appartenance des chefs de ménage à des structures associatives faisant usage de l'eau a été abordée au point 3.4.4 ci-dessus de même que les incertitudes qui existent quant à la fiabilité des résultats compte tenu, d'une part, le nombre parfois restreint des réponses et, d'autre part, la formulation peu précise du terme de structure associative qui ne différencie pas entre les structures enregistrées et agréées et celles tout à fait informelles entre voisins ayant pour but principal l'entraide au moment des travaux.

5.3.1.2.4 Moyens mis en œuvre par l'exploitant moyen

a) Equipements

L'enquête ménage a permis d'obtenir les informations suivantes sur les équipements qu'utilisent les ménages (généralement sous forme de travaux à façon) selon les zones et les régions :

Tableau 34: Utilisation d'équipements de travail agricole au niveau des ménages (en %)

Type d'équipement	Région				Zone PGIRE		Zone Témoin	
	Gorgol		Trarza		Oui	Non	Oui	Non
	Oui	Non	Oui	Non				
Matériel de traitement phytosanitaire	13,14	86,86	6,93	93,07	9,62	90,38	6,28	93,72
Matériel de travail mécanisé	7,36	92,64	5,35	94,65	6,23	93,77	3,45	96,55
Matériel de culture attelée	18,20	81,80	3,47	96,53	9,80	90,20	10,55	89,45

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Cependant, l'enquête au niveau des entités communautaires (tableau 35) fournit parfois des informations qui paraissent assez différentes de celles du tableau précédent.

Tableau 35: Disponibilité d'équipements de travail agricole au niveau des localités (en %)

Existence par type d'équipement	Réponse affirmative	Réponse négative	Ensemble
Matériel de travail mécanisé	0,00%	100,00%	100,00%
Matériel de culture attelée	7,14%	92,86%	100,00%
Matériel de traitement phytosanitaire	0,00%	100,00%	100,00%
Disponibilité communautaire de matériel mécanisé	18,52%	81,48%	100,00%
Possibilité de location de matériel mécanisé	53,57%	46,43%	100,00%

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

La gestion des équipements de travaux mécanisés est assurée dans 25% des cas par des structures étatiques, dans 12,5% par des structures communautaires et dans 62,5% des cas par des privés.

b) Utilisation de fertilisants

Selon les résultats de l'enquête ménage les engrais chimiques sont utilisés par 77% des exploitants du Trarza, mais uniquement par 13,8% de ceux du Gorgol, ce qui donne pour la zone PGIRE une utilisation par 55% des exploitants enquêtés. Dans la zone Témoin par contre, les exploitants utilisant des engrais chimiques ne représentent que 7,9% des exploitants enquêtés. Le taux élevé du Trarza pourrait s'expliquer par le nombre important d'exploitants privés et de riziculteurs.

Par contre, dans aucune région, on ne signale le compostage ou l'emploi de compost qui, en fait, demeure réservé à quelques maraîchers pratiquant des cultures intensives généralement sur des superficies réduites. Il en est de même du fumier des animaux qui faute d'élevage des animaux en enclos et des contraintes de transport, demeure une technique rarement suivie.

Par ailleurs, nous connaissons les cultures bénéficiaires d'engrais, les types et les quantités d'engrais épandus suivant les spéculations principales ainsi que le coût moyen d'acquisition des engrais, dans la zone PGIRE (les données pour la zone Témoin ne sont pas représentatives). Les données sont récapitulées dans le tableau 36. Il faut toutefois exprimer des réserves quant à l'utilisation aussi massive d'engrais sur la culture de mil, d'autant plus que le mil est, en premier lieu, une culture pluviale ne bénéficiant pas d'engrais.

Tableau 36: Cultures bénéficiaires d'engrais, types, doses et prix moyens des engrais : zone PGIRE

Cultures bénéficiaires	Zone PGIRE	
	Dose (kg/ha)	Prix (UM/kg)
Riz		
- N (azote)	10,63	104,94
- P (phosphate)	5,97	98,67
- K (potasse)	13,33	80,00
- NPK	21,72	151,79
- Autre	10,04	139,14
Maïs		
- N (azote)	10,41	104,86
- P (phosphate)	3,08	80,00
- K (potasse)	27,50	105,00
- NPK	14,01	147,97
Mil		
- NPK	17,91	99,14

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Il ressort de ce tableau qu'en matière d'application d'engrais on est encore loin des doses préconisées par le conseil agricole (exemple : sur riz 300 kg/ha d'azote par cycle cultural et 100 kg/ha d'engrais phosphaté par an).

c) Utilisation de pesticides

L'enquête ménage dont les résultats sont récapitulés au tableau 37, permet d'évaluer les quantités moyennes de pesticides utilisées par exploitant enquêté ainsi que le prix moyen payé par kilogramme ou litre de produit :

Tableau 37: Utilisation (en kg ou litre/ha) et coût moyen des pesticides

Produits pesticides	Zone PGIRE		Zone Témoin	
	Quantité (kg ou L/ha)	Prix (UM/kg ou L)	Quantité (kg ou L/ha)	Prix (UM/kg ou L)
Désherbant	7,46	1.849,62	1,33	2.100,00
Fongicide	2,75	1.475,00	-	-
Insecticide	5,12	1.043,75	-	-

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

d) Utilisation de semences sélectionnées

Les deux tableaux qui suivent (38 et 39) indiquent, le premier pour la zone PGIRE et le second pour la zone Témoin, les quantités de semences sélectionnées (soit améliorées soit encore achetées à l'extérieur et non prélevées sur la récolte précédente, car l'exploitant ne connaît que rarement la différence) utilisées par les exploitants durant les années 2007 à 2009 pour les trois cultures céréalières principales ainsi que le prix moyen déboursé en UM par kg.

Tableau 38: Utilisation de semences sélectionnées dans la zone PGIRE (moyennes par exploitant, 2007 à 2009)

Cultures	2007		2008		2009	
	Kg	UM/kg	Kg	UM/kg	kg	UM/kg
Riz	19,19	192,63	17,92	201,32	12,74	183,01
Maïs	4,71	653,64	5,63	658,65	3,63	583,66
Sorgho	14,16	377,66	12,06	374,99	8,03	334,93
Mil	23,93	356,32	30,79	465,63	-	-

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Comme pour l'utilisation d'engrais l'évolution entre 2007 et 2009 dans la zone PGIRE montre plutôt une tendance à la régression.

Tableau 39: Utilisation de semences sélectionnées dans la zone Témoin (moyennes par exploitant, 2007 à 2009)

Cultures	2007		2008		2009	
	Kg	UM/kg	kg	UM/kg	kg	UM/kg
Riz	4,43	125,62	4,27	255,13	4,36	341,00
Maïs	4,00	240,71	4,23	318,73	5,04	319,17
Sorgho	11,74	219,50	1,50	347,11	2,07	329,08
Mil	1,50	236,65	1,50	275,00	3,50	277,49

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.3.1.3 Réalisations sur l'exploitation

Les tableaux 11 et 12 de l'annexe indiquent les réalisations culturales des exploitants agricoles pendant les trois dernières années (2007 à 2009), le premier dans la zone PGIRE et le second dans la zone Témoin.

La comparaison des résultats de l'enquête ménage présentés aux tableaux 11 et 12 en annexe avec ceux des enquêtes agricoles réalisées chaque année par la DPCSE avec l'appui du CILSS et de la FAO (cf. tableau A57 à A59) fait ressortir des écarts souvent importants. Pour les cultures céréalières, une telle comparaison est possible, mais non pour les autres cultures du fait que les enquêtes de la DPCSE se limitent aux céréales. Les données des deux enquêtes sont présentées au tableau 40 :

Tableau 40: Comparaison des rendements enregistrés selon les enquêtes PGIRE et DCPSE : cultures céréalières en tonnes/ha

Type / Saison	Culture	Enquête DPCSE Camp. 2007/2008*	Enquête PGIRE 2007 à 2009**
Irrigué - Hivernage	Riz	3,41 - 4,70	0,77 - 1,84
Irrigué- CS chaude	Riz	4,00 - 5,40	1,40 - 3,20
Décrue - walo	Sorgho	0,40 - 0,65	0,40 - 1,99
Décrue - walo	Maïs	0,69 - 0,80	0,13 - 0,14
Pluvial - diéri	Sorgho	0,39 - néant	0,06 - 0,10
Pluvial - diéri	Mil	0,10 - néant	0,04 - 0,05
Pluvial - diéri	Maïs	0,40 - néant	0,99 - 1,19

Source : DPCSE (extraits des tableaux A57-A59 en annexe A - Focus des données secondaires)

PGIRE (tableau XX ci-dessus) * Premier chiffre Gorgol, second chiffre Trarza

** Premier chiffre rendement minimum, second chiffre rendement maximum durant les années 2007 à 2009, rendements moyens zone PGIRE (Gorgol et Trarza)

Cette comparaison permet de constater :

- **En riz irrigué** : les rendements en riz d'hivernage sont beaucoup plus faibles pour les exploitants enquêtés (0,76 à 1,84 t/ha) que ceux obtenus dans le cadre de l'enquête DPCSE (3,4 t/ha au Gorgol et 4,7 t/ha au Trarza). En CS chaude, bien que meilleurs qu'en hivernage, ils restent faibles selon l'enquête PGIRE (1,4 à 3,2 t/ha) en comparaison avec ceux de l'enquête DPCSE (4,0 t/ha au Gorgol et 5,4 t/ha au Trarza).
- **En culture de décrue (*walo*)** : Selon l'enquête PGIRE, les rendements sont insignifiants pour la culture du maïs (0,13 à 0,14 t/ha) en comparaison avec ceux relevés par la DPCSE (Gorgol : 0,69 t/ha, Trarza 0,80 t/ha). Pour le sorgho par contre, l'enquête PGIRE enregistre des rendements plutôt corrects sinon exagérés (0,36 à 1,99 t/ha) tandis que la DPCSE communique des rendements de 0,40 et 0,65 t/ha, respectivement pour le Gorgol et le Trarza.
- **En culture pluviale** : l'enquête de la DPCSE donne pour le Gorgol (données non disponibles pour le Trarza où la culture pluviale est peu fréquente), respectivement pour le sorgho, le mil et le maïs, des rendements de 0,39 t/ha, 0,10 t/ha et 0,40 t/ha, tandis que l'enquête PGIRE obtient des rendements nettement moins élevés pour le sorgho (0,06 à 0,10 t/ha) et le mil (0,04 à 0,05 t/ha) mais nettement plus élevés pour le maïs (0,99 à 1,19 t/ha).
- **Pour les principales cultures maraîchères** (l'oignon et la tomate) une comparaison n'est pas possible faute de données dans les tableaux de la DPCSE. Toutefois, les rendements obtenus dans le cadre de l'enquête dans la zone PGIRE (en contre-saison froide oignon : 161 à 524 kg/ha ; tomate : 388 à 761 kg/ha) paraissent largement sous-évalués, car pour ces deux spéculations, des rendements oscillants entre 15 et 25 tonnes/ha sont couramment atteints dans les deux wilayas de la zone PGIRE.

5.3.1.4 Autoconsommation et vente de produits agricoles

Les produits de l'exploitation agricole sont soit autoconsommés par le ménage soit vendus. Il peut toutefois y avoir des pertes post-récolte, sur le champ, pendant le transport et le stockage au village qui s'effectue souvent dans des conditions qui sont loin d'être optimales (insectes, rongeurs, moisissures provoquées par l'humidité, avaries diverses). Enfin, l'exploitant interviewé qui ne pèse ni les produits récoltés ni la quantité prélevée chaque jour de son stock pour la consommation, communique toujours des quantités approximatives.

Il en résulte que les données rassemblées dans les quatre tableaux 13 à 16 présentés en annexe, vu leur taille importante, les deux premiers (tableaux 13 et 14) relatifs à la zone PGIRE et les deux suivants (tableaux 15 et 16) à la zone Témoin, ne représentent que des estimations et constituent plutôt des ordres de grandeur.

Le premier des deux tableaux donne les résultats quantitatifs en poids (kg), le second en pourcentage. C'est ce second tableau qui illustre au mieux les pertes éventuelles. Celles-ci sont représentées par le pourcentage qui, dans la colonne « Total », manque pour arriver à 100%.

Ci-après un exemple pour illustrer ce qui vient d'être dit : au tableau 15, année 2007, la deuxième ligne relative au maïs :

- Produit : 348,66 kg ; Consommé : 78,49% ; Vendu : 12,34% ; Total : 90,83%. Les pertes constituent $100\% - 90,83\% = 9,17\%$

Toutefois, le pourcentage manquant ne constitue pas nécessairement des pertes post-récolte, il peut y avoir d'autres raisons comme par exemple le don, le partage ou les prêts en nature d'une quantité de produit non prise en compte ni dans l'autoconsommation ni dans les ventes.

Enfin, les pertes (ou le manquant pour d'autres raisons) sont particulièrement importantes pour le riz (première ligne des tableaux 13 à 16). L'explication pourrait être la suivante : l'exploitant exprime généralement la production et la vente en riz paddy, autrement dit en riz non décortiqué (car généralement il ne connaît pas les pertes dues au décortiqué), tandis qu'il exprime la quantité consommée en riz blanc, autrement dit en riz décortiqué. Or, suivant le rendement à l'usinage, le riz blanc (poids net) ne représente en moyenne que de l'ordre de 60% à 65% du riz paddy (poids brut). Il y a donc entre 35% et 40% de « pertes » dues au décortiqué qu'il convient de ne pas confondre avec les pertes post-récolte.

5.3.1.5 Prix de vente des produits agricoles

Le tableau 41 présente les prix moyens de vente des principaux produits agricoles obtenus pendant l'année 2009 (trop rares sont les personnes interrogées qui se souviennent encore des prix de 2008) et collectés dans le cadre de l'enquête entité communautaire.

Tableau 41: Prix de vente des produits agricoles en 2009 (en UM/kg)

Produits	Zone PGIRE	Zone Témoin
Riz	140,38	130,00
Maïs	112,78	102,00
Sorgho	169,08	108,33
Mil	155,00	100,00
Pomme de terre	150,00	200,00
Patate douce	125,00	-
Haricot/Niébé	235,71	195,00
Arachide	325,00	290,00
Autres légumineuses	30,00	-
Pastèque	95,00	132,50
Tomate	80,29	212,50
Aubergine	61,25	175,00
Oignon	142,50	183,33
Carotte	-	233,33
Chou	65,00	175,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

Les différences entre les prix obtenus dans les deux zones sont souvent importantes. Pour certains produits elles pourraient s'expliquer par la nature des sols et la rareté de la culture (l'offre et la demande).

5.3.1.6 Contraintes rencontrées en matière d'agriculture

5.3.1.6.1 Contraintes principales des exploitants pratiquant la culture irriguée

Le tableau 17 en annexe indique, par ordre de gravité, les huit contraintes rencontrées par les exploitants pratiquant l'irrigation.

Il ressort de ce tableau que la disponibilité d'eau pour l'irrigation constitue partout la première contrainte des agriculteurs en irrigué tandis que la deuxième contrainte est la disponibilité d'eau en saison sèche, exception faite du Trarza (certainement grâce à la retenue formée en amont du barrage de Diama qui rend l'eau disponible tout le long de l'année).

5.3.1.6.2 Autres contraintes des exploitants pratiquant la culture irriguée

Problématique du drainage

La majorité des exploitants en irrigué se plaint du fonctionnement du système de drainage, là où il existe, car au Gorgol 45,9% des périmètres et au Trarza un tiers (33,2%) ont été aménagés sans système de drainage.

Tableau 42: Drainage selon la région

Drainage	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Fonctionne mal	54,13	66,79	64,43	36,78
Inexistant	45,87	33,21	35,57	63,22
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Problématique du Crédit agricole

Le Crédit agricole, accordé par l'UNCACEM à travers ses Caisses régionales uniquement aux exploitants pratiquant la culture irriguée qui sont à jour quant au remboursement des crédits perçus les années antérieures, est souvent considéré insuffisant sinon non disponible, plus particulièrement au Gorgol. Le tableau 43 regroupe les réponses obtenues par zone et région dans le cadre de l'enquête ménage :

Tableau 43: Contraintes principales en matière de Crédit agricole (en %)

Contraintes	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Insuffisance :				
- Constitue une contrainte	84,58	74,76	78,74	75,88
- Ne constitue pas une contrainte	15,42	25,24	21,26	24,12
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Difficulté d'accès :				
- Constitue une contrainte	86,40	74,35	79,42	81,01
- Ne constitue pas une contrainte	13,60	25,65	20,58	18,99
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Par ailleurs, les sources de crédits les plus importantes des exploitants agricoles de la zone PGIRE sont l'institution étatique (UNCACEM) pour 7,9% et une autre institution pour 6,1% des exploitants tandis que 86% ne bénéficient d'aucun crédit.

Le tableau 44 indique pour les années 2007 à 2009 le montant moyen de crédit obtenu par exploitant ayant bénéficié d'un crédit (toutes sources confondues) ainsi que du montant des intérêts payés.

Tableau 44: Montants moyens de crédits reçus et d'intérêts payés par exploitant bénéficiaire d'un crédit (2007 à 2009, en UM)

Zones et types de crédit	2007		2008		2009	
	Montant	Intérêts	Montants	Intérêts	Montant	Intérêts
Zone PGIRE						
Crédit de campagne	560.571,7	26.466,1	363.489,7	24.380,9	269.292,8	13.078,9
Crédit d'équipement	587.378,4	9.500,0	126.103,1	5.347,4	659.725,3	*
Ensemble	569.598,6	25.137,4	283.655,9	21.856,2	424.440,4	13.078,9
Zone Témoin						
Crédit de campagne	266.491,2	19.000,0	81.632,7	8.000,0	40.000,0	3.300,0

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Le Crédit agricole accorde des crédits de campagne et des crédits d'équipement dont les taux officiels sont respectivement de 12% et de 18%. Or, les montants et les intérêts indiqués dans ce tableau sont loin de correspondre à ces taux en vigueur et il est probable qu'il ne s'agit pas des intérêts à payer par l'exploitant mais des crédits effectivement remboursés. Les faibles valeurs des intérêts en 2009 s'expliqueraient ainsi par le remboursement encore partiel des prêts de 2009 à la date de l'enquête (mars 2010).

5.3.1.6.3 Contraintes des exploitants pratiquant la culture de décrue

Les exploitants pratiquant la culture de décrue (walo) se plaignant d'un remplissage insuffisant des cuvettes et, dans une moindre mesure, de difficultés de vidange comme le démontre le tableau 45 :

Tableau 45: Remplissage et vidange des cuvettes de décrue (en%)

Remplissage et vidange	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Remplissage non satisfaisant	93,70	85,08	89,15	77,32
Vidange non satisfaisante	6,30	14,92	10,85	22,68
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.3.1.6.4 Contraintes des exploitants pratiquant la culture dans les bas-fonds et dépressions

La contrainte principale en culture de bas-fonds et de dépressions naturelles constitue l'insuffisance d'eau, notamment au Trarza suite à l'invasion de nombreuses cuvettes par le Typha.

Par contre, l'ensablement et l'envasement ne posent que très rarement un problème dans cette région comme le fait ressortir le tableau 46.

Tableau 46: Contraintes principales en culture de bas-fonds et de dépressions (en %)

Contraintes principales	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Insuffisance d'eau	61,98	96,80	82,08	74,87
Ensablement / Envasement	38,02	3,20	17,92	25,13
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.3.1.6.5 Contraintes des exploitants de tous les types de culture

Indépendamment du type de culture pratiqué (irrigué, décrue, pluvial, etc.), la majorité des agriculteurs est confrontée à des contraintes diverses d'ordre institutionnel, environnemental et autre. Le tableau 18 en annexe récapitule les réponses relatives à ces contraintes.

Il ressort de ce tableau que par ordre d'importance, les contraintes majeures des agriculteurs dans la zone PGIRE sont :

- la divagation du bétail (96,4%),
- les oiseaux granivores (93,6%),
- les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles (79,13%),
- les pertes post-récolte qui sont généralement dues à l'absence de conditions de stockage adéquates (71,9%),
- la faiblesse du conseil agricole (70,0%)
- les difficultés d'écoulement des produits (69,6%),
- les difficultés de conditionnement des produits (66,0%),
- les plantes adventices (37,5%),
- le manque de fertilité des sols (37,0%),
- la salinité des sols (31,7%),
- les problèmes fonciers (19,2%).

5.3.1.6.6 Caractérisation des marchés dans les localités

L'enquête entité permet de préciser le type de marché existant dans les localités de l'échantillon en vue de permettre aux producteurs d'écouler leurs produits sur place (en % des localités) :

▪ Marché permanent :	39,29%	
▪ Marché hebdomadaire :	14,29%	
▪ Marché inexistant :	46,42%	Total : 100%

Dans plus de la moitié des localités ciblées par l'enquête entité, il n'existe donc aucun marché et les ménages doivent se rendre dans des localités voisines pour s'approvisionner ou vendre leurs produits. Au niveau de la vallée il convient cependant de souligner un phénomène important : les marchés hebdomadaires du côté du Sénégal dont les habitants de la rive droite sont acteurs (approvisionnement et vente de produits, commerce transfrontalier).

5.3.2 L'exploitation d'élevage

5.3.2.1 Ressources animales du ménage

Selon les données du tableau 47 le ménage pratiquant l'élevage dispose en moyenne d'environ 10 bovins dans la zone PGIRE, mais de l'ordre de 22 dans la zone Témoin. Les effectifs de petits ruminants sont, eux aussi, plus élevés dans la zone Témoin (environ 27 ovins et 20 caprins) que dans la zone PGIRE (environ 20 ovins et 15 caprins). Dans la troisième colonne du tableau à remplir par l'enquêteur il était demandé à celui-ci d'indiquer pour chaque espèce le nombre d'animaux disparus en 2009. Or, le nombre très élevé de disparus pour les trois espèces les plus présentes nous fait craindre que les enquêteurs ont mal interprété la question en inscrivant non seulement les animaux disparus suite à un décès ou un vol mais également

les animaux vendus. Dans ce cas, la faute en incombe au consultant qui a omis d'expliquer le sens précis de la question dans le manuel de l'enquêteur.

Tableau 47: Ressources animales du ménage en zone PGIRE et zone Témoin (en nombre de têtes)

Espèces	Zone PGIRE			Zone Témoin		
	Nombre mâles	Nombre femelles	Nombre disparus	Nombre mâles	Nombre femelles	Nombre disparus
1. Bovins	3,10	7,45	6,78	3,59	18,62	6,55
2. Ovins	5,64	14,48	7,77	6,56	20,50	17,51
3. Caprins	3,97	10,95	6,71	5,69	14,88	13,29
4. Chevaux	1,74	0,92	16,78	1,06	2,57	-
5. Anes	1,61	1,70	3,27	1,79	1,74	2,47
6. Poules	2,95	5,70	2,08	4,38	6,72	2,00
7. Pintades	-	-	-	-	-	-
8. Canards	8,46	1,81	3,00	-	2,00	-
9. Autres	0,34	3,92	4,00	-	-	-

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Par ailleurs, le tableau 48 donne la répartition des ménages élevant du bétail suivant les espèces élevées. Il en ressort que dans la zone PGIRE, un ménage sur cinq élève des bovins et autant des ovins. Ce sont toutefois les caprins qui sont le plus fréquemment élevés car on les trouve chez plus de 26% des ménages des deux zones. Quant aux poules et aux ânes, on les rencontre dans 12 à 13% des élevages de la zone PGIRE et dans 14 à 15% de ceux de la zone Témoin.

Tableau 48 : Espèces élevées (en % des ménages par espèces élevées) : Zone PGIRE et zone Témoin

Espèces animales	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin	Ensemble
	Gorgol	Trarza			
Bovins	17,35	21,88	20,06	15,87	18,83
Ovins	22,37	19,08	20,40	21,25	20,65
Caprins	23,73	28,16	26,38	26,68	26,47
Chevaux	8,49	5,57	6,74	5,80	6,47
Anes	16,30	11,14	13,21	15,10	13,77
Poules	11,76	12,56	12,24	14,82	13,00
Pintades	-	0,26	0,16	-	0,11
Canards	-	0,67	0,40	0,15	0,33
Camelins	-	-	-	0,33	0,10
Autres	-	0,68	0,41	-	0,29
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Le tableau 49 fait ressortir que pour toutes les espèces, la couverture vaccinale en 2009 est meilleure au Gorgol que dans le Trarza, en particulier pour les trois espèces de ruminants les plus fréquemment élevées.

Tableau 49: Suivi vaccinal des troupeaux en 2009 (en % des effectifs vaccinés par ménage)

Espèces	Gorgol	Trarza	Zone Témoin
Bovins	83,33	56,63	62,00
Ovins	73,13	56,00	55,36
Caprins	67,12	39,45	44,26
Chevaux	37,50	30,77	50,00
Anes	11,30	11,10	-
Volaille	13,64	-	4,76

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.3.2.2 Production, autoconsommation et vente de produits animaux

Dans la zone PGIRE, la production moyenne de lait de vache (en 2009) est d'environ 776 litres par ménage, celle des brebis de 484 litres et celle des chèvres de 193 litres. Les tableaux 50 et 51 représentent ces données pour la zone PGIRE (tableau 50) et la zone Témoin (zone Témoin).

Tableau 50: Production du troupeau – partie autoconsommée et partie commercialisée en 2009 : Zone PGIRE

Productions	Bovins	Ovins	Caprins	Equidés	Anes	Volaille
Lait (L/an)	776,16	484,15	193,43	-	-	-
- dont autoconsommé	583,71	198,31	66,68			
- dont vendu	189,62	38,57	88,91			
Viande (kg/an)	77,71	57,43	48,89	-	-	-
- dont autoconsommée	54,27	39,32	23,61			
- dont vendue	20,64	14,49	18,00			
Animaux sur pied	9,51	9,11	8,43	1,09	1,89	5,56
- dont autoconsommés	1,67	3,98	3,09	-	-	2,06
- dont vendus	2,65	4,97	4,45	-	-	3,24
Œufs	-	-	-	-	-	257,83
- dont autoconsommés						80,60
- dont vendus						53,02

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Tableau 51 : Production du troupeau – partie autoconsommée et partie commercialisée en 2009 : Zone Témoin

Productions	Bovins	Ovins	Caprins	Equidés	Anes	Volaille
Lait (L/an)	1.005,00	304,73	152,21	-	-	-
- dont autoconsommé	324,14	146,02	133,31			
- dont vendu	544,52	140,00	-			
Viande (kg/an)	372,08	39,36	31,09	-	-	-
- dont autoconsommée	360,89	10,01	8,27			
- dont vendue	-	-	-			
Animaux sur pied	8,17	10,01	8,27	1,33	1,78	7,79
- dont autoconsommés	1,51	5,47	4,15	-	-	3,58
- dont vendus	3,09	3,79	4,08	-	-	-
Œufs	-	-	-	-	-	119,16
- dont autoconsommés						117,99
- dont vendus						-

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Il ressort de ces tableaux que :

▪ **Dans la zone PGIRE :**

- Le lait de vache (776,1 litres/an) est autoconsommé à 62,4% et vendu à 24,4% ;
- Le lait de brebis (484,1 litres/an) est autoconsommé à 41,0% et vendu à 8,0% ;
- Le lait de chèvre (193,4 litres/an) est autoconsommé à 34,5% et vendu à 46%.
- La viande bovine (77,7 kg/an) est autoconsommée à 69,8% et vendue à 26,6% ;
- La viande ovine (57,4 kg/an) est autoconsommé à 68,5% et vendue à 25,2% ;
- La viande de caprin (48,9 kg/an) est autoconsommée à 48,3% et vendue à 36,8%.
- Les bovins sur pied (9,5 unités/an) sont autoconsommés à 17,6% et vendus à 27,9% ;
- Les ovins sur pied (9,1 unités/an) sont autoconsommés à 43,7% et vendus à 54,6% ;
- Les caprins sur pied (8,4 unités/an) sont autoconsommés à 36,6% et vendus à 52,8%.
- La volaille (5,6 unités/an) est autoconsommée à 37% et vendue à 58,3% ;
- Les œufs (257,8 unités/an) sont autoconsommés à 31,3% et vendus à 20,6%.

▪ **Dans la zone Témoin :**

- Le lait de vache (1.005 litres/an) est autoconsommé à 32,2% et vendu à 53,6% ;
- Le lait de brebis (304,7 litres/an) est autoconsommé à 47,9% et vendu à 45,9% ;
- Le lait de chèvre (152,2 litres/an) est autoconsommé à 87,6% mais non vendu.

- La viande bovine (372,1 kg/an) est autoconsommée à 97% mais non vendue ;
- La viande ovine (39,4 kg/an) est autoconsommée à 25,4% mais non vendue ;
- La viande de caprin (31,1 kg/an) est autoconsommée à 26,6% mais non vendue.

- Les bovins sur pied (8,2 unités/an) sont autoconsommés à 18,5% et vendus à 37,8% ;
- Les ovins sur pied (10,0 unités/an) sont autoconsommés à 54,6% et vendus à 37,9% ;
- Les caprins sur pied (8,3 unités/an) sont autoconsommés à 50,2% et vendus à 49,3%.

- La volaille (7,8 unités/an) est autoconsommée à 46% mais non vendue ;
- Les œufs (119,2 unités/an) sont autoconsommés à 99% mais non vendus.

Il convient néanmoins de souligner que ces données sont très approximatives, en particulier pour la production, l'autoconsommation et la vente du lait, du fait que la production présente un caractère fortement saisonnier (en fonction de la disponibilité et qualité des parcours). En plus, la répartition n'est pas fonction de l'espèce animale mais plutôt des besoins et des autres ressources du ménages. Ainsi, en période d'abondance relative les habitudes en termes d'autoconsommation et de vente ne sont pas les mêmes qu'en période de faible production.

On constate, par ailleurs, qu'une partie du lait et de la viande produits n'est ni autoconsommée ni vendue. L'utilisation non justifiée de ces quantités parfois importantes pourrait s'expliquer par l'importance des dons en nature aux voisins nécessiteux, des dons non enregistrés ni comme consommés par le ménage ni comme vendus. Pour les animaux sur pied, les animaux ni autoconsommés ni vendus représentent en principe les animaux disparus dans l'année (mortalité, vols, etc.).

5.3.2.3 Disponibilité d'infrastructures et de services d'élevage

Le tableau 52 donne un aperçu des infrastructures et services d'élevage existants dans les localités de l'échantillon (en %) et, en cas d'inexistence, la distance de la structure la plus proche.

Tableau 52: Infrastructures et services d'élevage (en % des localités enquêtées)

Type d'infrastructure	Existante	Non existante	Si inexistante, la ou le plus proche se situe à :
Parc de vaccination	14,81	85,71	16,24 km
Centre d'élevage	Néant	100,00	16,96 km
Agent vétérinaire	11,11	89,29	16,96 km
Pharmacie vétérinaire	3,70	96,43	16,96 km

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

5.3.2.4 Prix de vente des produits d'élevage

Le tableau 53 indique les prix de vente obtenus en 2008 et 2009 par les éleveurs.

Tableau 53: Prix de vente des produits d'élevage 2008 et 2009 (en UM)

Produits	Zone PGIRE		Zone Témoin	
	Prix 2008	Prix 2009	Prix 2008	Prix 2009
Lait (litre)	-	228,33	-	220,00
Viande de bovin (kg)	-	750,00	-	783,33
Viande d'ovin (kg)	-	716,83	-	-
Viande de caprin (kg)	-	680,33	-	-
Œuf (unité)	-	60,00	-	75,00
Bovin adulte (unité)	79.004,76	82.500,00	92.000,00	92.000,00
Veau (unité)	46.908,10	50.500,00	59.285,71	58.571,43
Ovin (unité)	13.385,19	15.000,00	18.857,14	20.571,43
Caprin (unité)	11.572,90	15.797,47	11.833,33	11.666,67
Ane (unité)	15.001,37	16.866,67	19.500,00	19.000,00
Poulet (unité)	954,64	1.250,00	1.240,00	1.016,67

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

5.3.2.5 Contraintes en matière d'élevage

Les huit contraintes par ordre de priorité/gravité en matière d'élevage sont récapitulées au tableau 19 placé en annexe. Il en résulte que le manque de terres de parcours et celui d'aliments de complémentations représentent les contraintes principales dans toutes les zones et régions du BFS. L'impossibilité de pratiquer l'embouche et le défaut de gardiennage constituent les deux contraintes occupant les rangs suivants. Le défaut de gardiennage et l'absence d'enclos, qui conduisent à la divagation du bétail citée en tant que contrainte majeure par les agriculteurs, ne semblent pas préoccuper outre mesure les éleveurs puisque pour eux le défaut de gardiennage ne figure qu'au quatrième rang des contraintes citées par ordre de priorité.

5.3.3 L'exploitation de pêche

5.3.3.1 Caractérisation de l'exploitation de pêche

5.3.3.1.1 Caractérisation et organisation de l'exploitation de pêche

Les tableaux 54 et 55 font ressortir que la pêche représente dans toutes les zones et régions l'activité principale pour environ un tiers des pêcheurs (entre 32,2% au Gorgol, 36,2% au Trarza et 39,9% dans la zone Témoin) et pour environ deux tiers une activité secondaire.

C'est sur le plan de l'organisation du travail que des différences régionales sont davantage marquées : Tandis qu'au Trarza seulement environ 13% pêchent en groupe et 87% de façon individuelle, au Gorgol ils sont de l'ordre de 40% à pêcher en groupe et seulement 60% à pêcher individuellement.

Tableau 54: Caractéristique de l'activité pêche (en %)

Caractérisation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Activité principale	32,19	36,22	35,60	39,90
Activité secondaire	67,81	63,78	64,40	60,10
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Tableau 55: Organisation du travail des pêcheurs (en %)

Organisation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Pêche en groupe	39,58	12,59	18,40	-
Pêche individuelle	60,42	87,41	81,60	100,00
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

5.3.3.1.2 Equipements de pêche et prises effectuées

Tableau 56: Equipements des pêcheurs (en % des pêcheurs)

Equipements disponibles	Zone		Ensemble
	PGIRE	Témoin	
Pirogues	18,01	-	16,92
Filets	62,48	39,90	61,11
Autre	19,51	60,10	21,97
Ensemble	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Pour l'année 2009 et la seule zone PGIRE, la saison de pêche s'étend en moyenne sur 9,6 mois et on compte 24,1 jours de pêche par mois de saison. Chaque jour de pêche on effectue en moyenne 3,9 sorties/jour et les prises moyennes par jour de pêche s'élèvent à 10,45 kg.

Toujours pour l'année 2009, la quantité moyenne autoconsommée par le ménage du pêcheur est de 19,4 kg/mois tandis que 64,2 kg ont été vendus en frais et 26,9 kg après traitement.

Le lieu de vente et le mode de traitement ressortent du tableau 57 établi sur la base des résultats de l'enquête ménage :

Tableau 57: Mode et lieu de traitement du poisson (en %)

Désignation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Mode de traitement				
- Fumigation	33,33	-	6,10	-
- Salaison	-	45,93	37,53	100,00
- Séchage à l'air	66,67	54,07	56,37	-
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Lieu de traitement				
- sur l'exploitation	100,00	100,00	100,00	100,00
- autre lieu	-	-	-	-
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Lieu de vente				
- à la mise à terre	13,86	21,69	19,47	-
- au village	41,59	61,46	61,46	100,00
- au marché	44,45	19,07	19,07	-
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Enfin, l'enquête communautaire a voulu connaître l'existence de sites de débarquement et de marchés de poisson dans les localités ainsi que leur état d'aménagement. Les réponses sont les suivantes :

- Existence d'un site de débarquement dans la localité : une localité sur dix (10,5%) possède un site de débarquement ;
- Site de débarquement aménagé : il en existe dans 7,1% des localités ;
- Existence d'un marché à poisson dans la localité : dans un tiers des localités (33,3%) on signale l'existence d'un marché à poisson ;
- Marché aménagé : dans 18,2% des localités, le marché est aménagé.

5.3.3.1.3 Appartenance à des structures associatives de pêcheurs

Dans les deux zones, deux pêcheurs sur trois appartiennent en moyenne à une structure associative de pêcheurs, le plus souvent informelle.

Tableau 58: Appartenance à des structures de pêcheurs (en %) : zone PGIRE*

Appartenance	Région		Zone PGIRE
	Gorgol	Trarza	
Organisation paysanne de pêcheurs	60,00	72,37	67,95
Autre	40,00	27,62	32,05
Ensemble	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

*Résultats non représentatifs pour la zone Témoin

5.3.3.2 Prix moyens de vente des produits de la pêche

Tableau 59: Prix moyens de vente du poisson (en UM/kg)

Produits	Zone PGIRE	Zone Témoin
	Prix 2009	Prix 2009
Poisson frais	390,00	260,00
Poisson fumé	550,00	600,00
Poisson séché	483,33	400,00

Source : MCG – Enquête entité PGIRE 2010

Les différences de prix parfois importantes entre les deux zones pourraient résulter de la disponibilité des produits, donc de l'offre et de la demande. Par ailleurs, dans toute la vallée, le poisson du fleuve est concurrencé par le poisson de l'Atlantique. La disponibilité ou non de ce poisson de mer dans une localité et à une époque donnée a certainement une influence sur le prix du poisson pêché localement.

5.3.3.3 Contraintes en matière de pêche

Dans le cadre de l'enquête, il a été demandé aux pêcheurs de la zone PGIRE de lister, par ordre de priorité/ gravité les six contraintes principales. Les résultats sont récapitulés dans le tableau 20 en annexe.

Celui-ci permet de conclure qu'au Gorgol, le manque d'équipement de pêche constitue la contrainte principale (près de 54% des pêcheurs), avant le transport (35%) et la rareté de la ressource (12%). Au Trarza par contre, la rareté de la ressource est citée en tant que première contrainte par 50% des pêcheurs tandis que le manque d'équipements ne figure qu'au deuxième rang (33%), toutefois bien avant le transport (11%).

Par ailleurs, le consultant a exploité le rapport définitif de l'Etude de caractérisation de la pêche en Mauritanie⁴ afin de pouvoir étoffer le présent chapitre relatif à la pêche dans la zone PGIRE ou pouvoir corroborer (ou démentir) les résultats de sa propre enquête. Cependant, si cette étude confirme pleinement les contraintes rencontrées par la quasi-totalité des pêcheurs interviewés dans le cadre de l'enquête socio-économique de base, elle ne permet pas une comparaison des données statistiques des deux interventions du fait que les objectifs recherchés et les approches des deux études n'étaient pas identiques.

En effet, l'étude de caractérisation de la pêche a ciblé, dans le Gorgol et le Trarza, des sites connus pour leurs potentialités en matière de pêche (cours d'eau, lacs, cuvettes, mares) et la présence de pêcheurs en vue d'y établir un état des lieux. Quant à l'étude socio-économique de base, le sondage au niveau de ces deux wilaya a été effectué parmi toutes les localités et l'échantillon qui en résulte, ne comprend finalement aucun des sites et villages de pêcheurs ciblés par l'étude de caractérisation. Comme

⁴ Etude de caractérisation de la Pêche en Mauritanie, OMVS/SONED Afrique, Rapport définitif 2010

susmentionné, les quelques pêcheurs touchés par l'enquête sont même trop peu nombreux pour permettre une analyse statistiquement valable des rares résultats obtenus, notamment sur le plan des associations de pêcheurs ainsi que des équipements et des prises.

5.3.4 Activités agro - forestières

5.3.4.1 Disponibilité et utilisation des ressources du terroir

Il ressort du tableau 60 que probablement du fait de la densité relative des aménagements hydro agricoles au Trarza, la disponibilité de ressources naturelles commence à être limitée (de l'ordre de 28% de réponses affirmatives). Au Gorgol par contre, les ressources ne manquent pratiquement pas (seulement 7,7% de réponses affirmatives).

Tableau 60: Disponibilité de ressources agro – forestières (en %)

Disponibilité	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Ressources disponibles	92,32	71,96	81,19	86,61
Ressources non disponibles	7,68	28,04	18,81	13,39
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

L'utilisation (tableau 61) permet le même raisonnement qu'en matière de disponibilité. Si le ramassage de bois de feu est presque généralisé un peu partout (voir aussi ci-dessus les combustibles de cuisine utilisés), même au Trarza, la coupe de bois de construction de même que la collecte de fruits et de plantes au niveau de la végétation naturelle y est beaucoup moins fréquente qu'au Gorgol ou dans la zone Témoin.

Tableau 61: Utilisation de ressources agro – forestières (en % des ménages)

Utilisation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Ramassage de bois de feu				
- on ramasse le bois	96,64	88,91	9,46	90,95
- on n'en ramasse pas	3,36	11,09	90,54	9,05
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Coupe de bois de construction				
- on coupe le bois	72,00	12,43	39,80	57,09
- on n'en coupe pas	28,00	87,57	60,20	42,91
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Collecte de fruits et plantes				
- on les collecte	66,71	31,61	47,45	62,96
- on ne les collecte pas	33,29	68,39	52,55	37,04
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.3.4.2 Plantation d'arbres

Comme il ressort du tableau 62, la production de bois en procédant à la plantation d'arbres à quelque titre que ce soit, demeure une activité rare sinon exceptionnelle partout.

Néanmoins, l'analyse des résultats de l'enquête entité fournit quelques informations en matière de reboisement communautaire dans les localités qui le pratiquent. Ainsi, les techniques utilisées sont la plantation d'arbres (80% des localités) et la mise en défens de peuplements existants (6,7% des localités). Les autres techniques mises en œuvre (13,3%) ne précisent pas la nature de ces techniques.

S'il y a plantation d'arbres, les raisons principales en sont la création de brise-vent (53,8%), la production de bois (15,4%), la production de fruits (23,1%) et l'obtention de produits pour la pharmacologie traditionnelle / plantes médicinales (7,7%) comme le montre le tableau 70.

Tableau 62: Production et plantation d'arbres (en % des localités)

Production	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Production de bois				
- on plante dans ce but	5,72	5,15	5,41	3,40
- on ne plante pas	94,28	94,85	94,59	96,60
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Pour le production de fruits				
- on plante dans ce but	5,69	7,15	6,49	1,09
- on ne plante pas	94,31	92,85	93,51	98,91
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
A titre de brise-vent				
- on plante dans ce but	3,45	3,99	3,75	0,46
- on n'en plante pas	96,55	96,01	96,25	99,54
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
A titre ornemental				
- on plante dans ce but	0,74	4,28	2,66	1,53
- on ne plante pas	99,26	95,72	97,34	98,47
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

Il convient de mentionner que les populations se montrent souvent récalcitrantes en matière de plantation d'arbres qui, selon elles, attirent les moustiques et permettent la nidification des oiseaux granivores.

5.3.4.3 Activités du ménage en matière d'agro - forestière

Les quelques réponses obtenues, aussi faute de codification complète des questions, ne permettent pas une analyse des données. Toutefois, les réalisations (plantation d'arbres) très limitées font penser que les activités dans ce domaine demeurent très limitées elles aussi.

5.3.4.4 Prix de vente des produits du terroir

Tableau 63: Prix de vente des produits du terroir en 2009 (en UM) : zone PGIRE

Produits	Prix 2009
Bois mort (fagot)	88,89
Charbon de bois (kg)	226,09
Gomme arabique (kg)	500,00
Produits d'arboriculture (kg)	100,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

5.3.5 Activités dans le domaine de la protection des berges et/ou de la gestion intégrée des terres et de l'eau

5.3.5.1 Problèmes de dégradation des berges

Les problèmes liés à la dégradation des berges sont très restreints au niveau du Trarza. En examinant les données du tableau 64, on peut conclure que ces problèmes augmentent en remontant le fleuve vers l'amont. Il est permis d'estimer, en outre, qu'aussi bien la création d'une réserve d'eau permanente et régularisée en amont du barrage de Diama que l'envahissement des berges par le Typha (qui, à l'heure actuelle, a atteint la commune de Tékane mais pas encore celle de Lexeiba située à l'extrême Est du Trarza), constituent une excellente protection des berges. Ainsi, cette plante aquatique envahissante et plutôt nuisible aux activités économiques possède au moins cette vertu !

Tableau 64: Problèmes de dégradation des berges (en % des localités)

Existence de problèmes de dégradation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Problème constaté ou perçu	13,50	6,24	9,77	19,38
Problème non constaté ou perçu	86,50	93,76	90,23	80,62
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

Par ailleurs, l'enquête entité fait ressortir que la localité dans la zone PGIRE compte 3,0 km de berges dont 1,5 km sont à restaurer. Pour la zone Témoin, ces valeurs sont de 3,5 km de berges dont 1,2 km à restaurer.

5.3.5.2 Activités en matière de protection des berges

Le tableau 65 fait ressortir que les activités de protection individuelles (de l'ordre de 40% de réponses affirmatives) existent dans toutes les zones et régions de l'échantillon, mais ces activités n'ont pas été décrites de manière à permettre une analyse.

Tableau 65: Protection des berges selon la région (en %)

Existence d'activités de protection	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Aucune activité concrète	56,54	59,62	58,80	57,18
Activités individuelles	43,46	40,38	41,20	42,82
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.3.5.3 Activités en matière de gestion intégrée des terres et de l'eau

Bien que selon les données du tableau 66 le Gorgol et la zone Témoin paraissent légèrement en avance par rapport au Trarza, il est permis d'estimer que les activités en matière de gestion des terres et de l'eau sont encore peu répandues dans la partie mauritanienne du BFS :

Tableau 66: Activités en matière de gestion intégrée des terres et de l'eau (en %)

Activités dans le domaine de la gestion	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Des activités concrètes existent	8,84	3,08	5,05	8,26
Il n'y a pas d'activités	91,16	96,92	94,95	91,74
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

Chapitre 6 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au terme de la présentation des résultats de l'enquête socio-économique de base dans la partie mauritanienne du Bassin du Fleuve Sénégal et de leur analyse il est permis de conclure que cette enquête apporte beaucoup d'informations pertinentes et utiles sur les zones et les populations ciblées par le PGIRE. En exposant de manière détaillée la situation démographique, les équipements socio-économiques existants et les possibilités d'accès offertes aux populations de la vallée, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique villageoise et de l'énergie électrique, les activités socio-économiques de ces populations, en particulier celles faisant usage de l'eau, le présent rapport constitue un outil précieux pour le Projet susceptible de faciliter la prise de décisions, de guider la programmation et, en premier lieu, de permettre un suivi évaluation des actions envisagées sur la base d'une situation de référence solide.

En effet, le rapport fait ressortir des différences souvent notables qui, dans de nombreux domaines, existent entre les zones et régions. Il montre, ainsi, dans quelles zones et dans quels domaines le Projet devra intervenir en priorité afin de combler les déficits en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et de contribuer à une réduction significative de la pauvreté. Par ailleurs, il convient de rappeler que la base de données élaborée en même temps que le rapport permet de sortir de nombreuses données complémentaires qui ne peuvent être traitées et analysées dans le cadre d'un rapport.

Si le présent rapport indique clairement dans quels domaines et zones il y a des faiblesses et des retards à combler, il ne fournit néanmoins pas certains détails techniques. Pour citer un exemple, le nombre et l'état des ouvrages de vidange et de remplissage des cuvettes ou encore, dans le secteur de l'irrigué, les kilomètres de canaux existants et ceux à réhabiliter. L'obtention de telles informations nécessite un état des lieux établi sur la base d'une liste des cuvettes et des périmètres, elles ne peuvent être collectées à travers une enquête par sondage. De plus, aussi bien le temps réservé à l'enquête que le profil des enquêteurs n'ont pas permis la collecte de ce genre de données techniques qui nécessitent au moins l'intervention d'un technicien en irrigation ou en Génie Rural. L'Agence d'exécution (la SONADER) dispose bien de données précises sur tous les aménagements hydro agricoles suivis par elle, leurs superficies et leurs exploitants, mais ces données ne vont pas jusqu'au kilométrage des canaux nécessitant une réhabilitation. C'est à ce niveau qu'on peut formuler une des principales recommandations. Pour obtenir ce genre de données techniques précises, le PGIRE pourrait faire réaliser un état des lieux des cuvettes de décrue et des périmètres irrigués en vue d'y collecter les informations techniques précises.

La collecte serait à réaliser par des techniciens sous la coordination d'un Ingénieur en irrigation, soit au niveau des tous les sites ciblés par le Projet soit après un échantillonnage basé sur la liste complète des sites potentiels. Pour ce faire, le PGIRE pourrait retenir une approche comparable à celle suivie dans le cadre des études de caractérisation de la pêche. Il disposerait, ainsi, d'informations vraiment actuelles et précises constituant une situation de référence irréfutable. Il serait par ailleurs facile d'introduire ces informations complémentaires dans la base de données précitée.

D'autres recommandations seront faites dans le cadre du rapport de synthèse du fait qu'elles concernent les quatre Etats, en particulier des recommandations en vue de donner des meilleures orientations pour l'organisation de la collecte et la gestion des données dans le cadre du PGIRE ainsi qu'une méthodologie d'évaluation des impacts des interventions du Projet auprès des communautés bénéficiaires.

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

ASC :	Agent de Santé Communautaire
BFS :	Bassin du fleuve Sénégal
CILSS :	Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CN/OMVS :	Cellule Nationale de l'OMVS
CS :	Centre de Santé
CSC :	Contre Saison Chaude
CSF :	Contre Saison Froide
CSPRO :	Census and Survey Processing System
DNGR :	Direction Nationale du Génie Rural (Guinée)
DPCSE :	Direction de la Politique, de la Coopération, du Suivi et de l'Evaluation (MDR)
DRASS :	Direction Régionale de la Santé (MS)
DREFS :	Direction Régionale de l'Enseignement Fondamental et Secondaire (MEN)
DREN :	Direction Régionale de l'Education Nationale (MEN)
DSPC :	Direction des Statistiques, de la Planification et de la Coopération (MEN)
DUBM :	Développement des Usages à Buts Multiples (PGIRE/OMVS)
EMEA :	Enquête sur les Ménages d'Exploitants Agricoles (MDR)
EPCV :	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie (ONS)
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
GPS :	Geographical Position System
IDE :	Infirmier Diplômé d'Etat
IHPC :	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IMS :	Infirmier Médico Social
INS :	Institution Nationale de la Statistique
IRA :	Infections Respiratoires Aiguës
MCG :	Mauritanian Consulting Group
MAE :	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (ancien pour MDR)
MAED :	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MDR :	Ministère du Développement Rural
MEN :	Ministère de l'Education Nationale
MS :	Ministère de la Santé

MST :	Maladies Sexuellement Transmissibles
OMVS :	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ONS :	Office National de la Statistique (Mauritanie)
PDIAIM :	Programme de Développement Intégré de l'Agriculture Irriguée en Mauritanie
PDIAM :	Programme de Développement de l'Irrigation en Aval de Manantali (Mali)
PGIRE :	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (OMVS)
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat (ONS 2000)
PS :	Poste de Santé
SAED :	Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta (Sénégal)
SNDE :	Société Nationale de l'Eau
SOE :	Service de l'Observatoire de l'Environnement (OMVS)
SOMELEC :	Société Mauritanienne d'Electricité
SONADER :	Société Nationale pour le Développement Rural (Mauritanie)
SRH :	Service Régional de l'Hydraulique
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
TDR :	Termes de Référence
TNS :	Taux Net de Scolarisation
TS :	Technicien de Santé
TSS :	Technicien Supérieur de Santé
UIVDD :	Unité Inter Villageoise de Développement Durable (PGIRE)
UM :	Ouguiya (Unité monétaire)
UNCACEM :	Union Nationale des Coopératives Agricoles de Crédit et d'Epargne de Mauritanie

BIBLIOGRAPHIE CONSULTÉE

Annuaire statistique 2008, ONS, Août 2009

Cadre de Suivi et Evaluation révisé, PGIRE/Banque Mondiale, Avril 2010

CSLP I (2001-2005) et II (2006-2010) et plans d'action, MAED/CDHLCPI

Enquête de base sur les indicateurs du Paludisme (MIS) et les connaissances, attitudes et pratiques sur la Schistosomiase et les Géohelminthiases. OMVS/ESDCO/MRTC, Rapport final Octobre 2009

Enquête Permanente des Conditions de Vie (EPCV) 2004, ONS,

Etude de caractérisation de la Pêche en Mauritanie, OMVS/SONED Afrique, Rapport définitif 2010

Population des Communes : Structure par âge et sexe, ONS PGPH 2000, Août 2003

Profil de Pauvreté en Mauritanie – 2008, ONS, Document provisoire Septembre 2009 (Ouvrage publiant les résultats de l'Enquête Permanente des Conditions de Vie 2008 d'où sa désignation fréquente, dans le présent rapport et les sources, par le terme « EPCV 2008 »)

Projections démographiques 2001-2015, ONS, Avril 2004

Rapport sur la mise en œuvre du second CSLP (CSLP II) en 2006-2007, MAED, Draft 3 Juin 2008

Rapports EMEA (Enquête sur les Ménages d'Exploitants Agricoles) 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008, MDR/DCPSE

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2000, ONS

ANNEXES

ANNEXE 1 (Tableaux hors format 1 à 20)

Tableau 01 : Liste des localités tirées pour l'enquête en Mauritanie

W	M	C	code	Nom	LONG -O	LAT -N	Référence	Zone
04	1	01	003	PIMPEDIEL	-13,53050	16,14950	1	Pgire
04	1	01	004	RINDIAO	-13,57220	16,14240	1	Pgire
04	1	03	004	DAR SALAM	-13,42940	16,20760	2	Pgire
04	1	03	005	GOUDIOUMA	-13,43540	16,19830	2	Pgire
04	1	03	007	MARHANA	-13,58290	16,30000	2	Pgire
04	1	03	018	WOURO ABOU KALIDOU	-13,58460	16,28570	2	Pgire
04	1	04	008	LOBOUDOU BAROGAL	-13,35800	16,16850	3	Pgire
04	1	04	011	OULD JEDAR	-13,36830	16,16650	3	Pgire
04	1	06	005	ERONE	-13,28640	15,84210	4	Pgire
04	1	07	001	TIFOUNDE CIVE	-13,24900	15,65960	5	Pgire
04	2	02	003	GOUREL GANDE	-12,95820	15,52240	6	Pgire
04	2	02	006	GOUREL BAYO	-12,96010	15,48710	6	Pgire
04	2	02	007	PALIBA	-12,93730	15,50690	6	Pgire
04	2	02	011	TOUMBEL	-12,94800	15,44690	6	Pgire
04	2	02	015	GOUREL TAMBADOU	-12,93270	15,49110	6	Pgire
04	2	07	002	BITTEL	-12,85740	15,22620	7	Pgire
04	2	07	005	BOKKI HAMME	-12,80060	15,26310	7	Pgire
04	2	07	007	LOBOUDOU DJIBAYE	-12,87230	15,25970	7	Pgire
04	2	07	008	LOUGUERE	-12,77030	15,22610	7	Pgire
04	2	07	010	SAKANA	-12,84620	15,25330	7	Pgire
04	2	08	002	BEDINKI	-12,90060	15,33910	8	Pgire
04	2	08	004	GNALDE	-12,94320	15,40120	8	Pgire
06	2	01	007	BNEINAADI	-16,25850	16,56370	9	Pgire
06	2	01	008	KHACHEM ELAIN	-16,28590	16,56740	9	Pgire
06	2	01	009	MBALAY	-16,30970	16,58800	9	Pgire
06	2	02	008	DAR RAHMA	-16,49150	16,23310	10	Pgire

W	M	C	code	Nom	LONG -O	LAT -N	Référence	Zone
06	2	02	014	ELGHAHRA	-16,50250	16,22290	10	Pgire
06	2	02	021	MEIDINE	-16,48840	16,25390	10	Pgire
06	3	04	010	ELMEBROUK	-15,55900	16,80090	11	Pgire
06	3	04	013	TAEF	-15,49520	16,84330	11	Pgire
06	3	04	017	LEMREIVIG	-15,48370	16,85230	11	Pgire
06	5	03	004	BOU KNEIK	-14,96650	16,71130	12	Pgire
06	5	03	010	DJOUNDOU	-15,00780	16,71350	12	Pgire
06	5	03	018	EL BEZOULE 2	-14,93150	16,73790	13	Pgire
06	5	03	019	EL BEZOULE 3	-14,93480	16,73740	13	Pgire
06	5	03	032	RASS LEGRAE	-14,89720	16,72880	13	Pgire
06	5	04	003	TRIGUE AMOUREE	-15,25840	16,65510	14	Pgire
06	5	04	014	EJEKARY	-15,22530	16,66850	14	Pgire
06	5	04	016	EL BASRA	-15,27150	16,68930	14	Pgire
06	5	04	043	LEIWEE	-15,23280	16,64490	14	Pgire
06	5	04	052	MEGHAME IBRAHIME	-15,21420	16,65310	14	Pgire
06	5	04	023	OUM EJNAH	-15,34310	16,76730	15	Pgire
06	5	04	054	NASRA 2	-15,38140	16,78300	15	Pgire
06	5	04	030	ENNIGOUARE	-15,22410	16,59440	16	Pgire
06	5	04	059	SIMA 2	-15,21580	16,56360	16	Pgire
06	5	04	061	SET WELLI	-15,21190	16,62170	16	Pgire
06	5	04	063	TAIBEE	-15,41530	16,58350	17	Pgire
06	6	01	007	BREN DAYOU	-15,92840	16,50920	18	Pgire
06	6	01	008	BREN GOUYARE	-15,93510	16,51030	18	Pgire
06	6	01	044	ENTEKECHE KOUNBE	-15,91470	16,54530	18	Pgire
06	6	01	014	EL AIDI	-15,89580	16,61100	19	Pgire
06	6	01	025	EL MOUYESSAR	-15,91500	16,62970	19	Pgire
06	6	01	026	HSEY ELY	-15,88750	16,62310	19	Pgire
06	6	01	041	ENDELJEE	-15,90990	16,61530	19	Pgire
06	6	01	054	WAD SOULEIMANE	-15,91810	16,61970	19	Pgire
06	6	02	002	DAR ESSELAMEE	-15,54890	16,65650	20	Pgire

W	M	C	code	Nom	LONG -O	LAT -N	Référence	Zone
06	6	02	003	IDEIDJINE	-15,57800	16,61390	20	Pgire
06	6	02	010	MEDINEE	-15,62030	16,64150	20	Pgire
06	6	02	014	TEMBASSE 1	-15,59380	16,63170	20	Pgire
06	6	02	015	TEMBASSE 2	-15,52110	16,71740	20	Pgire
06	6	02	021	EKTOUCHENE	-15,59090	16,66680	20	Pgire
05	2	03	004	Beder	-14,0608	16,5340	21	Témoin
05	2	03	005	Balal Awrankou	-14,0849	16,5653	21	Témoin
05	2	03	013	Medinee	-14,1039	16,4928	21	Témoin
05	3	01	025	Mbound Dieri	-14,2862	16,6685	22	Témoin
05	3	01	038	Tweidiri	-14,2685	16,6698	22	Témoin
05	3	03	003	Aamar Leaweinee	-14,7238	16,6727	23	Témoin
05	3	03	004	Ballal Bour	-14,7527	16,6711	23	Témoin
05	3	03	033	Tebtebgal	-14,7668	16,6599	23	Témoin
05	5	01	002	Dabbano	-13,8476	16,1302	24	Témoin
05	5	01	003	Dabbe	-13,7953	16,1471	24	Témoin
05	5	01	007	Haymdatt	-13,7950	16,1824	24	Témoin
05	5	04	001	Bagodine	-13,7134	16,2439	25	Témoin
10	2	05	004	Bouroudji	-12,2556	15,0092	26	Témoin
10	2	05	024	Gourel Bousiyab	-12,2887	15,0212	26	Témoin
10	2	05	025	Gourel Modi Demba Toure	-12,2819	15,0227	26	Témoin
10	2	05	047	Samba Bouly	-12,2456	14,9921	26	Témoin
10	2	05	048	Sambe Kendjee	-12,3271	14,9787	26	Témoin
10	2	05	052	Wand Gouby	-12,3044	15,0141	26	Témoin
10	2	05	053	Ezneigui	-12,2741	15,1121	26	Témoin
10	2	06	029	Meslem	-11,9690	14,7709	27	Témoin

Tableau 02 : Liste des superviseurs et enquêteurs ayant participé à l'enquête en Mauritanie

Nom et Prénom	Téléphone	Email	Fonction
Ba Oumar Khalidou	46 72 66 98		Encadreur
Moustapha Ould Vall	46 73 72 52		Superviseur
Geuy Alioun	44 51 43 48		Superviseur
Cheibete Ould Habib	22 26 86 98		Enquêteur
Ouls Siyane			Enquêteur
Diop Moctar			Enquêteur
Ahmed Baba Ould Ahmed Lemjed	22 48 34 14		Enquêteur
Ahmed Ould Mohamed Salem	46 56 96 18		Enquêteur
El Moctar Ould Mohamed	36 62 26 80		Enquêteur
Dia Ousmane			Enquêteur
Mohamed Ould Abdallahi	46 74 62 52		Enquêteur

Liste du personnel de saisie

Nom et Prénom	Fonction	Contact
Dieuy Abdelkerim	Superviseur	
Cheibett Ould Habib	Agent de saisie	2226 86 98
Ahmed Ould Mohamed Salem	Agent de saisie	4656 96 18
Cheikh El Mocrah	Agent de saisie	
Fah Ould Mohamed	Agent de saisie	

Tableau 03 : Population des localités ciblées par l'enquête

WILAYA	MOUGHATAA	COMMUNE	CODE LOC.	LOCALITE	MASCULIN	FEMININ	POPULATION TOTALE	
GORGOL	Kaédi	Kaédi	003	Pimpédiel	45	59	104	
			004	Rindiao	597	662	1.259	
		Ganki	004	Dar Salam	239	292	531	
			005	Goudiouma	166	179	345	
			007	Marhana	18	36	54	
			018	Wouro Abou Kalidou	18	36	54	
		Djéwol	008	Loboudou Barogal	124	126	250	
			011	Ould Jedar	155	168	323	
		Toghomadi	005	Erone	233	229	462	
		Tifondé Civé	001	Tifondé Civé	2.136	2.207	4.343	
	Maghama	Dao	003	Gourel Gandé	48	49	97	
			006	Gourel Bayo	90	85	175	
			007	Paliba	65	72	137	
			011	Toumbel	352	402	754	
			015	Gourel Tambadou	-	-	-	
		Sagne	002	Bittel	214	197	411	
			005	Bokki Hamme	34	44	78	
			007	Loboudou Djibaye	77	61	138	
			008	Louguère	417	390	807	
			010	Sakana	31	28	59	
			002	Bedinki	404	414	818	
			004	Gnaldé	140	139	279	
		Wali Djantang	007	Bneinaadi	579	561	1.140	
		TRARZA	Keur Macène	Keur Macène	008	Khachem Elain	30	23
	009				Mbalay	55	57	112
	007				Bneinaadi	579	561	1.140
	N'Diago			008	Dar Rahma	127	164	291
014				El Ghahra	114	132	246	
021				Meidine	149	241	390	
Méderdra	El Khat		010	El Mebrouk	348	285	633	
			013	Taef	77	93	170	
			017	Lemreivig	106	97	203	
R'Kiz	Lexeiba		004	Bou Kneik	156	159	315	
			010	Djoundou	180	191	371	
			018	El Bezoule 2	169	197	366	
			019	El Bezoule 3	135	149	284	

TRARZA	R'Kiz		032	Rass Legrae	57	67	124		
		Tékane	003	Trigue Amourée	143	148	291		
			014	Ejekary	69	66	135		
			016	El Basra	107	128	235		
			043	Leiwe	30	38	68		
			052	Meghame Ibrahime	9	18	27		
			023	Oum Ejnah	15	26	41		
			054	Tasra 2	188	210	398		
			030	Ennigouar e	198	224	422		
			059	Sima 2	131	115	246		
			061	Set Welli	75	63	138		
			063	Taibée	49	33	82		
	Rosso	Rosso	007	Breun Dayou	280	283	563		
			008	Breun Gouyaré	231	202	433		
			044	Entekeche Koumbe	131	111	242		
			014	El Aidi	139	166	305		
			025	El Mouyessar	86	89	175		
			026	Hsey Ely	42	52	94		
			041	Endeijee	218	244	462		
			054	Wad Souleiman	242	240	482		
		Jedrel Mough- ene	002	Dar Esselamee	173	174	347		
			003	Ideidine	200	188	388		
			010	Médinée	131	108	239		
			014	Tembasse 1	61	100	161		
			015	Tembasse 2	117	210	327		
			021	Ektouchen	-	-	-		
		BRAKNA	Bababé	Aéré M'Bar	004	Beder	99	97	196
					005	Balal Awrankou	119	123	242
					013	Medinee	198	209	407
	Boghé		Boghé	025	Mbound Dieri	190	235	425	
				038	Tweidiri	224	280	504	
			Dar El Barka	003	Aamar Leaweenee	82	89	171	
004				Ballal Bour	103	204	307		
033				Tebtebgal	293	297	590		
M'Bagne			M'Bagne	002	Dabbano	82	83	165	
	003			Dabbe	580	617	1.197		
	007			Haymdatt	435	622	1.057		
	Bagodine		001	Bagodine	1.446	1.807	3.253		

GUIDI- MAKHA	Sélibaby	Gouraye	004	Bouroudji	1	2	3
			024	Gourel Bousiyab	33	32	65
			025	Gourel Modi Demba Touré	2	5	7
			047	Samba Bouly	9	15	24
			048	Sambe Kendjee	367	297	664
			052	Wand Gouby	109	93	202
			053	Ezneigui	183	161	344
			Ghabou	029	Meslem	381	355

Source : ONS/RGPH 2000 (Population sédentaire)

Tableau 04: Sorties et entrées des personnes de sexe masculin des localités de la zone PGIRE (en %)

Type de sorties ou d'entrées	Jeunes (âgés de 0 à 18 ans)				Adultes (âgés de plus de 18 ans)			
	Fréquente	Peu fréquente	Inexistante	Ensemble	Fréquente	Peu fréquente	Inexistante	Ensemble
Sorties de longue durée (> 1 an)	26,32	24,32	23,91	24,51	24,14	28,07	15,00	24,53
Sorties de courte durée (< 1 an)	36,84	27,03	17,39	24,51	31,03	26,32	10,00	24,53
Entrées de longue durée (> 1 an)	21,05	24,32	30,43	26,47	20,69	24,56	40,00	26,42
Entrées de courte durée (< 1 an)	15,79	24,32	28,26	24,51	24,14	21,05	35,00	24,53
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches entité

Tableau 05 : Sorties et entrées des personnes de sexe féminin des localités de la zone PGIRE (en %)

Type de sorties ou d'entrées	Jeunes (âgées de 0 à 18 ans)				Adultes (âgées de plus de 18 ans)			
	Fréquente	Peu fréquente	Inexistante	Ensemble	Fréquente	Peu fréquente	Inexistante	Ensemble
Sorties de longue durée (> 1 an)	-	36,67	19,70	24,24	12,50	38,46	17,86	25,24
Sorties de courte durée (< 1 an)	66,67	30,00	18,18	23,23	50,00	28,21	17,86	24,27
Entrées de longue durée (> 1 an)	33,33	20,00	30,30	27,27	12,50	20,51	32,14	26,21
Entrées de courte durée (< 1 an)	-	13,33	31,82	25,25	25,00	12,82	32,14	24,27
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches entité

Tableau 06: Destinations des sortants de courte et longue durée par ordre de priorité des habitants des localités de la zone PGIRE (en %)

Destinations des sortants	Sorties de courte durée (< 1 an)				Sorties de longue durée (> 1 an)			
	1ère destination	2ème destination	3ème destination	4ème destination	1ère destination	2ème destination	3ème destination	4ème destination
Intérieur de la préfecture	100,00	40,74	34,78	8,33	23,08	38,46	33,33	8,33
Capitale	-	11,11	8,70	-	73,08	23,08	-	8,33
Autre préfecture	-	44,44	47,83	16,67	-	38,46	57,14	-
Autre pays	-	3,70	8,70	75,00	3,85	-	9,53	83,33
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches entité

Tableau 07: Répartition des ménages enquêtés selon l'activité principale, secondaire et tertiaire du chef de ménage Zone PGIRE et Zone Témoin (en %)

Activité	Activité principale				Activité secondaire				Activité tertiaire			
	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin
Agriculture	33,60	41,78	38,43	45,00	20,00	7,01	9,43	33,33	4,08	1,06	1,34	-
Elevage	5,27	5,13	5,19	7,50	30,32	12,34	15,69	-	4,08	2,68	2,81	-
Pêche	0,45	1,87	1,29	2,50	1,35	1,10	1,19	-	1,84	1,55	1,57	-
Commerce	6,57	8,16	7,51	17,50	4,43	1,29	1,88	13,33	-	-	-	-
Transport	0,97	1,29	1,16	5,00	-	0,13	0,11	-	-	-	-	-
Artisanat	0,73	2,94	2,04	-	0,89	1,88	1,69	33,33	-	-	-	25,00
Fonctionnaire	0,33	2,50	1,61	2,50	-	0,17	0,13	-	-	-	-	-
Employé secteur privé	3,26	7,23	5,61	-	1,95	1,36	1,47	-	-	-	-	-
Sans emploi *	48,81	29,11	37,17	20,00	41,05	74,72	68,44	20,00	90,00	94,71	94,27	75,00
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches ménage

* Le terme "sans emploi" est correct en parlant d'activité principale. En parlant d'activité secondaire ou tertiaire, le terme "sans activité autre que la principale" (ou que la secondaire) serait plus approprié.

Tableau 08: Revenu mensuel des ménages par branche d'activité et la source de revenu (en UM) : Wilayas du Gorgol et du Trarza

Source Activité	Revenu mensuel	Revenu généré par l'exploitation familiale	Revenu généré par d'autres activités du chef de ménage	Revenu généré par les autres membres du ménage (en dehors de l'exploitation familiale)	Revenu généré par des transactions financières
Wilaya du Gorgol					
Agriculture	30.554,67	12.832,88	9.852,92	1.263,21	6.605,66
Elevage	37.222,67	16.868,32	18.893,88	0,00	1.460,47
Pêche	73.333,33	33.333,33	40.000,00	0,00	0,00
Commerce	41.257,20	12.905,23	21.176,65	3.174,64	4.000,67
Transport	50.762,93	31.144,39	19.618,54	0,00	0,00
Artisanat	60.000,00	0,00	60.000,00	0,00	0,00
Fonctionnaire	85.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Employé / privé	17.282,07	8.176,05	9.106,02	0,00	0,00
Sans emploi	34.184,60	12.150,98	9.628,43	3.473,23	8.931,95
Ensemble	33.450,34	13.229,43	13.234,81	1.603,48	5.382,62
Wilaya du Trarza					
Agriculture	26.574,63	14.261,19	6.462,57	5.574,41	276,47
Elevage	16.952,36	8.061,18	6.442,84	1.129,29	1.319,05
Pêche	49.746,69	32.850,66	3.392,36	13.503,67	0,00
Commerce	36.052,54	26.547,64	4.622,16	3.755,66	1.127,08
Transport	47.958,04	15.459,62	27.563,12	4.935,66	0,00
Artisanat	40.000,00	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00
Fonctionnaire	67.064,58	28.033,03	26.611,81	12.406,70	33,04
Employé / privé	28.867,29	9.301,45	14.012,05	3.940,84	1.612,96
Sans emploi	31.387,01	18.027,87	2.719,37	5.563,37	5.076,39
Ensemble	30.210,17	15.913,54	8.138,12	5.119,93	1.038,59

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Tableau 09: Revenu mensuel des ménages par branche d'activité et la source de revenu (en UM) : Zone PGIRE et Zone Témoin

Source Activité	Revenu mensuel	Revenu généré par l'exploitation familiale	Revenu généré par d'autres activités du chef de ménage	Revenu généré par les autres membres du ménage (en dehors de l'exploitation familiale)	Revenu généré par des transactions financières
Zone PGIRE					
Agriculture	28.359,32	13.620,72	7.982,83	3.641,22	3.114,54
Élevage	22.191,08	10.337,32	9.660,72	837,43	1.355,60
Pêche	56.251,17	32.983,76	13.487,63	9.779,77	0,00
Commerce	38.415,22	20.354,61	12.137,15	3.491,91	2.431,56
Transport	48.924,11	20.861,59	24.826,82	3.235,70	0,00
Artisanat	53.869,65	6.130,35	41.608,95	6.130,35	0,00
Fonctionnaire	62.289,81	26.029,41	24.709,77	11.519,95	30,68
Employé / privé	26.138,26	9.036,35	12.856,38	3.012,35	1.233,01
Sans emploi	32.747,46	15.169,97	6.079,21	4.546,95	6.951,33
Ensemble	31.485,97	14.856,69	10.144,91	3.735,35	2.749,03
Zone Témoin					
Agriculture	20.387,29	10.146,34	5.456,73	2.128,88	2.655,35
Élevage	20.790,76	9.922,39	4.557,40	2.508,14	3.802,83
Pêche	-	-	-	-	-
Commerce	33.496,28	5.694,59	19.721,10	2.434,87	5.645,71
Transport	13.920,63	0,00	13.920,63	0,00	0,00
Artisanat	70.000,00	0,00	70.000,00	0,00	0,00
Fonctionnaire	19.432,73	87,54	1.750,79	17.594,40	0,00
Employé / privé	34.634,95	7.758,30	26.848,27	22,08	6,31
Sans emploi	44.857,73	5.184,08	6.076,49	7.633,59	25.963,57
Ensemble	26.066,04	8.020,05	8.693,03	3.454,35	5.898,62

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Tableau 010 : Modes de branchement ou d'approvisionnement en eau par priorité, par région et par zone (en %)

Modes de branchement	Premier mode				Deuxième mode				Troisième mode			
	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin
AEP branchement particulier	8,95	3,87	5,75	15,11	-	4,52	2,24	4,23	-	-	-	4,08
AEP borne fontaine	16,12	3,36	8,09	22,07	1,24	2,34	1,78	1,33	-	7,75	4,10	8,17
Puits moderne	4,06	4,00	4,02	26,01	2,67	1,72	2,20	8,65	-	5,88	3,11	8,17
Puits traditionnel	55,73	55,05	55,30	31,66	40,39	18,66	29,62	47,39	4,08	15,59	10,17	10,66
Fleuve/Rivière/Marigot	10,68	31,07	23,52	4,81	32,65	61,19	46,80	16,25	67,89	24,06	44,69	48,51
Mare	0,59	0,56	0,51	-	18,65	0,92	9,86	21,47	26,80	6,28	15,94	4,32
Canaux	2,40	1,46	1,81	-	-	3,14	1,56	0,68	-	13,40	7,09	4,08
Autre	1,48	0,73	1,00	0,34	4,10	7,52	5,94	-	1,23	27,05	14,90	15,02
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches ménage

Tableau 011: Réalisations agricoles 2007 à 2009 : Superficie (ha), Rendement (kg/ha) et Production (kg) - Zone PGIRE

Saisons et Cultures	2007			2008			2009		
	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Rendement	Production
Irrigué – Hivernage									
Riz	1,41	1.842,12	2.597,39	4,02	765,34	3.076,66	3,06	1.429,19	4.373,31
Maïs	-	-	-	0,12	3.166,67	380,00	-	-	-
Sorgho	1,16	1.308,88	1.518,30	7,19	92,63	666,01	7,32	51,24	375,06
Autre	0,55	313,02	172,16	0,78	257,87	201,14	0,75	318,81	239,11
Irrigué –CS froide									
Maïs	1,79	232,35	415,91	3,47	136,59	473,96	3,47	141,81	492,08
Sorgho	0,15	2.925,27	438,79	0,15	200,00	30,00	0,15	3.858,20	578,73
Tomate	0,23	695,30	159,92	0,21	780,67	163,94	0,22	387,86	85,33
Oignon	0,21	161,29	33,87	0,12	573,83	68,86	0,18	210,83	37,95
Autre	0,47	654,30	307,52	0,35	781,31	273,46	0,32	1.222,53	391,21
Irrigué – CS chaude									
Riz	0,50	0,00	-	0,50	1.400,00	700,00	0,50	3.200,00	1.600,00
Maïs	0,32	821,84	262,99	0,30	725,70	217,71	0,30	708,07	212,42
Tomate	1,05	93,72	98,41	1,05	70,17	73,68	1,05	58,72	61,66
Autre	0,41	970,02	397,71	0,28	1.132,36	317,06	0,28	1.352,50	378,70
Décrue – walo									
Maïs	11,83	128,78	1.523,51	11,46	136,13	1.560,07	11,41	132,67	1.513,81
Sorgho	1,45	405,34	587,74	1,46	360,79	526,76	0,41	1.989,49	815,69
Autre	3,29	92,32	303,73	2,76	169,80	468,64	2,66	156,02	415,01
Bas-fonds									
Riz	0,50	6.000,00	3.000,00	0,50	6.000,00	3.000,00	-	-	-
Maïs	0,20	1.474,05	294,81	-	-	-	0,20	1.795,10	359,02
Autre	0,18	1.436,72	258,61	1,52	190,03	288,84	0,16	1.828,94	292,63
Pluvial – diéri									
Maïs	0,30	990,2	297,06	0,30	1.030,83	309,25	0,30	1.188,53	356,56
Sorgho	3,64	60,08	218,69	3,14	75,65	237,54	3,56	103,10	367,04
Mil	10,33	35,26	364,23	9,94	38,02	377,92	10,33	44,97	464,51
Autre	0,09	4.516,22	406,46	0,06	13.935,33	836,12	0,07	9.230,86	646,16

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Tableau 012 : Réalisations agricoles 2007 à 2009 : Superficie (ha), Rendement (kg/ha) et Production (kg) - Zone Témoin

Cultures	2007			2008			2009		
	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Rendement	Production
Irrigué - Hivernage									
Riz	2,25	805,56	1.812,50	0,73	1.304,23	952,09	7,23	244,02	2.359,70
Maïs	0,10	1.773,60	177,36	0,15	2.062,93	309,44	0,15	1.833,33	275,00
Sorgho	7,66	33,04	253,07	0,47	775,40	364,44	0,57	415,02	236,56
Autre	0,23	649,35	149,35	0,16	666,44	106,63	0,16	572,87	91,66
Irrigué - CS froide									
Maïs	0,10	2.000,00	200,00	0,10	2.250,00	225,00	0,10	2.100,00	210,00
Oignon	0,05	1.720,40	86,02	0,05	1.935,20	96,76	0,05	1.517,00	75,85
Autre	2,00	9,50	19,00	2,00	50,00	100,00	-	-	-
Irrigué - CS chaude									
Maïs	0,13	1.923,08	250,00	0,13	1.346,15	175,00	0,13	2.307,69	300,00
Décrue - walo									
Maïs	0,74	369,72	273,59	0,73	368,64	269,11	0,26	1.161,62	302,02
Sorgho	0,33	896,58	295,87	0,45	336,80	151,56	0,50	265,74	132,87
Autre	0,18	1.055,78	190,04	0,16	1.119,75	179,16	0,16	1.310,94	209,75
Pluvial - diéri									
Maïs	0,16	925,69	148,11	0,16	1.480,31	236,85	0,16	1.971,44	315,43
Sorgho	0,10	2.494,00	249,40	0,09	2.416,78	217,51	0,09	2.460,22	221,42
Mil	0,15	2.256,67	338,50	0,13	3.675,92	477,87	0,15	1.887,93	283,19
Autre	0,31	598,94	185,67	0,08	2.016,75	161,34	0,10	1.838,50	183,85
Sur berge - falo									
Maïs	0,02	6.250,00	125,00	0,02	6.750,00	135,00	0,02	6.250,00	125,00
Autre									
F. Autres	0,28	1.081,36	302,78	0,24	1.548,87	371,73	0,24	1.724,58	413,90

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Tableau 013 : Autoconsommation et vente de produits agricoles de l'exploitation exprimées en poids (kg) : Zone PGIRE

Produits	2007			2008			2009		
	Produit	Consommé	Vendu	Produit	Consommé	Vendu	Produit	Consommé	Vendu
Riz	1793,47	501,63	597,26	2039,06	664,87	532,20	1828,68	595,69	337,19
Maïs	348,66	273,68	43,02	354,71	254,93	68,32	370,24	257,70	63,62
Sorgho	786,28	295,78	67,80	545,28	293,62	100,49	635,83	279,63	86,13
Mil	332,65	209,41	97,27	371,90	214,95	120,64	370,00	241,66	102,54
Autres graines	1500,00	1150,00	-	-	-	-	500,00	480,00	-
Patate douce	275,98	205,35	70,63	361,00	255,06	105,94	496,07	287,40	208,67
Autres racines et tubercules	62,32	62,32	0,00	1010,42	93,77	916,65	1490,55	53,77	1384,03
Haricot / Niébé	253,46	146,27	98,12	224,04	107,89	108,80	493,09	162,15	128,29
Arachide	-	-	-	100,00	100,00	-	100,00	100,00	-
Pastèque	144,04	89,98	53,85	98,45	60,84	37,48	105,12	84,75	15,47
Tomate	89,07	9,15	79,64	92,13	12,38	79,75	137,90	36,41	101,21
Aubergine	50,00	-	50,00	100,00	25,00	75,00	-	-	-
Poivron	600,00	600,00	-	500,00	100,00	350,00	-	-	-
Piment	400,00	400,00	-	400,00	50,00	330,00	-	-	-
Oignon	89,28	63,98	25,30	74,17	25,71	19,44	46,10	29,91	16,19
Carotte	50,09	16,65	30,11	33,45	3,35	30,10	83,54	6,69	60,21
Gombo	248,13	23,39	224,74	449,56	58,47	313,13	332,36	21,44	300,92
Chou	-	-	-	28,06	10,60	17,46	15,67	3,13	12,54
Autre	301,71	85,15	216,56	292,67	87,48	205,19	611,42	162,62	448,80

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010

Tableau 014: Autoconsommation et vente des produits agricoles de l'exploitation exprimées en % : Zone PGIRE

Produits	2007				2008				2009			
	Produit (kg)	Consommé (%)	Vendu (%)	Total (%)	Produit (kg)	Consommé (%)	Vendu (%)	Total (%)	Produit (kg)	Consommé (%)	Vendu (%)	Total (%)
Riz	1793,47	27,97	33,30	61,27	2039,06	32,61	26,10	58,71	1828,68	32,57	18,44	51,01
Maïs	348,66	78,49	12,34	90,83	354,71	71,87	19,26	91,13	370,24	69,60	17,18	86,68
Sorgho	786,28	37,62	8,62	46,24	545,28	53,85	18,43	72,28	635,83	43,98	13,55	57,53
Mil	332,65	62,95	29,24	92,19	371,90	57,80	32,44	90,24	370,00	65,31	27,71	93,03
Autres graines	1500,00	76,67	0,00	76,67	-	-	-	-	500,00	96,00	0,00	96,00
Patate douce	275,98	74,41	25,59	100,00	361,00	70,65	29,35	100,00	496,07	57,94	42,06	100,00
Autres racines et tubercules	62,32	100,00	0,00	100,00	1010,42	9,28	90,72	100,00	1490,55	3,61	92,85	96,46
Haricot / Niébé	253,46	57,71	38,71	96,42	224,04	48,16	48,56	96,72	493,09	32,88	26,02	58,90
Arachide	-	-	-	-	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00	0,00	100,00
Pastèque	144,04	62,47	37,39	99,86	98,45	61,80	38,07	99,87	105,12	80,62	14,72	95,34
Tomate	89,07	10,27	89,41	99,68	92,13	13,44	86,56	100,00	137,90	26,40	73,39	99,79
Aubergine	50,00	-	100,00	100,00	100,00	25,00	75,00	100,00	-	-	-	-
Poivron	600,00	100,00	0,00	100,00	500,00	20,00	70,00	90,00	-	-	-	-
Piment	400,00	100,00	0,00	100,00	400,00	12,50	82,50	95,00	-	-	-	-
Oignon	89,28	63,99	28,34	92,33	74,17	34,66	26,21	60,87	46,10	64,88	35,12	100,00
Carotte	50,09	33,24	60,11	93,35	33,45	10,01	89,99	100,00	83,54	8,00	72,07	80,07
Gombo	248,13	9,43	90,57	100,00	449,56	13,00	69,65	82,65	332,36	6,45	90,54	96,99
Chou	-	-	-	-	28,06	37,78	62,22	100,00	15,67	19,97	80,03	100,00
Autre	301,71	28,22	71,78	100,00	292,67	29,89	70,11	100,00	611,42	26,60	73,40	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010

Tableau 015 : Autoconsommation et vente de produits agricoles exprimées en poids (kg) : Zone Témoin

Produits	2007			2008			2009		
	Produit	Consommé	Vendu	Produit	Consommé	Vendu	Produit	Consommé	Vendu
Riz	710,04	401,13	105,83	636,83	472,38	102,23	797,04	507,69	100,01
Maïs	217,67	178,92	22,70	185,32	163,25	8,14	259,26	241,31	17,95
Sorgho	235,27	196,86	38,42	124,84	124,04	0,80	107,49	105,09	1,59
Mil	310,87	245,60	65,26	337,43	238,86	68,97	312,67	279,39	32,36
Racines et tubercules	100,00	100,00	-	150,00	150,00	-	350,00	350,00	-
Haricot / Niébé	78,02	50,91	25,46	92,75	42,00	49,83	91,88	56,63	35,25
Arachide	219,64	60,11	159,53	217,28	56,64	160,64	275,61	79,69	195,92
Pastèque	78,15	44,79	29,00	72,85	36,97	35,88	161,18	117,16	44,02
Melon	-	-	-	-	-	-	500,00	200,00	300,00
Oignon	360,68	75,20	285,49	518,45	67,68	450,77	428,70	98,13	330,57
Carotte	10,00	10,00	-	15,00	15,00	-	12,00	12,00	-
Gombo	19,00	-	19,00	100,00	-	100,00	60,00	-	60,00

Source : MCG - Enquête PGIRE 2010

Tableau 016 : Autoconsommation et vente des produits agricoles de l'exploitation exprimées en % : Zone Témoin

Produits	2007				2008				2009			
	Produit (kg)	Consommé (%)	Vendu (%)	Total (%)	Produit (kg)	Consommé (%)	Vendu (%)	Total (%)	Produit (kg)	Consommé (%)	Vendu (%)	Total (%)
Riz	710,04	56,49	14,90	71,39	636,83	74,18	16,05	90,23	797,04	63,70	12,55	76,25
Maïs	217,67	82,20	10,43	92,63	185,32	88,09	4,39	92,48	259,26	93,08	6,92	100,00
Sorgho	235,27	83,67	16,33	100,00	124,84	99,60	0,40	100,00	107,49	97,77	1,48	99,25
Mil	310,87	79,00	20,99	99,99	337,43	70,79	20,44	91,23	312,67	89,36	10,35	99,71
Racines et tubercules	100,00	100,00	0,00	100,00	150,00	100,00	0,00	100,00	350,00	100,00	0,00	100,00
Haricot / Niébé	78,02	57,31	32,63	89,94	92,75	45,28	53,73	99,01	91,88	61,63	38,37	100,00
Arachide	219,64	27,37	72,63	100,00	217,28	26,07	73,93	100,00	275,61	28,91	71,09	100,00
Pastèque	78,15	57,31	37,11	94,42	72,85	50,75	49,25	100,00	161,18	72,69	27,31	100,00
Melon	-	-	-	-	-	-	-	-	500,00	40,00	60,00	100,00
Oignon	360,68	20,85	79,15	100,00	518,45	13,05	86,95	100,00	428,70	22,89	77,11	100,00
Carotte	10,00	100,00	0,00	100,00	15,00	100,00	0,00	100,00	12,00	100,00	0,00	100,00
Gombo	19,00	0,00	100,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	60,00	0,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête PGIRE 2010

Tableau 017: Contraintes par priorité (gravité) des ménages pratiquant l'irrigation
Zone PGIRE et Zone Témoin (en %)

Type de contrainte	1 ^{ère} Contrainte				2 ^{ème} Contrainte			
	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin
Disponibilité d'eau	36,76	64,48	55,12	77,78	29,67	4,17	13,26	12,50
Disponibilité en eau saison sèche	36,50	4,18	15,09	11,11	23,80	33,64	30,13	50,00
Eau salée ou saumâtre	0,49	4,56	3,18	-	7,41	16,07	12,98	-
Absence de matériel	12,56	10,22	14,01	11,11	10,66	16,76	14,59	25,00
Défaut d'entretien	7,28	0,63	2,87	-	15,91	6,66	9,96	12,50
Défaut de planage	3,04	13,23	9,79	-	8,18	10,39	9,60	-
Canaux d'irrigation défaillants	3,36	2,71	2,93	-	-	6,54	4,21	-
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Type de contrainte	3 ^{ème} Contrainte				4 ^{ème} Contrainte			
	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin
Disponibilité d'eau	10,58	1,50	4,54	-	4,51	0,87	1,81	-
Disponibilité en eau saison sèche	11,84	6,93	8,58	-	6,91	6,77	6,81	-
Eau salée ou saumâtre	2,20	9,72	7,20	-	1,17	5,00	4,02	-
Absence de matériel	21,06	34,90	30,26	66,67	6,08	12,77	11,05	-
Défaut d'entretien	7,89	12,20	10,76	33,33	33,51	33,15	33,24	100,00
Défaut de planage	10,97	10,37	10,57	-	9,37	19,62	16,98	-
Canaux d'irrigation défaillants	15,87	9,44	11,60	-	14,53	9,91	11,10	-
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Type de contrainte	5 ^{ème} Contrainte				6 ^{ème} Contrainte			
	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin
Disponibilité d'eau	12,20	1,08	2,40	-	-	5,08	4,88	-
Disponibilité en eau saison sèche	13,79	10,48	10,88	-	-	14,23	13,88	-
Eau salée ou saumâtre	10,98	1,04	2,22	-	14,90	2,83	3,31	-
Absence de matériel	8,35	2,86	3,51	-	-	5,36	5,15	-
Défaut d'entretien	10,51	15,33	14,76	-	42,35	3,48	5,02	-
Défaut de planage	30,49	41,09	39,83	-	-	17,01	16,33	-
Canaux d'irrigation défectueux	10,13	22,74	21,24	-	42,75	52,02	51,65	-
TOTAL	100,00	100,00	100,00	-	100,00	100,00	100,00	-

Type de contrainte	7 ^{ème} Contrainte				8 ^{ème} Contrainte			
	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin
Disponibilité d'eau	-	3,23	3,23	-	-	5,64	5,64	-
Disponibilité en eau saison sèche	-	10,63	10,63	-	-	2,91	2,91	-
Eau salée ou saumâtre	-	5,28	5,28	-	-	2,91	2,91	-
Absence de matériel	-	8,09	8,09	-	-	11,90	11,90	-
Défaut d'entretien	-	22,13	22,13	-	-	18,05	18,05	-
Défaut de planage	-	21,43	21,43	-	-	33,54	33,54	-
Canaux d'irrigation défectueux	-	29,22	29,22	-	-	25,06	25,06	-
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches ménage

Tableau 018 : Contraintes communes à la majorité des types de culture (en %)

Contraintes principales	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Gorgol	Trarza		
Existence de salinité				
- Constitue une contrainte	14,29	49,02	31,68	6,17
- Ne constitue pas une contrainte	85,71	50,98	68,32	93,83
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Manque de fertilité				
- Constitue une contrainte	35,20	38,34	37,01	31,90
- Ne constitue pas une contrainte	64,80	61,66	62,99	68,10
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Plantes adventices				
- Constituent une contrainte	25,60	71,94	37,46	12,90
- Ne constituent pas une contrainte	74,40	28,06	62,54	87,10
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Divagation du bétail				
- Constitue une contrainte	92,32	98,70	96,40	94,77
- Ne constitue pas une contrainte	6,68	1,30	3,60	5,23
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Oiseaux granivores				
- Constituent une contrainte	90,43	96,09	93,65	90,13
- Ne constituent pas une contrainte	9,57	3,91	6,35	9,87
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Problèmes fonciers				
- Constituent une contrainte	13,34	23,44	19,23	11,78
- Ne constituent pas une contrainte	86,66	76,56	80,77	88,22
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Difficultés d'approvisionnement en intrants				
- Constituent une contrainte	84,37	75,49	79,13	79,22
- Ne constituent pas une contrainte	15,63	24,51	20,87	20,78
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Difficultés de conditionnement des produits				
- Constituent une contrainte	58,94	70,81	65,96	68,91
- Ne constituent pas une contrainte	41,06	29,19	34,04	31,09
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Difficultés d'écoulement des produits				
- Constituent une contrainte	61,90	75,63	69,56	66,40
- Ne constituent pas une contrainte	38,10	24,37	30,44	33,60
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Faiblesse du conseil agricole				
- Constitue une contrainte	68,26	71,34	69,97	75,17
- Ne constitue pas une contrainte	31,74	28,66	30,03	24,83
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Pertes post-récolte				
- Constituent une contrainte	66,50	76,16	71,90	62,56
- Ne constituent pas une contrainte	33,50	23,84	28,10	37,44
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG Enquête ménage PGIRE 2010

Tableau 019: Contraintes par priorité (gravité) des ménages pratiquant l'élevage
Zone PGIRE et Zone Témoin (en %)

Type de contrainte	1 ^{ère} Contrainte				2 ^{ème} Contrainte			
	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin
Manque terres de parcours	20,33	28,01	25,33	10,00	5,18	10,06	8,37	-
Manque aliments complémentaires	26,94	30,97	29,56	30,00	13,71	36,62	28,70	-
Pas d'accès à l'eau d'abreuvement	2,18	3,24	2,87	-	17,17	11,85	13,69	30,00
Impossibilité d'embouche	25,94	-	9,06	10,00	10,08	2,03	4,82	-
Défaut de gardiennage	8,67	9,18	9,00	20,00	23,84	8,00	13,48	10,00
Absence d'enclos	2,34	1,46	1,73	-	10,13	5,39	7,03	30,00
Parasitisme	5,60	14,60	11,46	10,00	9,11	15,13	13,05	-
Pas d'accès aux soins	1,96	11,19	7,96	10,00	10,40	9,85	10,04	20,00
Autre	6,15	1,35	3,02	10,00	0,38	1,07	0,83	10,00
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches ménage

Type de contrainte	3 ^{ème} Contrainte				4 ^{ème} Contrainte			
	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin
Manque terres de parcours	7,48	7,77	7,66	-	10,31	7,76	8,46	-
Manque aliments complémentaires	8,18	14,15	12,01	12,50	13,56	0,82	4,33	-
Pas d'accès à l'eau d'abreuvement	8,99	18,92	15,36	12,50	6,27	10,47	9,31	-
Impossibilité d'embouche	11,26	5,08	7,30	-	6,99	10,17	9,29	33,33
Défaut de gardiennage	18,90	14,60	16,14	12,50	13,80	14,05	13,98	-
Absence d'enclos	11,79	5,60	7,82	12,50	4,66	10,61	8,97	-
Parasitisme	17,71	17,73	17,72	12,50	15,58	16,98	16,60	33,33
Accès aux soins	15,68	15,32	15,45	25,00	26,81	23,77	24,61	33,33
Autre	-	0,84	0,45	12,50	2,02	5,38	4,45	-
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Type de contrainte	5 ^{ème} Contrainte				6 ^{ème} Contrainte			
	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin
Manque terres de parcours	10,32	2,24	3,67	-	-	4,31	4,14	-
Manque aliments complémentaires	4,83	2,01	2,51	-	-	4,65	4,46	-
Pas d'accès à l'eau d'abreuvement	14,33	10,62	11,28	-	-	14,94	14,34	-
Impossibilité d'embouche	-	9,97	8,20	-	-	14,98	14,37	-
Défaut de gardiennage	6,34	7,23	7,07	-	-	11,73	11,25	-
Absence d'enclos	9,50	20,33	18,41	50,00	-	7,33	7,04	-
Parasitisme	13,55	23,13	21,44	-	-	14,36	13,78	-
Pas d'accès aux soins	36,43	16,55	20,07	50,00	100,00	22,17	25,32	-
Autre	4,70	7,92	7,35	-	-	5,52	5,30	-
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	-

Type de contrainte	7 ^{ème} Contrainte				8 ^{ème} Contrainte			
	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Zone Témoin
Manque terres de parcours	-	6,65	6,65	-	-	3,28	3,28	-
Manque aliments complémentaires	-	1,32	1,32	-	-	-	-	-
Pas d'accès à l'eau d'abreuvement	-	9,19	9,19	-	-	12,25	12,25	-
Impossibilité d'embouche	-	4,12	4,12	-	-	5,52	5,52	-
Défaut de gardiennage	-	13,52	13,5	-	-	27,14	27,14	-
Absence d'enclos	-	25,06	25,06	-	-	20,24	20,24	-
Parasitisme	-	9,22	9,22	-	-	1,60	1,60	-
Pas d'accès aux soins	-	20,18	20,18	-	-	21,43	21,43	-
Autre	-	10,74	10,74	-	-	8,54	8,54	-
TOTAL	-	100,00	100,00	-	-	100,00	100,00	-

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Tableau 020 : Contraintes par priorité (gravité) en matière de pêche dans la Zone PGIRE (en %)

Type de contrainte	1 ^{ère} Contrainte			2 ^{ème} contrainte			3 ^{ème} Contrainte		
	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE
Rareté de la ressource	11,59	50,02	41,94	-	7,56	6,13	20,00	8,64	11,01
Transport	34,77	11,09	16,07	33,33	12,46	16,39	-	11,42	9,04
Ecoulement	-	-	-	16,67	3,69	6,13	20,00	33,14	30,40
Conservation	-	6,00	4,74	33,33	21,06	23,37	40,00	7,81	14,52
Manque d'équipement de pêche	53,65	32,89	37,26	16,67	27,44	25,41	20,00	36,21	32,83
Autre	-	-	-	-	27,79	22,56	-	2,78	2,20
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Type de contrainte	4 ^{ème} Contrainte			5 ^{ème} contrainte			6 ^{ème} Contrainte		
	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE	Gorgol	Trarza	Zone PGIRE
Rareté de la ressource	-	18,72	15,96	50,00	-	10,70	-	-	-
Transport	50,00	-	7,36	-	-	-	-	-	-
Ecoulement	-	14,16	12,08	-	29,51	23,20	-	14,46	11,35
Conservation	-	25,99	22,17	-	-	-	-	-	-
Manque d'équipement de pêche	50,00	41,13	42,43	50,00	40,98	42,91	-	-	-
Autre	-	-	-	-	29,51	23,20	100,00	85,54	88,65
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches ménage

ANNEXE A : Focus des données secondaires

TABLEAU A1 : MAURITANIE : REPARTITION DE LA POPULATION (2000 ET 2008) SELON LA WILAYA

Régions de l'OMVS	Masculin		Féminin		Total	
	2000	2008*	2000	2008*	2000	2008*
Gorgol	116 607	137 630	126 104	150 828	242 711	288 458
Brakna	116 860	134 512	130 146	154 181	247 006	288 693
Trarza	129 660	137 285	138 560	159 710	268 220	296 995
Guidimakha	88 528	102 328	89 184	107 061	177 707	209 389
Total National	1 241 712	1 584 913	1 266 447	1 577 425	2 508 159	3 162 338

Source : Office National de la Statistique, recensement de 2000

*: Projections démographiques 2001 - 2015

Tableau A2 : MAURITANIE : REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE SELON LES GROUPES D'AGES ET LE SEXE EN 2000 ET 2008

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Total	
	2000	2008*	2000	2008*	2000	2008*
0 - 4	218 087	254 321	208 370	242 237	426 457	496 558
5 - 9	186 741	229 645	175 736	219 315	362 477	448 960
10 - 14	154 508	202 894	148 164	190 593	302 672	393 487
15 - 19	131 240	172 148	138 512	161 235	269 752	333 383
20 - 24	100 667	144 066	114 292	141 504	214 959	285 570
25 - 29	86 990	118 395	100 554	127 027	187 544	245 422
30 - 34	72 906	94 074	81 525	105 695	154 431	199 769
35 - 39	64 465	81 343	70 887	90 520	135 352	171 863
40 - 44	53 010	68 718	53 129	74 548	106 139	143 266
45 - 49	48 653	58 231	50 408	60 757	99 061	118 988
50 - 54	32 649	48 647	33 165	48 422	65 814	97 069
55 - 59	23 010	38 989	21 638	40 693	44 648	79 682
60 - 64	25 093	23 369	24 467	23 431	49 560	46 800
65 - 69	16 062	18 405	15 582	18 001	31 644	36 406
70 - 74	13 773	15 132	13 425	15 493	27 198	30 625
75+	13 858	16 536	16 593	17 954	30 451	34 490
Total المجموع	1 241 712	1 584 913	1 266 447	1 577 425	2 508 159	3 162 338

Source : / ONS/RGPH/2000

*: Projections démographiques 2001 - 2015

Tableau A3 : GORGOL : POPULATION PAR GROUPE D'AGES ET PAR SEXE

Groupes d'âges	2000			2007*		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
0 -4	45 812	23 217	22 595	45 508	23 279	22 229
05-09	39 311	20 010	19 301	43 743	22 204	21 539
10-14	33 538	17 726	15 812	40 661	20 524	20 137
15 - 19	26 249	12 463	13 786	34 669	18 052	16 617
20 - 24	18 489	7 977	10 512	27 765	13 703	14 062
25 -29	15 449	6 599	8 850	19 463	8 284	11 179
30 - 34	11 877	5 021	6 856	14 642	5 786	8 856
35 - 39	10 138	4 417	5 721	11 502	4 446	7 056
40 - 44	8 634	3 677	4 957	9 166	3 580	5 586
45 - 49	8 310	3 661	4 649	7 680	2 965	4 715
50 - 54	6 224	2 849	3 375	7 189	2 833	4 356
55 - 59	4 343	2 090	2 253	5 974	2 486	3 488
60 - 64	5 111	2 431	2 680	3 806	1 668	2 138
65 - 69	3 047	1 553	1 494	3 646	1 624	2 022
70 - 74	2 926	1 449	1 477	2 622	1 217	1 405
75+	3 253	1 467	1 786	3 467	1 607	1 860
Total	242 711	116 607	126 104	281 503	134 258	147 245

Source : O.N.S. Recensement de 2000

Tableau A 4 : TRARZA - EVOLUTION DE LA POPULATION SELON LE SEXE

Sexe	1988	2000	2001*	2002*	2003*	2004*	2005*	2006*	2007*
Masculin	97 480	129 660	129 512	129 680	130 159	130 952	132 067	133 491	135 229
Féminin	105 116	138 560	140 738	143 044	145 488	148 060	150 770	153 615	156 591
Total	202 596	268 220	270 250	272 724	275 647	279 012	282 837	287 106	291 820

Source : RGPH: 1988 et 2000, * Projections de la population 2001- 2015

Tableau A5 : TRARZA - REPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPES D'AGE

Groupe d'âge	Hommes			Femmes			Total		
	1988	2000	2007*	1988	2000	2007*	1988	2000	2007*
0 - 4	15 151	22 701	25 060	14 974	21 470	23 984	30 125	44 171	49 044
5 - 9	16 525	19 384	22 777	15 279	17 962	21 984	31 804	37 346	44 761
10 - 14	12 726	17 564	19 245	11 330	16 551	18 309	24 056	34 115	37 554
15 - 19	9 741	12 955	16 821	10 691	14 856	16 211	20 432	27 811	33 032
20 - 24	7 520	9 136	12 695	9 807	11 789	14 654	17 327	20 925	27 349
25 - 29	5 887	7 435	7 720	8 234	10 012	11 870	14 121	17 447	19 590
30 - 34	5 367	6 980	4 963	6 698	8 691	9 454	12 065	15 671	14 417
35 - 39	4 440	6 776	4 234	5 430	8 310	7 966	9 870	15 086	12 200
40 - 44	3 452	5 254	4 454	4 089	5 963	7 559	7 541	11 217	12 013
45 - 49	2 512	5 948	3 452	2 855	6 797	5 780	5 367	12 745	9 232
50 - 54	3 233	3 279	3 874	3 959	3 711	5 751	7 192	6 990	9 625
55 - 59	2 159	2 699	2 885	2 032	2 702	4 305	4 191	5 401	7 190
60 - 64	2 993	2 789	1 624	3 073	2 762	2 289	6 066	5 551	3 913
65 - 69	1 806	2 231	1 671	1 676	2 303	2 068	3 482	4 534	3 739
70 - 74	1 952	1 976	1 410	2 016	1 935	1 724	3 968	3 911	3 134
75+	2 016	2 553	2 344	2 973	2 746	2 683	4 989	5 299	5 027
Total	97 480	129 660	135 229	105 116	138 560	156 591	202 596	268 220	291 820

Source : RGPB: 1988 et 2000, * Projections de la population 2001-2015

Tableau A6 : TRARZA - EVOLUTION DE LA POPULATION DES CHEFS-LIEUX DE MOUGHATAA

الجدول 3.4 : تطور سكان عواصم المقاطعات

Chefs-lieux des Moughataa	1988	2000	عواصم المقاطعات
Boutilimit	14 943	11 733	بوتلميت
Keurmacen	1 653	1 919	كرمسين
Méderdra	219	4 038	المذرذرة
Ouad Naga	1 573	3 653	واد الناقة
R'Kiz	2 693	5 803	اركيز
Rosso	27 783	29 882	روصو

Source : RGPB 1988 et 2000

المصدر : التعداد العام للسكان والمساكن 1988 و 2000

Tableau A7 : TRARZA - EVOLUTION DE LA POPULATION DES MOUGHATAA ET DES COMMUNES

الجدول 4.4 : تطور سكان المقاطعات و البلديات

Moughataa et Communes	1988	2000	المقاطعات و البلديات
Rosso	52 501	55 554	روصو
...	...	48 922	روصو
Jidrel Mohguen	...	6 632	جنر المحكن
Boutilimit	40 953	56 560	بوتيلميت
Boutilimit	...	22 257	بوتيلميت
N'Teicheit	...	9 717	انتيشط
Tenghadej	...	6 176	تنغج
Elb Adress	...	3 427	علب آدرس
Ajoueïr	...	4 413	أجوير
El Mouyessar	...	2 405	الميسر
Nebaghiye	...	8 165	النباغية
R'Kiz	44 854	70 451	اركيز
R'Kiz	...	10 688	اركيز
Boutalhaye	...	10 502	بوطلحاية
Lexeibe	...	12 233	لكصيبة
Tékane	...	22 041	انتيكان
Bareïna	...	14 987	برينه
Keur Macen	21 250	28 977	كرمسين
Keur Macen	...	6 408	كرمسين
M'Balal	...	14 129	أمبلل
N'Diago	...	8 440	انجاغو
Méderdra	27 202	30 424	المذرذرة
Méderdra	...	6 858	المذرذرة
Tiguent	...	12 170	تيكنت
El Khat	...	5 926	الخط
Bir Taouress	...	2 744	بير التورس
Taguilalet	...	2 726	تاكلالت
Ouad Naga	15 836	26 254	واد الناقة
Ouad Naga	...	10 291	واد الناقة
Aouleigat	...	8 467	أوليكات
El Ariye	...	7 496	العربية
Total	202 596	268 220	المجموع

Source : RGPH: 1988 et 2000

المصدر : تعداد 1988 و 2000

Tableau A8 : WILAYA DU TRARZA : POPULATION DES COMMUNES DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

Communes	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Keur Macen	6.585	6.666	6.757	6.859	6.972	7.095	7.230	7.375
N'Diago	8.674	8.780	8.900	9.034	9.183	9.345	9.522	9.713
Lexeiba	12.572	12.725	12.900	13.094	13.309	13.545	13.802	14.079
Tékane	22.651	22.928	23.242	23.593	23.980	24.406	24.868	25.366
Bareina	15.402	15.590	15.804	16.042	16.306	16.595	16.909	17.248
Rosso	50.277	50.890	51.588	52.367	53.227	54.170	55.196	56.303
Jedr Mohguen	6.816	6.899	6.993	7.099	7.216	7.343	7.482	7.633
TOTAL TRARZA	275.647	279.012	282.837	287.106	291.820	296.995	302.617	308.686

ONS - projections

Tableau A9 : BRAKNA : EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA WILAYA PAR SEXE (2005 A 2007)

Groupes d'âge	2005	2006	2007		
			Masculin	Féminin	Total
0-4	45 439	46 269	24 088	23 017	47 105
5-9	44 232	44 389	22 609	21 875	44 484
10-14	37 768	38 855	20 541	19 440	39 981
15-19	31 342	32 377	16 971	16 470	33 441
20-24	24 834	25 972	12 836	14 193	27 029
25-29	17 183	18 104	7 808	11 511	19 319
30-34	14 158	14 387	5 075	9 475	14 550
35-39	10 803	11 026	3 986	7 449	11 435
40-44	9 743	9 809	3 376	6 362	9 738
45-49	7 090	7 127	2 720	4 726	7 446
50-54	8 185	7 994	2 944	4 573	7 517
55-59	4 909	5 374	2 368	3 615	5 983
60-64	3 790	3 678	1 448	2 189	3 637
65-69	4 147	3 981	1 588	2 135	3 723
70-74	2 594	2 702	1 258	1 604	2 862
75+	4 052	3 988	1 847	2 071	3 918
Total	270 269	276 032	131 463	150 705	282 168

Source : O.N.S./Projections démographiques 2001-2015

Tableau A10 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DE LA POPULATION PAR SEXE

Sexe	1988	2000	2002*	2004*	2006*	2007*
Masculin	57 073	88 523	91 186	94 362	98 071	100 127
Féminin	59 363	89 184	93 172	97 471	102 099	104 536
Total	116 436	177 707	187 997	191 833	200 170	204 663

Source : O.N.S. Recensement de 2000

Tableau A 11 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA WILAYA PAR SEXE (2001 - 2007)

Groupes d'âge	2005	2006	2007		
			Masculin	Féminin	Total
0-4	45 439	46 269	24 088	23 017	47 105
5-9	44 232	44 389	22 609	21 875	44 484
10-14	37 768	38 855	20 541	19 440	39 981
15-19	31 342	32 377	16 971	16 470	33 441
20-24	24 834	25 972	12 836	14 193	27 029
25-29	17 183	18 104	7 808	11 511	19 319
30-34	14 158	14 387	5 075	9 475	14 550
35-39	10 803	11 026	3 986	7 449	11 435
40-44	9 743	9 809	3 376	6 362	9 738
45-49	7 090	7 127	2 720	4 726	7 446
50-54	8 185	7 994	2 944	4 573	7 517
55-59	4 909	5 374	2 368	3 615	5 983
65-69	4 147	3 981	1 588	2 135	3 723
70-74	2 594	2 702	1 258	1 604	2 862
75+	4 052	3 988	1 847	2 071	3 918
Total	270 269	276 032	131 463	150 705	282 168

Source : O.N.S./Projections démographiques 2001-2015

Tableau A12 : GORGOL : DONNEES SOCIOECONOMIQUES DE BASE EN 2007

RUBRIQUES	W. Gorgol	National
Généralités et administration :		
Superficie (km ²)	13 600	1 030 700
Population	281 503	3 075 267
Masculine	134 258	1 494 495
Féminine	147 245	1 495 312
Densité (Hab/km ²)	20,7	2,9
Groupe d'âge (%) :		
00 - 14 ans	46,1	42,6
15 - 59 ans	49,1	52,7
+60 ans	4,8	4,7
Taux de croissance annuel moyen (%)	2,2	2,4
Taille moyenne des ménages (2000)	7,0	5,9
Indice synthétique de fécondité	5,6	5,0
Taux d'analphabétisme	71,2	46,9
Homme	63,9	39,3
Femme	67,6	54,1
Nombre de Moughataa	4	53
Nombre de communes	29	216
Nombre de localités permanentes	661	5 606
Infrastructure de base :		
Nombre de localités électrifiées	3	
Nombre de km de routes bitumées		2 971
Santé :		
Hôpitaux	1	...
Centre de santé	4	67
Poste de santé	45	411
Médecins	11	426
Personnel médical	194	3 164
Enseignement fondamental (2006-		
Nombre d'écoles	303	3 752
Nombre de classes	786	11 320
Nombre d'enseignants	695	11 378

Source : ONS

Tableau A13 . : TRARZA - DONNEES SOCIOECONOMIQUES DE BASE EN 2007

RUBRIQUES	Wilaya du Trarza	National
GENERALITES :		
Superficie (Km ²)	67 800	1 030 700
Population	291 820	3 075 267
Masculin	135 229	1 539 283
Féminin	156 591	1 535 984
Densité (Hab/Km)	4,3	2,9
00 – 14 ans	45,0	42,6
15 – 59 ans	49,6	52,7
+60 ans	5,4	4,7
Taux de croissance annuel moyen (%)	2,2	2,4
Taille moyenne des ménages	5,5	5,9
% d'hommes célibataires à 50 ans	5,4	4,2
% de femmes célibataires à 50 ans	4,8	4,2
synthétique de fécondité Indice	4,5	5
Taux d'analphabétisme	33,6	46,9
Homme	29,0	39,3
Femme	37,7	54,1
Nombre de moughataa	6	53
Nombre de communes	25	216
Nombre de localités permanentes	597	5 561
INFRASTRUCUTRES DE BASE :		
Nombre de localités électrifiées	7	...
Nombre de Kms de routes bitumées	420	2 971
SANTE (*) :		
Hôpitaux	2	...
Nombre de lits	130	...
Centre de santé	6	67
Poste de santé	73	411
Médecins	16	426
Personnel médical	208	3 164
EDUCATION :		
<u>Enseignement fondamental (2006-2007) :</u>		
Nombre d'écoles	420	3 752
Nombre de classes	1 194	11 320
Nombre d'enseignants	1 484	11 378

RUBRIQUES	Wilaya du Trarza	National
Nombre d'élèves	52 991	483 815
Dont Filles	26 008	241 901
Dont garçons	26 983	241 914
<u>Enseignement secondaire (2006-2007) :</u>		
Nombre d'établissements secondaires	32	280
Nombre d'enseignants	362	4 059
Nombre d'élèves	9 464	98 859
Dont Filles	4 543	45 782
Dont garçons	4 921	53 077
AGRICULTURE :		
Superficie cultivée (Ha)	50 000	208 500
Dont superficie aménagée (Ha)	38 000	...
Production céréalière nette 2006-2007 (Tonnes)	40 000	145 175

Source : ONS

* **Source :** Service Régional de la Statistique (SRS/Trarza)

Tableau A14 : BRAKNA : DONNEES SOCIOECONOMIQUES DE BASE EN 2007

Rubriques	W. Brakna	National
Généralités		
Superficie (km ²)	33 000	1 030 700
Population	282 168	3 075 267
Masculine	131 463	1 494 495
Féminine	150 705	1 495 312
Densité (Hab/Km)	8,6	2,9
Groupe d'âge (%) :		
00 – 14 ans	46,6	42,6
15 – 59 ans	48,4	52,7
+60 ans	5,0	4,7
Taux de croissance annuel moyen	2,0	2,4
Taille moyenne des ménages (2000)	6,7	5,9
Indice synthétique de fécondité	4,8	5,0
Taux d'analphabétisme	52,5	46,9
Homme	44,6	39,3
Femme	59,0	54,1
Nombre de Moughataa	5	53
Nombre de communes	21	216
Nombre de localités permanentes	415	5 606
Infrastructure de base :		
Nombre de km de routes bitumées	415	2 971
Santé :		
Hôpitaux	1	...
Nombre de lits	89	...
Centre de santé	5	67
Poste de santé	59	411
Médecins	5	426
Personnel médical	209	3 164
Enseignement fondamental		
Nombre d'écoles	349	3 752
Nombre de classes	1 082	11 320
Nombre d'enseignants	1 030	11 378

Source : ONS

Tableau A15 : GUIDIMAKHA : DONNEES SOCIOECONOMIQUES DE BASE 2007

Rubriques	Guidimakha	Nationales
Généralités et administration :		
Superficie (km ²)	10 300	1 030 700
Population	204 663	3 075 267
Masculine	100 127	1 539 283
Féminine	104 536	1 535 984
Densité (Hab/km)	19,9	3
Groupe d'âge (%) :		
00 – 14 ans	46,6	42,6
15 – 59 ans	49,4	52,7
+60 ans	4,0	4,7
Taux de croissance annuel moyen (%)	3,4	2,4
Taille moyenne des ménages	8,9	5,9
Indice synthétique de fécondité	6,6	5,0
Taux d'analphabétisme	65,1	46,9
Homme	58,9	39,2
Femme	70,9	54,1
Nombre de moughataa	2	53
Nombre de communes	18	216
Nombre de localités permanentes	407	5 561
Infrastructure de base :		
Nombre de km de routes bitumées	2	2 971
Santé :		
Hôpitaux	1	...
Nombre de lits	60	...
Centre de santé	4	67
Poste de santé	35	411
Médecins	7	426
Personnel médical	149	3 164
Enseignement fondamental (2006-07) :		
Nombre d'écoles	261	3 752
Nombre de classes	733	11 320
Nombre d'enseignants	722	11 378

Source : ONS

Tableau A15 (suite)

Rubriques	Guidimakha	Nationales
Education (suite) :		
Nombre d'élèves	35 700	483 815
Dont Filles	16 973	241 901
Dont garçons	18 727	241 914
Enseignement secondaire (2006-07) :		
Nombre de collèges	6	...
Nombre de lycées	2	...
Nombre d'enseignants	113	4 059
Nombre d'élèves	2 839	98 859
Dont Filles	760	45 782
Dont garçons	2 079	53 077
Agriculture et élevage :		
Superficie cultivable (Ha)	25 785	208 500
Dont superficie aménagée (Ha)
Production céréalière 2006-07 (Tonnes)	38 980	145 175
Cheptel		
Bovins	240 000	1 374 000
Ovins et caprins	460 000	17 150 000
Camelins	80 000	1 351 000

Source : ONS

Tableau A16 : MAURITANIE - TAUX DE CHOMAGE POUR LES 10 ANS ET PLUS EN 2000

الجدول 2.9 : معدل البطالة للسكان من 10 سنوات فأكثر 2000

Taux (%) نسب (%)	Taux chômage 10 ans+ معدل البطالة 10+			Population active النشيطون السكان			Total المجموع
	Homme رجال	Femme نساء	Total المجموع	Homme رجال	Femme نساء	Total المجموع	
Trarza اترارزة	15,3	19,9	16,8	53,7	21,7	37,0	35,3
National الوطني المستوى	15,3	27,4	19,1	61,1	25,3	44,1	47,3

Source : O.N.S. RGPB 2000

المصدر : المكتب الوطني للإحصاء / التعداد العام للسكان والمساكن 2000

Tableau A17 : MAURITANIE - REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE SELON L'ACTIVITE EN 2000

dans Situation l'activité	Trarza			National		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Indépendant	22 128	7 566	29 694	256 509	100 629	357 138
Employeur	1 794	183	1 977	12 368	2 745	15 113
Salariés permanents	3 477	452	3 929	32 935	4 820	37 755
Salariés temporaires	5 891	798	6 689	44 016	7 585	51 601
	3 862	748	4 610	51 689	10 653	62 342
Membre d'une coopérative	573	1 083	1 656	2 621	6 201	8 822
Apprentis	358	58	416	4 148	750	4 898
Aide familiale	2 160	1 115	3 275	45 387	35 296	80 683
Non déclaré	2 944	1 783	4 727	19 827	13 588	33 415
Total	43 187	13 786	56 973	469 500	182 267	651 767

Source : O.N.S. RGPB 2000

Tableau A18 : MAURITANIE - REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE EN 2000

Branches d'activité	Trarza			National		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture Seulement	7 342	5 044	12 386	125 817	89 575	215 392
Elevage Seulement	6 682	262	6 944	77 614	3 621	81 235
Agriculture et Elevage	45	22	67	1 679	647	2 326
Sylviculture	20	0	20	309	100	409
Pêche	1 133	58	1 191	14 352	592	14 944
Industrie Extractive	37	1	38	5 520	249	5 769
Industrie Manufacturée	1300	1166	2 466	18 301	11 855	30 156
Eau, Electricité et Gaz	255	14	269	2 655	182	2 837
Bâtiment et Travaux Publics	996	24	1 020	15 251	311	15 562
Commerce	13 425	2 274	15 699	83 733	24 799	108 532
Administration et services	6 373	2 673	9 046	72 137	26 583	98 720
Transport et Communication	1 894	49	1 943	17 225	691	17 916
Banques, Finances et Assurances	133	15	148	1 557	454	2 011
Non Déclaré	3 552	2 184	5 736	33 350	22 608	55 958
Total	43 187	13 786	56 973	469 500	182 267	651 767

Source : ONS/EPCV 2008

Tableau A19 : WILAYA DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL : PRINCIPAUX INDICATEURS SUR L'EMPLOI - 2008

WILAYA	Population active				Travailleurs selon l'employeur				
	Taux de dépendance économique	Taux d'activité	Taux de sous-emploi	Taux de chômage	Gouvernement	Parapublic	Entreprise privée	Individu / Ménage privé	Autre
Gorgol	1,24	48,9	39,5	40,7	7,2	0,7	7,0	15,4	69,6
Trarza	0,99	42,6	6,1	28,6	10,7	0,7	14,4	20,8	53,5
Brakna	1,01	40,3	22,1	32,6	10,1	0,7	16,3	17,7	55,2
Guidim akha	1,22	40,7	7,5	23,1	2,5	0,3	2,0	20,5	74,8
Pauvre	1,20	51,4	10,2	36,4	5,0	0,9	7,4	28,8	57,9
Ensemble	0,91	51,2	14,0	31,2	12,3	2,3	11,3	24,4	49,8

Source : ONS

Tableau A20 : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE EN 2000

Branches d'activité	Brakna			National		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture seulement	16 014	11 368	27 382	125	89 575	215 392
Elevage seulement	6 023	242	6 265	77 614	3 621	81 235
Agriculture et Elevage	122	49	171	1 679	647	2 326
Sylviculture	11	0	11	309	100	409
Pêche	244	16	260	14 352	592	14 944
Industrie Extractive	53	5	58	5 520	249	5 769
Industrie Manufacturée	982	468	1 450	18 301	11 855	30 156
Eau, Electricité et Gaz	82	3	85	2 655	182	2 837
Bâtiment et Travaux	595	5	600	15 251	311	15 562
Commerce	5 365	1 325	6 690	83 733	24 799	108 532
Administration et	4 171	1 404	5 575	72 137	26 583	98 720
Transport et	640	16	656	17 225	691	17 916
Banques, Finances et	28	5	33	1 557	454	2 011
Non Déclaré	2 633	2 279	4 912	33 350	22 608	55 958
Total	36 963	17 185	54 148	469 500	182 267	651 767

Source : RGPH 2000

Tableau A21 : Mauritanie - INDICATEURS DE PAUVRETE

	Unités	2000	2004	2008
Pauvreté – National				
Seuil de pauvreté	Milliers d'ouguiya	72,6	94,6	129,6
Incidence de la pauvreté, global	%	51	46,7	42
Profondeur de la pauvreté, global	%	19,3	15,3	14,5
Sévérité de la pauvreté, global	%	9,6	6,9	6,9
Indice de Gini	Indice	39	39,3	38
Incidence de la pauvreté à Nouakchott	%	29,2	25,9	15,6
Incidence de la pauvreté en milieu urbain	%	28,5	28,9	20,8
Incidence de la pauvreté en milieu rural	%	66,2	59	59,4
Taux d'alphabétisation chez les pauvres	%	50,9	...	46
Taux de chômage chez les pauvres	%	31	32,8	36,4
Extrême pauvreté – National				
Seuil d'extrême pauvreté	Milliers d'ouguiya	54,9	70,4	96,4
Incidence de l'extrême pauvreté	%	34,1	27,9	25,9
Profondeur de l'extrême pauvreté	%	11,1	7,7	7,7
Sévérité de l'extrême pauvreté	%	4,9	3,1	3,4
Incidence de l'extrême pauvreté à Nouakchott	%	13,8	10,6	4,8
Incidence de l'extrême pauvreté en milieu urbain	%	13,6	13,3	7,7
Incidence de l'extrême pauvreté en milieu rural	%	47,8	37,8	40,8
Taux de chômage chez les extrêmement pauvres	%	20,4	35,7	37,8

Source : ONS

Tableau A22 : WILAYAS DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL INDICES DE PAUVRETE PAR WILAYA, 2004 ET 2008

Wilaya	2004			2008		
	P0	P1	P2	P0	P1	P
Gorgol	68,5	24,6	11,6	66,5	23,5	11,3
Trarza	51,9	17,6	8,0	37,1	12,4	5,8
Brakna	65,2	22,4	10,3	63,9	24,5	12,3
Guidimakha	62,7	22,8	10,5	56,7	20,0	9,5
National	46,7	15,3	6,9	42,0	14,5	6,9

Source : EPCV 2008

Tableau A23 : MAURITANIE - INDICATEURS DE L'EFFICACITE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (NATIONAL)

Unités : %	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Taux brut de scolarisation	96,0	95,1	96,9	97,9	95,4
Filles	97,9	98,0	99,2	100,5	98,4
Garçons	94,1	92,3	94,6	95,4	92,6
Taux brut d'admission IAF	103,7	115,9	119,4	119,7	126,9
Filles	101,7	118,7	121,3	122,3	130,2
Garçons	105,8	113,1	117,5	117,2	123,8
Taux de rétention 6 AF	40,5	44,0	41,5	43,9	53,0
Filles	39,4	44,1	41,4	44,3	52,8
Garçons	41,6	43,8	41,6	43,5	53,2
Taux de redoublement	15,4	10,1	10,2	3,4	2,0
Filles	16,2	10,3	10,3	3,4	1,9
Garçons	15,9	9,9	10,1	3,5	2,0
Taux net de scolarisation	75,7	73,6	75,7	76,7	71,6
Filles	77,5	75,7	77,5	78,8	73,5
Garçons	74,1	71,6	74,0	74,6	69,9

Source : Direction des Stratégies, de la Planification et de la Coopération / MEN

**Tableau A24 : MAURITANIE : RECAPITULATIF
DE L'EVOLUTION DES DONNEES DE
L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (National)**

Unités : Nombre	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Ecoles incomplètes	2 738	2 788	2 889	2 819	2 915
	10	10	10	11	12
Classes	774	165	713	320	154
	11	12	12	12	
Division pédagogique	438	066	595	862	...
	434	443	465	483	473
Elèves par sexe :	181	615	970	815	688
	219	221	233	241	235
Garçons	581	838	796	914	372
	214	221	232	241	238
Filles	600	777	174	901	316
	434	443	465	483	473
Elèves par niveau :	181	615	970	815	688
	106	107	112	97	102
1AF	879	733	087	659	802
	97	95	98	102	90
2AF	628	686	633	364	899
	75	83	87	91	87
3AF	370	727	473	901	748
	60	68	71	81	79
4AF	295	179	075	302	912
	46	49	55	61	60
5AF	662	759	817	333	434
	47	38	40	49	51
6AF	347	531	885	256	893
	10	11	11	11	12
Enseignants	652	001	252	378	724
Arabe	5 687	5 616	6 348	6 600	7 780
Français	2 387	2 558	2 706	2 956	3 146
Bilingue*	1 647	2 628	2 198	1 822	1 798

Source : Direction des Stratégies , de la
Planification et de la Coopération / MEN

*: l'année scolaire 2005-06 compris 429
indéterminés

Tableau A25 : MAURITANIE - RECAPITULATIF DE L'EVOLUTION DES DONNEES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (NATIONAL)*

Unités : Nombre	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Etablissements	179	204	245	275	302
Classes	1 875	2 000	2 254	2 575	2 702
Division pédagogique	1 554	1 970	1 775	1 851	2 318
Elèves par sexe :	88 981	93 247	97 094	98 859	96 893
Garçons	48 690	50 656	52 836	53 077	52 388
Filles	40 291	42 591	44 258	45 782	44 505
Elèves par niveau :	88 981	93 247	97 094	98 859	96 893
6 ^e ou 1 ^e Année secondaire	23 348	23 031	21 303	21 441	22 750
5 ^e ou 2 ^e Année secondaire	16 688	18 498	17 652	15 548	18 031
4 ^e ou 3 ^e Année secondaire	13 024	14 464	16 575	19 991	13 764
2 ^e ou 4 ^e Année secondaire	12 063	11 888	12 769	14 172	11 351
1 ^e ou 5 ^e Année secondaire	9 861	10 357	10 808	10 495	13 409
Term ou 6 ^e Année secondaire	13 997	15 009	17 987	17 212	17 588
Elèves admis au BEPC	14 248	-	...
Arabe	9 165	-	...
Bilingue	5 083	-	...
Total enseignants	3 167	3 380	3 575	4 059	4 641
Enseignement Général	2 728	2 881	2 975	2 926	2 902
1 ^{er} cycle seul	811	865	843	709	663
2 ^{ème} cycle seul	243	134	163	623	544
1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle	1 674	1 882	1 969	1 594	1 695
Enseignement Technique	185	214
ENI	84	94	95	114	90
Privés	170	191	484	1 019	1 649

Source : Direction des Stratégies, de la Planification et de la Coopération / MEN

* : Enseignement secondaire général, technique et normal

Tableau A26 : WILAYAS DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL : TAUX DE SCOLARISATION AU NIVEAU DU PRIMAIRE PAR WILAYA, SELON LE SEXE, 2008

Wilaya	Garçons		Filles		Total	
	Taux brut	Taux net	Taux brut	Taux net	Taux brut	Taux net
Gorgol	74,3	44,8	76,4	47,3	75,2	46,0
Trarza	88,7	45,7	111,7	52,8	99,1	49,0
Brakna	90,1	48,5	99,6	48,0	94,4	48,3
Guidimakha	76,4	46,9	78,7	47,2	76,8	47,1

Source : EPCV 2008

Tableau A27 : TRARZA - EVOLUTION DE LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (Unité en nombre)

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Ecoles	396	411	426	450	420
Classes	1 301	1 385	1 473	1 565	1 194
Elèves par sexe :	42 027	46 285	48 588	49 216	52 991
Garçons	21 541	23 715	24 603	24 884	26 983
Filles	20 486	22 570	23 985	24 332	26 008
Enseignants	1 216	1 476	1 535	1 502	1 484

Source : DREN/Trarza Rosso

Tableau A28 : TRARZA - EVOLUTION DE LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (Unité en nombre)

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Lycées	5	5	5	5	5
Collèges	16	20	24	24	27
Elèves par sexe :	7 614	7 751	8 732	9 025	9 464
Garçons	4 324	4 401	4 539	4 566	4 921
Filles	3 290	3 350	4 193	4 459	4 543
Total enseignants	375	383	426	438	420
Source : DREN/Trarza Rosso					

Tableau A29 : TRARZA - EVOLUTION DE LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL PAR MOUGHATAA EN 2007 (Unité en nombre)

	Keurmacen	R'Kiz	Rosso	Total wilaya
Ecoles	60	94	56	210
Classes	175	290	151	616
Elèves par sexe :	7 816	13 163	10 682	31 661
Garçons	4 146	6 732	5 454	16 332
Filles	3 670	6 431	5 228	15 329
Enseignants	181	295	304	780

Source : DREN/Trarza Rosso

Tableau A30 : TRARZA - EVOLUTION DE LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PAR MOUGHATAA EN 2007 (Unité en nombre)

Unités : Nombre	Keurmacen	R'Kiz	Rosso	Total wilaya
Lycées	-	1	1	2
Collèges	4	9	2	15
Elèves par sexe :	641	2 066	3 325	6 032
Garçons	381	1 118	1 789	3 288
Filles	260	948	1 536	2 744
Total enseignants	36	97	107	240

Source : DREN/Trarza
Rosso

Tableau A31 : INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DU PRIMAIRE PAR MOUGHATAA

	2006-2007	2007-2008
Moughata de Bababé :		
Ecoles	37	38
Classes	...	135
Divisions Pédagogiques	150	150
Moughata Boghé		
Ecoles	78	80
Classes	...	344
Divisions Pédagogiques	327	316
Moughata de M'Bagné		
Ecoles	32	34
Classes	...	151
Divisions Pédagogiques	123	156
Total wilaya Brakna		
Ecoles	332	342
Classes	1 041	1 286
Divisions Pédagogiques	1 269	1 336

Source : DREN /Brakna

Tableau A32 : SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL PAR MOUGHATAA

Moughataa Années	Effectifs des élèves			Enseignants			
	Garçons	Filles	Total	Arabe	Français	Bilingue	Total
Bababé							
2006-07	2 863	3 006	5 869	46	35	35	116
2007-08	2 695	2 948	5 643	52	37	19	108
Boghé							
2006-07	6 354	5 895	12 249	113	80	67	260
2007-08	5 766	6 328	12 094	120	96	35	251
M'Bagné							
2006-07	2 881	3 225	6 106	34	32	27	93
2007-08	2 727	3 233	5 960	44	41	7	92
Total wilaya Brakna							
2006-07	24 482	23 814	48 296	623	284	180	1 087
2007-08	24 341	24 958	49 299	610	324	150	1 084

Source : DREN / Brakna

Tableau A33 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DE LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2000-2007

Années	NB écoles	NB classes	NB DP ¹	NB enseignants	Effectif des élèves		
					Garçons	Filles	Total
2000-01	221	595	676	593	13 494	11 352	24 844
2001-02	235	630	705	623	22 694	1 111	23 805
2002-03	236	674	756	643	13 808	12 075	25 883
2003-04	236	695	808	678	15 219	13 373	28 592
2004-05	240	822	857	715	16 488	14 760	31 248
2005-06	259	729	870	698	17 104	15 519	32 623
2006-07	261	733	900	722	18 727	16 973	35 700

Source : DREFS / Sélibaby

1 : DP : Divisions pédagogiques.

Tableau A34 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DU SECONDAIRE 2000-2007

	2004-05	2005-06	2006-07
Etablissements	7	8	8
Classes	58	70	67
Divisions pédagogiques	68	67	65

Source : DREFS / Sélibaby

Tableau A35 : GUIDIMAKHA : RECAPITULATIF DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 2004-2007

Années	Elèves			Professeurs
	Garçons	Filles	Total	
2004-05	2 208	804	3 012	115
2005-06	2 214	778	2 992	113
2006-07	2 079	760	2 839	113

Source : DREFS / Sélibaby

Tableau A36 : MAURITANIE - PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA SANTE (NATIONAL)

	2004	2005	2006	2007	2008
Total
Nombre de médecins	426	426	458
Nombre de pharmaciens	62	73	82	82	81
Nombre de Chir. Dentistes	47	72	77	77	84
TSS, TS et TBM	347	413	489	489	438
Sages- Femmes	235	328	382	395	355
IDE et IMS	1 242	1636	1748	1821	1671
Autres	775	337	300	300	1989
Structures Sanitaires	443	433	478	478	493
Nombre de Poste de Santé	379	367	411	411	426
Nombre de Centre de Santé	64	66	67	67	67
PMI
Accessibilité géographique (rayon inférieur à 5 Km)	58,7%	55,4%	65%	65%	...

Source : MS/ Direction des Ressources Humaines

Tableau A37 : Mauritanie : Accessibilité en terme de temps mis pour accéder à la structure de santé la plus proche selon le statut de pauvreté, le quintile de la dépense par tête, la wilaya et le milieu de résidence (ainsi que pour les moughataa du Bassin du fleuve Sénégal) (en minutes/mn)

Rubriques	0-14 mn	15-29 mn	30-44 mn	45-59 mn	> 60 mn
Ensemble	19,6	20,7	17,8	8,6	33,3
Pauvre	16,7	15,8	13,3	7,6	46,6
Non pauvre	21,4	23,5	20,3	9,3	25,5
Rural	16,9	13,9	9,5	6,3	53,4
Urbain	23,3	29,7	28,9	11,8	6,3
1 ^{er} quintile	14,1	13,9	11,6	6,8	53,6
2 ^{ème} quintile	19,2	17,3	14,6	7,9	41,0
3 ^{ème} quintile	17,3	18,4	14,1	8,7	41,5
4 ^{ème} quintile	18,8	23,7	22,4	9,7	25,4
5 ^{ème} quintile	25,8	26,6	22,8	9,5	15,3
Gorgol	5,5	11,1	13,1	8,8	61,5
Trarza	11,5	15,2	13,1	4,8	55,4
Brakna	32,1	22,8	12,1	5,4	27,6
Guidimakha	17,6	29,2	13,5	7,8	31,9
Gorgol - Kaédi	3,6	10,7	23,8	11,2	50,7
- Maghama	4,3	10,8	13,3	13,6	58,1
- M'Bout	-	-	-	-	-
Trarza - Keur	1,0	11,9	21,0	10,9	55,2
Macène	10,4	11,9	19,4	3,1	55,2
- R'Kiz	9,7	22,0	24,6	9,3	34,5
- Rosso					
Brakna - Bababé	51,7	21,2	16,2	3,5	7,4
- Boghé	12,7	19,0	14,1	7,0	47,2
- M'Bagne	23,9	12,4	18,4	15,9	29,5
Guidimakha - Sélibaby	21,0	33,5	13,1	5,9	26,5

Source : ONS/EPCV 2008

Tableau A38 : Mauritanie : Accessibilité en terme de distance pour accéder à la structure de santé la plus proche selon le statut de pauvreté, le quintile de la dépense par tête, la wilaya et le milieu de résidence (en mètres et kilomètres)

Rubriques	<1 25 m	125 - 250 m	251 - 500 m	0,5 - 1 km	1 - 5 km	> 5 km
Ensemble	7,3	11,0	13,3	16,5	19,2	32,7
Pauvre	8,2	9,3	9,0	11,2	13,6	47,7
Non pauvre	6,9	11,8	15,2	19,3	22,2	24,5
Rural	8,8	9,3	9,1	8,1	10,2	54,4
Urbain	5,4	13,1	18,9	27,7	31,5	3,5
1 ^{er} quintile	8,4	8,5	7,8	9,3	11,4	54,7
2 ^{ème} quintile	8,3	10,0	11,8	12,3	15,1	42,5
3 ^{ème} quintile	7,5	9,2	11,4	13,7	16,8	41,4
4 ^{ème} quintile	5,7	11,8	14,6	18,5	25,1	24,1
5 ^{ème} quintile	7,2	13,6	17,9	23,8	23,6	14,0
Gorgol	1,7	7,4	10,4	9,6	11,2	59,7
Trarza	5,1	6,5	9,0	11,2	12,7	55,6
Brakna	22,1	13,9	10,7	11,0	11,8	30,5
Guidimakha	6,0	19,1	16,7	13,3	12,1	32,7

Source : ONS/EPCV 2008

Tableau A39 : REGION DU BASSIN - TAUX DE COUVERTURE VACCINALE DTC3 DES ENFANTS DE 0 A 11 MOIS PAR WILAYA

DTC3	2004	2005	2006	2007	2008
Gorgol	75,5	78,0	67,8	68,8	71,6
Brakna	84,4	74,0	82,4	85,3	74,2
Trarza	59,4	54,6	54,3	56,3	65,6
Guidimakha	83,3	70,2	79,8	82,8	87,9
National	70,9	74,7	67,7	74,9	73,9

Source : MS / Programme élargi de vaccination

Tableau A40 : REGION DU BASSIN - TAUX DE COUVERTURE VACCINALE BCG DES ENFANTS DE 0 A 11 MOIS PAR WILAYA

BCG	2004	2005	2006	2007	2008
Gorgol	84,1	80,5	73,2	76,7	90,5
Brakna	95,3	88,5	104,9	99,3	83,7
Trarza	68,1	63,9	65,2	64,5	66,5
Guidimakha	95,1	107,5	99,3	99,9	99,8
National	86,8	88,8	85,5	92,2	89,0

Source : MS / Programme élargi de vaccination

Tableau A41 : REGION DU BASSIN - TAUX DE COUVERTURE VACCINALE POLIO 3 DES ENFANTS DE 0 A 11 MOIS PAR WILAYA

POLIO 3	2004	2005	2006	2007	2008
Gorgol	72,7	76,2	68,7	68,8	71,1
Brakna	77,7	74,4	83,7	84,9	73,2
Trarza	59,4	54,4	54,5	56,3	65,0
Guidimakha	82,1	69,8	78,8	82,8	87,9
National	66,9	75,7	67,8	74,7	72,9

Source : MS / Programme élargi de vaccination

Tableau A42 : TRARZA - EVOLUTION DES INDICATEURS DU SYSTEME SANITAIRE DE LA WILAYA

الجدول 1.6 : تطور مؤشرات حول النظام الصحي بالولاية

Rubriques	2005	2006	2007	البيان
Structures sanitaires :				البنى الصحية
Hôpital	1	2	2	مستشفى
Centres de santé	6	6	6	مركز صحي
Postes de santé	82	82	73	نقط صحية
Unités de santé de base	50	50	18	وحدة قاعدية صحية
Nombre de lits	50	100	13	عدد الاسرة
Personnel médical :	30	349	34	عمال الصحة
	9		3	طبيب
Médecins	11	8	16	صيدلاني
Pharmaciens	2	4	4	جراح اسنان
Chirurgiens -Dentistes	2	5	5	فني عالي، ممرض دولة
TSS, IDE	99	94	78	قابلة ومساعدون عائليون
Sages-Femmes et Assistantes sociales	18	28	25	ممرض و مساعد صحي اجتماعي
IMS,AMS,TBM	110	100	96	فني في البيولوجيا الطبية
Autres personnels	67	110	11	عمالة اخرى
			9	
Consultations médicales par maladies :	56	52	...	الاستشارات حسب المرض
Infections respiratoires aiguës	167	406	...	التهابات صدرية حادة
Diarrhées	20	22	...	اسهلات
	150	830	...	طفيليات معوية
Parasitoses intestinales	16	1139	...	الرمد
Conjonctivite	760	3	...	التهابات الجيوب الأنفية
Schistosomiasis	...	1797	...	المالاريا
Paludisme	...	2627	...	
	257	364	...	
	19	1339	...	
	000	5		

Source : DRASS - TRARZA Rosso

المصدر : المندوبية الجهوية للشؤون الاجتماعية و الصحية في اترارزة / روصو

Tableau A43 : TRARZA - INDICATEURS DU SYSTEME SANITAIRE DE LA WILAYA EN 2007 PAR MOUGHATAA

الجدول 2.6 : المؤشرات للنظام الصحي بالولاية سنة 2007 حسب المقاطعة

Rubriques	Boutilimit بوتلميت	Keurmacen كرمسين	Méderdra المذرة	Ouad Naga واد الناقة	R'Kiz اركيز	Rosso روصو	Total Wilaya المجموع الولايات	البيان
Structures sanitaires :								البنى الصحية
Hôpital	1	0	0	0	0	1	2	مستشفى
Centres de santé	1	1	1	1	1	1	6	مركز صحي
Postes de santé	13	10	10	8	22	10	73	نقط صحية
Unités de santé de base	2	1	2	1	10	2	18	وحدة قاعدية صحية
Nombre de lits	80	0	0	0	0	50	130	عدد الاسرة
	82	34	40	30	43	114	343	عمال الصحة
Médecins	6	1	1	1	1	6	16	طبيب
Pharmaciens	2	0	0	0	0	2	4	صيدلاني
Chirurgiens -Dentistes	3	0	1	0	0	1	5	جراح اسنان
TSS, IDE	19	5	6	6	13	29	78	فني عالي، ممرض دولة
Sages Femmes et Assistantes sociales	10	1	5	2	2	5	25	قابلة ومسادون عائليون ممرض و مساعد صحي اجتماعي
IMS,AMS, TBM	28	8	10	7	16	27	96	فني في البيولوجيا الطبية
Autres personnels	14	19	17	14	11	44	119	عمالة اخرى

Source : DRASS – TRARZA Rosso

المصدر : المندوبية الجهوية للشؤون الاجتماعية و الصحية في اترارزة / روصو

Tableau A44 : TRARZA - EFFECTIFS DES STRUCTURES DE SANTE (2009) PAR MOUGHATAA ET COMMUNE

Moughataa	Commune	SITUATION 2009	Méd.Géné	TSS	SFE	IDE	IMS	Accoucheuse	Autres
Wilaya	DRAS	2	0	5	2	1	3	0	11
Rosso	Rosso	1	0	2	5	6	11	12	10
	Jidrel Moghuen	0	0	0	0	2	1	3	0
Boutilimitt	Boutilimitt	8	6	4	7	17	17	8	4
	Ajouer	0	0	0	0	2	1	1	1
	N'Teichit	0	0	0	0	1	2	1	0
	El Badress	0	0	0	0	1	1	1	0
	Mouyessar	0	0	0	0	2	0	0	0
	Noubakiya	0	0	0	0	2	1	1	0
	Tinghadhej	0	0	0	0	3	2	0	0
Keur Macène	Keur Macène	0	1	0	1	0	4	1	0
	N'Diago	0	0	0	0	2	2	5	2
	M'Balal	0	0	0	0	2	3	7	2
Ouad Naga	Ouad Naga	0	1	0	2	5	4	9	0
	Awleigatt	0	0	0	0	1	1	2	0
	El Arye	0	0	0	0	1	3	2	0
R'Kiz	R'Kiz	0	1	0	1	4	4	1	1
	Tékane	0	0	1	0	2	6	3	0
	Lixeiba	0	0	0	0	0	2	2	0
	Boutalhaya	0	0	0	0	3	1	1	0
	Bareina	0	0	0	2	6	6	5	1
Mederdra	Mederdra	0	1	1	2	2	3	2	3
	Boer Toress	0	0	0	1	1	0	4	0
	Tiguint	0	0	0	2	1	4	7	0
	Taguilalit	0	0	0	0	2	2	3	0
	El Khat	0	0	0	0	1	1	2	0
Total		11	10	13	25	70	85	83	35

Source DRAS Trarza

Tableau A45 : TRARZA - TAUX DE COUVERTURE VACCINALE DES ENFANTS DE 0 A 11 MOIS

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
DTC1 - Trarza	38,9	52,7	...	69,5	67,6	55,7
National	45,0	81,8	...	84,5	86,1	88,7
DTC3 - Trarza	38,9	46,0	66,2	63,6	59,4	54,6	54,3	56,3
National	45,0	60,8	73,7	70,7	70,9	74,7	67,7	74,9
BCG - Trarza	39,0	41,8	77,8	69,5	68,1	63,9	65,2	64,5
National	48,0	70,2	75,9	83,9	86,8	88,8	85,5	92,2
POLIO 3 - Trarza	31,2	45,7	65,9	63,6	59,4	54,4	54,5	56,3
National	31,0	57,8	69,1	70,0	66,9	75,7	67,8	74,7

Source : *Annuaire Statistique Sanitaire/MS*

Tableau A 46 : TRARZA - TAUX DE COUVERTURE (%) VACCINALE DES ENFANTS DE 0 A 11 MOIS PAR MOUGHATAA EN 2007

Vaccins تطعيم	Keur Macen	R'Kiz	Rosso	Total wilaya
DTC1	48,0	51,0	91,0	65,0
DTC3	44,0	35,0	75,0	56,3
BCG	43,0	47,0	90,0	64,5
POLIO3	44,0	35,0	75,0	56,3

Source : *DRASS du Trarza - Rosso*

Tableau A47 : BRAKNA : EVOLUTION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES PAR MOUGHATAA

Rubriques	2005	2006	2007	2008
Boghé :				
Centres de santé	1	1	1	1
Postes de Santé	14	14	15	16
PMI	2	2	2	2
Nombre de lits
Bababé :				
Centres de Santé	1	1	1	1
Postes de Santé	7	7	8	9
PMI	1	1	1	1
Nombre de lits	10	10	10	10
M'Bagné :				
Centres de Santé	1	1	1	1
Postes de Santé	9	9	10	10
PMI	1	1	1	1
Nombre de lits	5	5	5	5
Total Wilaya				
Hôpitaux	1	1	1	1
Centres de Santé	5	5	5	5
Postes de Santé	54	54	59	61
PMI	7	7	7	7
Nombre de lits	89	89	89	89
Nombre chambres	29	29	29	29

Source : DRASS /Brakna

Tableau A48 : BRAKNA : REPARTITION DU PERSONNEL DE SANTE PAR MOUGHATAA

Spécialités	Bababé	Boghé	M'Bagné	Trarza
2006 :				
Médecin	1	1	1	6
Chirurgien	0	0	0	1
Dentiste	0	1	0	2
Gynécologue	0	0	0	1
Pédiatre	0	0	0	1
TSS	1	0	0	6
Sage femme	1	2	1	12
IMS et IDE	7	27	11	89
Accoucheuse auxiliaire	7	12	7	51
Total 2006	17	43	20	169
2007 :				
Médecin	1	1	1	5
Chirurgien	0	0	0	1
Dentiste	0	1	0	2
Gynécologue	0	0	0	1
Pédiatre	0	0	0	1
TSS	0	0	0	5
Sage-femme	1	2	0	10
IMS et IDE	9	29	13	102
Accoucheuse auxiliaire	7	14	8	57
Autres	4	9	5	30
Total 2007	22	56	27	214

Source : DRASS /Brakna

Tableau A49 : BRAKNA : REPARTITION DU PERSONNEL DE SANTE PAR MOUGHATAA (2008)

Spécialités	Bababé	Boghé	M'Bagné	Wilaya
2008 :				
Médecin	1	1	1	5
Chirurgien	0	0	0	1
Dentiste	0	1	0	2
Gynécologue	0	0	0	1
Pédiatre	0	0	0	1
TSS	1	1	0	7
Sage femme	2	1	0	11
IMS et IDE	11	31	15	114
Accoucheuse	8	14	8	60
Autres	4	9	5	30
Total 2008	27	58	29	232

Source : DRASS /Brakna

Tableau A50 : BRAKNA : PRINCIPALES MALADIES DANS LA WILAYA

Maladies	2006		2007	
	Nbr. cas	Nbr. décès	Nbr. cas	Nbr. décès
Paludisme	30 829	7	31 124	7
Infection respiratoire aigüe	17 575	0	18 608	0
Diarrhées	11 822	0	10 680	0
Anémies	7 645	0	6 324	0
Plaies	5 376	0	4 791	0
Conjonctivite	2 558	0	2 641	0
Total	75 805	7	74 168	7

Source : DRASS /Brakna

Tableau A51 : BRAKNA : VACCINATIONS DES ENFANTS DE 0 A 11 MOIS DANS LA WILAYA

Années	Unités	BCG	Polio 3	DTC1	DTC3	Hép3
2005	Nombre	10	8 932	4 697
	Taux	88,5%	74,4%	83,3%	74,0%	39,0%
2006	Nombre	12	9 787	9 908
	Taux	104,9	83,7%	...	82,4%	83,0%
2007	Nombre	12	10 448	9 235
	Taux	99,3%	84,9%	...	85,3%	76,0%

Source : DRASS /Brakna

TABLEAU A52 : GUIDIMAKHA : PRINCIPAUX CAS DE MALADIES EN 2005-2007

Maladies	2005		2006		2007	
	NB cas	Décès	NB cas	Décès	NB cas	Décès
Paludisme	27 523	35	26 534	33	27 473	11
IRA ¹	12 931	1	12 451	2	13 716	3
Diarrhées	6 410	6	6 979	2	7 441	1
Anémies	0	0	3 246	5	3 695	0
Plaies	0	0	3 198	0	2 822	0
IST ²	2 172	0	2 206	0	2 081	0
Conjonctivite	0	0	1 414	0	1 808	0
Otite	0	0	1 321	0	1 249	0
Schistosomiase	0	0	926	0	977	0
Traumatisme	0	0	922	0	853	0
Total	49 036	42	59 197	42	62 115	15

Source : DRPSS/MS/ Sélibaby

1 : Infection respiratoire aigüe

2 : Infection sexuellement transmissible

Tableau A53 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DU PERSONNEL DE SANTE EN 2004-2007

Rubriques	2004	2005	2006	2007
Médecins	10	9	7	7
Pharmaciens	...	2	1	1
Techniciens supérieurs	5	7	6	6
Sages-femmes	7	8	4	4
Infirmières d'Etat	26	36	31	31
IMS ¹	55	59	57	57
Autres	...	41	50	50

Source : DRPSS/MS/ Sélibaby

1 : Infirmiers médico-sociaux et aides infirmiers

Tableau A54 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES 2004-2007

Rubriques	2004	2005	2006	2007
Hôpitaux	1	1	1	1
Centre de santé	4	4	4	4
Postes de santé	35	35	35	35
PMI	...	2	2	2
Nombre de lits	60	60	60	60
Chambre d'hospitalisation	8	8	8	8

Source : DRPSS/MS/ Sélibaby

Tableau A55 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE VACCINALE PAR VACCIN

%	DTC1	DTC3	BCG/	Polio 3/
2000	10,9	10,9	11,8	4,7
2001	94,5	41,5	84,0	39,2
2002	...	75,6	65,1	75,6
2003	107,4	88,5	105,5	88,5
2004	95,3	83,3	95,1	82,1
2005	116,6	70,2	107,5	69,8
2006*	94,1	79,8	99,3	78,8
2007*	...	82,8	99,9	82,8

Source : Annuaire Statistiques Sanitaire 2005/MS * : DRPSS/Sélibaby

Tableau A56 : GUIDIMAKHA : NOMBRE D'ENFANTS DE 0-11 MOIS VACCINES EN 2006

	BCG	DTC3	HCPB3
Sélibaby	6 263	4 639	4 525
Ould Yenge	2 261	2 214	2 216
Total	8 524	6 853	6 741

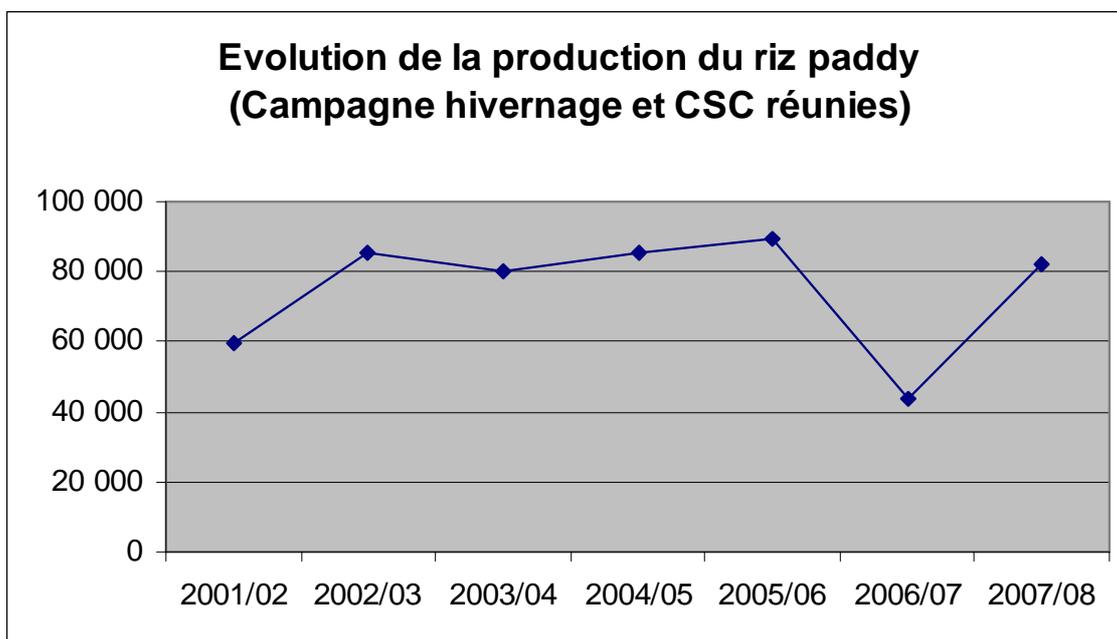
Source : DRPSS/MS/ Sélibaby

Tableau A57 : RECAPITULATIF DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2007/2008

Source : DPCSE

	Diéri	Bas-Fonds	Walo	Irrigué	Décrue Contrôlée	CSC	Ensemble
	116		33				
Superficie (ha)	853	26 648	759	0	5 720	0	182 980
Rendement (T/ha)	0,37	0,56	0,51		0,69		0,44
			17				
Production brute (T)	43 482	14 989	278	0	3 924	0	79 673
Sorgho Production nette (T)	36 960	12 741	686	0	3 335	0	67 722
	15 824	0	0	0	0	0	15 824
Superficie (ha)	0,10	-	-	-	-	-	0,10
Rendement (T/ha)	1 601	0	0	0	0	0	1 601
Production brute (T)	1 361	0	0	0	0	0	1 361
Mil Production nette (T)							
	5 975	12 886	1 202	0	780	0	23 843
Superficie (ha)	0,72	0,69	0,80		0,76	0	0,71
Rendement (T/ha)	4 276	8 866	957	0	867	0	16 966
Production brute (T)	3 635	7 536	814	0	437	0	14 421
Maïs Production nette (T)							
	0	0	0	13 540	0	847	17 387
Superficie (ha)	-	-	-	4,54	-	5,38	4,73
Rendement (T/ha)				61		20	
Production brute (T)	0	0	0	450	715	12	82 165
Riz Production nette (T)				36	-	429	49 299
		0					0
Superficie (ha)	-	-	-	-	-	-	0
Rendement (T/ha)		0					0
Production brute (T)	0	0	0	0	0	0	0
Blé Production nette (T)							
	138		34	13			240
Superficie (ha)	652	39 534	961	540	9 500	3 847	034
Rendement (T/ha)	0,36	0,60	0,52	4,54	0,71	5,38	0,75
			18	61			180
Production brute (T)	49 359	23 855	235	450	6 791	20 715	405
			15	36			132
Total Production nette (T)	41 955	20 276	500	870	5 772	12 429	803

Graphiques 10/11 : Comparaison des résultats de la campagne 2007-2008 par rapport aux campagnes précédentes



Source : DPCSE

Tableau A58 : RESULTATS DE L'EMEA EN IRRIGUE, CAMPAGNE AGRICOLE 2007-2008

Hivernage

Wilaya	Riz			
	Superficie (ha)	Rdt (T/ha)	Production brute (T)	Production nette (T)
Gorgol	1 993	3,41	4 797	2 878
Brakna	1 685	4,76	8 159	4 895
Trarza	9 678	4,70	47 897	28 738
Guidimakha	184	3,12	597	358
Ensemble	13 540	4,0*	61 450	36 870

* Ce rendement est une moyenne simple des rendements des wilayas.
En rapportant la production nationale du riz sur la superficie totale, on obtient un rendement de 4,5 T/ha.

CSC

Wilaya	Riz			
	Superficie (ha)	Rdt (T/ha)	Production brute (T)	Production nette (T)
Gorgol	10	4,0	40	24
Brakna	32	4,0	128	77
Trarza	3 805	5,4	20 547	12 328
Guidimakha	0		0	0
Ensemble	3 847		20 715	12 429

Source : DPCSE/EMEA 2007-2009

Tableau A59 : RESULTATS DE L'EMEA EN PLUVIAL, CAMPAGNE AGRICOLE 2007-2008

Diéri

Wilaya	Sorgho			Mil			Maïs		
	Superficie	Rdt	Production	Superficie	Rdt	Production	Superficie	Rdt	Production
Gorgol	14 839	0,39	5 787	94	0,20	19	1 490	0,40	596
Brakna	7 392	0,15	1 109	4 739	0,10	474	0		0
Trarza	10	0,20	2	0	-		0		
Guidimakha	10 052	0,80	8 042	0	-		3 144	1	3 144
Mauritanie	116 853		43 482	15 824		1 601	5 975		4 276

Bas-fonds

Wilaya	Sorgho			Maïs		
	Superficie	Rdt	Production	Superficie	Rdt	Production
Gorgol	0		0	4 070	0,70	2 849
Brakna	5 395	0,58	3129	2 412	0,70	1 689
Trarza	0	-	0		-	
Guidimakha	172	0,90	155	234	0,9	211
Mauritanie	26 648		14 989	12 886		8 866

Walo

Wilaya	Sorgho			Maïs		
	Superficie	Rdt	Production	Superficie	Rdt	Production
Gorgol	10 776	0,65	7 004	451	0,69	311
Brakna	21 610	0,45	9 725	451	0,9	406
Trarza	1 373	0,40	549	300	0,80	240
Guidimakha			0			
Mauritanie	33 759		17 278	1 202		957

Décrue Contrôlée

Wilaya	Sorgho			Maïs		
	Superficie	Rdt	Production	Superficie	Rdt	Production
Gorgol	4 370	0,70	3059	3 158	0,75	2 369
Brakna	250	0,60	150	0		0
Trarza	1 100	0,65	715	622	0,80	498
Guidimakha						0
Mauritanie	5 720		3 924	3 780		2 867

Source : DPCSE/EMEA 2007-2009

Tableau A60 : GORGOL : AGRICULTURE – CAMPAGNES AGRICOLES

Campagne agricole 2004 - 2005				
Systemes	Superficies (Ha)	Rendements (T/Ha)	Productions (en tonnes)	
Diéri	20 400	0,2	4 080	
Bas-fond	1 600	0,7	1 120	
Walo	50 000	0,4	2 100	
Décrue contrôlée	6 500	0,8	5 200	

Campagne agricole 2005 - 2006				
Systemes	Superficies (Ha)	Rendements (T/Ha)	Productions (en tonnes)	
Diéri	17 580	0,6	10 548	
Bas-fond	3 000	-	...	
Walo	12 000	-	...	
Décrue contrôlée	8 000	-	...	

Source : Délégation/MAE/Kaédi

Gorgol : Superficies cultivées

Périmètres cultivés	Superficies prévues (ha)	Superficies emblavées (ha)	%
Petits Périmètres du Gorgol 1	700	624,0	92,0
Petits Périmètres de Gorgol 2	1 188	1 018,0	96,0
Petit Périmètres Irrigués Lexéiba	450	620,8	137,0
Foum Legleite	350	398,8	113,0
	500	436,8	87,4
Total	3 145	3 241,4	103,0

Source : Délégation/MAE/Kaédi

Tableau A61 : GORGOL : SUPERFICIES RESERVEES A LA CULTURE DU RIZ

Périmètres irrigués rizicoles	Superficie Récoltées (Ha)	Rendement T/Ha	Production (tonne)
PPG1	636,0	4,8	3 021,0
PPG2	1135,2	4,7	5 369,5
PPI	367,2	4,2	1 542,2
Foum Legleite	436,7	4,2	1 834,1
Lexéiba 1	369,8	4,5	1 663,9

Source : Délégation/MAE/Kaédi

Tableau A62 : GORGOL : ELEVAGE, EVOLUTION DES EFFECTIFS DU CHEPTEL AU GORGOL

Espèces	Kaédi	Maghama	M'Bout	Mounguel	Total
Bovins	25 000	40 000	50 000	17 500	132 500
Ovins caprins	400 000	520 000	320 000	300 000	1 540 000
Camelins	6 000	1 000	3 000	1 500	11 500
Asins	7 000	6 500	8 500	3 500	25 500
Equins	600	350	600	150	1 700

Source : Délégation/MAE/Kaédi

Tableau A63 : TRARZA - EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE BRUTE

Unités : en tonnes	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Mil et sorgho	600	900	700	800	700	1 000
Maïs	100	400	300	400	100	100
Riz paddy	60 000	55 000	35 000	59 000	48 000	50 000	25 000	44 000
Niébé	...	200	200	100	200	100	100	200
Légumes	11 000	13 000	14 000	12 000	13 000	17 000	15 000	16 000
Pastèques	...	100	100	100	...	100
Total	71 700	68 300	49 200	72 400	62 300	68 400	40 900	61 400

Source : D. M.A.E. Trarza - Rosso

Tableau A64 : TRARZA - PRIX UNITAIRES A LA PRODUCTION

Type de spéculations (UM/Kg)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Mil et sorgho	100	110	120	130	140	150	160	170
Maïs	110	120	130	130	140	150	160	170
Riz paddy	30	35	40	45	50	55	60	100
Niébé	130	150	160	180	200	220	250	300
Arachides	50	60	80	100	130	160	180	190
Légumes	25	30	35	40	40	45	50	60
Pastèques	100	120	130	140	160	180	190	200

Source : D. M.A.E. Trarza - Rosso

Espèces	2004	2005	2006	2007
Bovins	120	130	145	150
Ovins et caprins	1 215	1 217	1 275	1 285
Camelins	89	93	95	97
Total cheptel	1 424	1 440	1 515	1 532

Source : D. M.A.E. Trarza - Rosso

Tableau A65 : TRARZA - ESTIMATION DU CHEPTTEL PAR MOUGHATAA EN 2007 (en milliers de têtes)

Espèces	Boutilimit	Keurmacen	Méderdra	Ouad Naga	R'Kiz	Rosso	Total Wilaya
Bovins	12	35	30	6	40	27	150
Ovins et caprins	150	165	180	110	220	460	1 285
Camelins	20	7	25	30	12	3	97
Total cheptel	182	207	235	146	272	490	1 532

Source : D. M.A.E. Trarza - Rosso

Tableau A66 : BRAKNA : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES PAR SPECULATION (EN HA)

Spéculations	Campagnes agricoles		
	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Mil	35	35	47
Sorgho	30 000	41 068	60 000
Riz	...	1 579	1 734
Niébé	1 100	200	1 500
Maïs	95	102	145
Légumes et divers	69	75	90

Source : Délégation/MAE/Brakna

Tableau A 67 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE BRUTE PAR TYPE SPECULATION (EN TONNES)

Spéculations	Campagnes agricoles		
	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Mil et Sorgho	7 508,8	10 275,8	18 014,8
Maïs, blé, orge	...	6 315,2	...
Riz Paddy	19,0	20,4	29,0
Légumes et divers	1 380,0	1 500,0	1 800,0
Niébé	220,0	240,0	300,0
Arachide
Pastèque	22,0	24,0	30,0

Source : Délégation/MAE/Brakna

Tableau A68 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES PAR TYPE DE CULTURE (EN HA)

Campagnes	Diéri	Bas-Fonds	Walo	Irriguée	Superficie cultivée
1996-97	21 651	0	0	1 303	22 954
1997-98	13 680	0	0	751	14 431
1998-99	15 111	329	0	594	16 034
1999-00	13 404	1 427	0	1 104	15 935
2000-01	13 511	1 052	0	460	15 023
2001-02	14 283	874	0	232	15 389
2002-03	8 674	2 176	0	264	11 114
2003-04	20 779	4 188	0	304	25 271
2004-05	21 563	1 033	0	146	22 742
2005-06	22 839	11 720	0	196	34 755
2006-07	16 860	4 305	0	176	21 341

Source : Délégation/MAE/Sélibaby

Tableau A69 : GUIDIMAKHA : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES PAR SPECULATION (EN HA)

Campagnes	Sorgho	Mil	Maïs	Riz	Total
1996-97	17 014	4 468	1 036	436	22 954
1997-98	13 793	0	190	448	14 431
1998-99	12 880	1 997*	724	433	16 034
1999-00	14 227	192	870	646	15 935
2000-01	12 754	39	2 063	167	15 023
2001-02	14 013	212	939	120	15 387
2002-03	8 611	153	2 086	264	11 114
2003-04	19 643	0	5 519	109	25 271
2004-05	18 800	399	3 407	136	22 742
2005-06	22 994	0	11 600	161	34 755
2006-07	18 203	2 232	730	176	21 341

Source : Délégation/MAE/Sélibaby

Tableau A70: GUIDIMAKHA : PRODUCTION AGRICOLE BRUTE PAR TYPE DE CULTURES ET SPECULATION (EN TONNES)

Campagne	Diéri	Bas-Fonds	Walo	Irriguées	Total
1996-97	7 908	0	0	2 002	9 910
1997-98	4 484	0	0	1 949	6 433
1998-99	7 023	109	0	0	8 036
1999-00	6 742	1 013	0	0	6 815
2000-01	6 079	736	0	1 198	8 013
2001-02	3 931	355	0	396	4 682
2002-03	2 883	678	0	583	4 144
2003-04	17 900	2 574	0	638	21 112
2004-05	6 463	413	0	398	7 274
2005-06	25 545	9 189	0	875	35 609
2006-07	15 596	2 661	0	645	18 902

Spéculation (en milliers de tonnes)	2006-2007
Sorgho	14 432
Mil	893
Maïs	271
Riz paddy	23 384
Total	38 980

Source : Délégation/MAE/Sélibaby

Tableau A71 : GUIDIMAKHA : EFFECTIF ESTIMATIF DU CHEPTTEL ENTRE 2003-2007

Espèces	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Bovins	240 000	240 000	240 000	240 000
Ovins et caprins	460 000	460 000	460 000	460 000
Camelins	80 000	70 000	70 000	77 000
Equins	4 000	3 000	3 000	3 350
Asins	7 000	7 000	7 000	6 900

Source : Délégation/MAE/Sélibaby